



HAL
open science

**L’histoire de l’historiographie de 1981 à nos jours.
Étude comparée: L’historiographie de Charles-Olivier
Carbonell et L’historiographie de Nicolas Offenstadt**

Lila Zeller

► **To cite this version:**

Lila Zeller. L’histoire de l’historiographie de 1981 à nos jours. Étude comparée: L’historiographie de Charles-Olivier Carbonell et L’historiographie de Nicolas Offenstadt. Histoire. 2021. dumas-03349213

HAL Id: dumas-03349213

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03349213>

Submitted on 20 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Lila Zeller

L'HISTOIRE DE L'HISTORIOGRAPHIE DE 1981 À NOS JOURS

Étude comparée :
L'historiographie de Charles-Olivier Carbonell
et
L'historiographie de Nicolas Offenstadt

Mémoire de recherche en Histoire

Sous la direction de
Serge Bouchet

Laboratoire de recherche
Centre de Recherches sur les Sociétés de l'Océan Indien (CRESOI)

Unité de Recherches
Océan Indien : Espaces et Sociétés (OIES)

Université de La Réunion
Faculté de Lettres et Sciences Humaines

Présenté et soutenu publiquement le 20 mai 2021

Président du Jury

Yvan Combeau
Professeur d'histoire contemporaine à l'Université de La Réunion
Directeur de l'Observatoire des Sociétés de l'Océan Indien
Directeur de l'Unité de Recherches Océan Indien : Espaces et Sociétés
Directeur du Centre de Recherches sur les Sociétés de l'Océan Indien

Membres du Jury

Pierre-Éric Fageol
Maître de Conférences en Histoire contemporaine à l'Université de La Réunion

Serge Bouchet
Maître de Conférences en Histoire médiévale à l'Université de La Réunion

À Clio

REMERCIEMENTS

Puissent mes remerciements exprimer l'immense gratitude que j'ai à l'égard de ceux qui ont contribué à l'accomplissement de ce projet.

À Nicolas Offenstadt, pour le temps qu'il m'a accordé.

À mes enseignants, Évelyne Combeau-Mari et Yvan Combeau, pour leur soutien ainsi que leur participation à l'élaboration et à la réalisation de cette recherche.

À mon directeur de recherche, Serge Bouchet, auquel s'adressent mes plus sincères remerciements pour l'investissement sans faille dont il a fait preuve lors de ces deux années de recherche.

INTRODUCTION

Clio chanta aux hommes ; les hommes chantèrent *Clio*. Ainsi naquit l'historiographie.

Étymologiquement, le terme « historiographie » est un dérivé d'« historiographe » ou un emprunt au latin médiéval *historiographia*, lui-même repris du grec. Attesté au sens d'« histoire » au tournant du XV^e siècle, le mot désigne au XVIII^e siècle le travail de l'historiographe, et par métonymie, il s'applique à partir du milieu du XIX^e à un ensemble d'ouvrages d'historiographes, puis au discours historique sur un sujet ou une période donnée¹.

Le terme d'« historiographe », duquel pourrait découler celui d'« historiographie », est un emprunt au bas latin *historiographus*, du grec *historiographos* qui signifie « historien », de *historia*, l'« histoire », et de *graphein*, « écrire ». Aux XVII^e et XVIII^e siècles, le mot désigne l'écrivain chargé officiellement d'écrire l'histoire de son temps. Par extension, « historiographe » s'emploie au sens d'« historien »². *Historiographia*, deuxième terme dont pourrait être issu celui d'« historiographie », qualifie le travail de l'historien³.

Historia, racine d'« historiographe » et d'« historiographie », signifie dans son sens latin le « récit d'événements historiques », l'« objet de récit historique », ainsi que le « récit fabuleux ». La racine latine provient du grec *historia* qui désigne une « recherche, enquête, information », le « résultat d'une enquête ». Ces racines sont elles-mêmes d'origine indo-européenne. À la famille d'*eidenai* « savoir », se rattache la racine *weid* qui signifie « voir ». Cet héritage indo-européen induit l'idée que l'*historia* est un récit fondé sur l'établissement de faits observés⁴. *Graphein*, racine grecque qui renvoie à la notion d'écriture, se retrouve à la fois dans le nom « historiographe » et dans *historiographia*.

Ainsi, que le terme d'« historiographie » soit issu du nom qui désigne celui en charge d'écrire l'histoire, ou du mot qui qualifie le travail de l'historien, et qui de fait, inclut l'écriture historique, son étymologie renvoie à l'écriture de l'histoire.

¹ « Historiographie », *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert, 2010.

² « Historiographe », *Dictionnaire historique de la langue française*, *Op. Cit.*

³ « Historiographie », *Dictionnaire de l'Académie française*, 9^e édition, 1992.

⁴ « Histoire », *Dictionnaire historique de la langue française*, *Op. Cit.*

La notion d'« historiographie » peut être employée de diverses manières. Elle peut désigner les œuvres historiques d'une époque donnée. On parle alors d'historiographie antique ou d'historiographie médiévale. Elle peut également qualifier des œuvres historiques portant sur une période ou un thème particulier. Il s'agit par exemple de l'historiographie de la Révolution française. Enfin, la notion peut être utilisée pour désigner l'histoire des productions historiques. Cette dernière acception du terme, qui renvoie à un domaine de la recherche historique, est celle qui nous intéresse.

Le terme apparaît en France dans le *Bescherelle* de 1845 sous l'influence des historiens polonais Lelewel, Wronsky et Plebanski. Il désigne alors « l'art d'écrire l'histoire ». À partir de 1869 le terme se diffuse dans le sens de « littérature historique », employé par l'école allemande⁵. Ceux qui étudient la littérature historique s'inscrivent dans le domaine de l'histoire de l'historiographie, à l'image de la *Geschichte der Geschichtsschreibung* allemande et de la *Storia della storiografia* italienne.

Le terme d'« historiographie », utilisé dans le sens de domaine de recherche, apparaît dans les suppléments du *Littre* de 1877. L'historiographie y est définie comme l'« histoire littéraire des livres d'histoire », définition reprise dans les *Suppléments au Dictionnaire de la langue française* en 1886. L'historiographie devient alors synonyme d'histoire de l'historiographie.

Pourtant, des définitions postérieures occultent totalement le sens qui renvoie à un domaine de la recherche historique. En 1898, Charles-Victor Langlois et Charles Seignobos parlent de l'« activité de celui qui écrit l'histoire de son temps ou des époques antérieures. » Cette définition renvoie au terme d'« historiographe », c'est-à-dire « celui qui est nommé par un brevet du prince pour écrire l'histoire de son temps »⁶. Dans la 8^e édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, « historiographie » a le sens de « Recueil d'ouvrages d'historiographes. L'historiographie byzantine. L'historiographie révolutionnaire »⁷.

Au sens où elle nous intéresse, l'historiographie est présentée par *Le Petit Larousse illustré de 2016* comme l'« étude des façons de concevoir et d'écrire l'histoire ». Définition claire, il nous faut cependant la préciser afin de cerner pleinement les objets d'études de l'historiographie. Les définitions proposées par les historiens de la période que nous étudions sont multiples et insistent chacune sur des points spécifiques, dont la liste s'allonge au fil des publications. Nous nous accorderons sur la définition suivante : l'historiographie, aussi appelée histoire de l'historiographie ou histoire de l'histoire, est un champ de la recherche historique dont l'objet principal est, au sens large, l'écriture de l'histoire. C'est-à-dire qu'elle intègre l'ensemble des éléments qui s'y rattachent. Elle examine les producteurs et les productions historiques, analyse les conceptions, méthodes, approches et pratiques de l'histoire, et étudie la place et les usages de l'histoire à travers le temps.

⁵ Bernard Guenée, *Histoire et culture historique dans l'occident médiéval*, Paris, Aubier-Montaigne, 1980, p. 12.

⁶ *Dictionnaire de l'Académie française*, 7^e édition, 1878.

⁷ *Dictionnaire de l'Académie française*, 8^e édition, 1932-1935.

L'histoire de l'historiographie naît dans l'Allemagne des Lumières lorsque l'histoire commence à se professionnaliser et que la méthode critique se met en place. Christoph Martin Wieland l'enseigne en 1757. Son cours est publié plus d'un siècle après sous le titre *Geschichte des Gelehrtheit*. Johann Albert Fabricius lui consacre une œuvre : *Abriss einer allgemeinen Historie der Gelehrsamkeit*. Il s'agit alors d'une histoire de l'érudition ; approche qui perdure tout au long du XIX^e siècle et jusqu'au début du XX^e siècle⁸. Cependant « cet intérêt était davantage celui de bibliographes que celui d'historiens »⁹. L'historiographie prend alors la forme de bibliographies rétrospectives aussi bien en Allemagne qu'en France¹⁰. Elle est considérée comme une branche particulière de la bibliographie au point d'être confondue avec elle, et ainsi reléguée au statut de science auxiliaire de l'histoire¹¹. Ceux qui la pratiquent alors sont pour beaucoup des historiens de la littérature dont la curiosité porte principalement sur les grandes œuvres historiques. Ce sont généralement ceux qui ont accès au Panthéon littéraire et qui se font à l'occasion historiens qui sont alors mentionnés. C'est le cas de Voltaire et Bossuet. Rares sont les historiens qui figurent aux côtés des littéraires¹². En Allemagne, l'ouvrage pourtant réputé d'Eduard Fuertter, *Geschichte der neueren Historiographie*, n'est pour Charles-Olivier Carbonell « rien d'autre qu'une histoire de la littérature historique et un manuel respectable d'érudition bibliographique »¹³. Il s'agit d'un ouvrage classique prenant la forme d'un dictionnaire chronologique rassemblant des notices bibliographiques. Seules les grandes œuvres d'historiens, à quelques exceptions près, figurent dans son manuel.

Parallèlement se développe une forme de réflexion sur l'historiographie qui relève de l'épistémologie. Du grec *epistémê* qui signifie « science » et de *logos* « parole, discours, raison, relation », à l'origine du radical « log » qui forme tous les mots désignant une étude, une spécialité, une discipline, le terme « épistémologie » désigne la branche de la philosophie qui étudie l'histoire, les méthodes et les principes des sciences¹⁴. L'*Introduction aux études historiques* de Charles-Victor Langlois et Charles Seignobos en constitue un exemple. Cours professé à partir de 1896 à la Sorbonne, publié en 1898, manifeste d'école, cet ouvrage développe une réflexion en puisant des exemples dans les historiographies passées. Les questionnements sur l'histoire amènent les philosophes et épistémologues à s'intéresser à l'historiographie en son sens le plus large, c'est-à-dire l'écriture de l'histoire. En 1954, Henri-Irénée Marrou dans *De la Connaissance historique*, mène une réflexion sur l'histoire en tant que moyen de connaissance et sur les historiens en tant qu'artisans de cette

⁸ Charles-Olivier Carbonell, « Pour une histoire de l'historiographie », *Storia della storiografia* n°1, 1982, p.8.

⁹ *Ibid.*, p.9.

¹⁰ *Ibid.*, p.9.

¹¹ Charles-Olivier Carbonell, *Histoire et historiens, une mutation idéologique des historiens français 1865-1885*, Toulouse, Privat, 1976, p. 52.

¹² *Ibid.*, p. 47.

¹³ *Ibid.*, p. 54.

¹⁴ « Epistémologie », *Le Petit Larousse illustré de 2016*, Paris, Larousse, 2015.

connaissance. Michel Foucault dans *L'Archéologie du savoir* cherche à prendre la mesure des mutations qui s'opèrent dans le domaine de l'histoire. Il s'intéresse à la mise en question des méthodes, limites, thèmes propres à l'histoire des idées. Il mène une investigation sur les principes et les conséquences d'une « transformation autochtone »¹⁵ qui se produit alors dans le domaine du savoir historique avec la Nouvelle histoire. Il appelle par ailleurs à s'interroger sur les discontinuités et les ruptures, et à se détacher de la recherche des continuités et des évolutions : il appelle à un renouveau historiographique. Raymond Aron dans ses *Leçons sur l'histoire* mène une réflexion philosophique sur l'histoire qui ne se réduit pas à l'historiographie. Les questions qui se rattachent à l'écriture de l'histoire sont celles qui s'intéressent aux rapports entre le réel et le discours, la mise en récit d'une réalité passée, la construction du texte historique. En 1971, Paul Veyne dans *Comment on écrit l'histoire* remet en cause le statut scientifique de la recherche historique. L'histoire écrite est alors définie comme un « roman vrai »¹⁶. Il mène une réflexion sur les objets de l'histoire, sa compréhension, et sur les progrès de la discipline ; progrès passant par l'allongement du questionnaire et l'ouverture de l'histoire aux autres sciences humaines, permettant de définir de nouveaux angles et objets de recherches empruntés à celles-ci. En adoptant une approche épistémologique de l'histoire, ces travaux invitent les historiens à s'interroger sur l'histoire, ses objets, ses concepts, ses théories¹⁷ et à mettre en perspective historique l'histoire de leur propre discipline.

En tant que champ de recherche historique, l'historiographie s'est développée en France à partir des années 1950. Pour Christian Amalvi, on assiste entre 1957 et 1962 au passage d'un paradigme à un autre caractérisé par le renouvellement du regard méthodologique et épistémologique sur les pratiques de l'historien¹⁸. Cela se caractérise par l'abandon progressif des seules études sur les historiens et historiographes les plus renommés, pour l'étude d'historiens et écrits historiques moins connus. Il s'agit dès lors de replacer les discours historiques dans leurs contextes et de mesurer leurs impacts au sein de la communauté professionnelle et scientifique et sur le public¹⁹. Pour Charles-Olivier Carbonell, le passage opéré de science auxiliaire à champ de l'histoire par l'historiographie est dû à un certain nombre de facteurs. Le premier d'entre eux est la multitude d'outils désormais accessibles à l'historien de l'historiographie : analyse sémantique, pesée globale, méthode statistique, ordinateur²⁰. Les objets d'études de l'historiographie s'élargissent alors à l'ensemble des productions historiques : « De l'*in folio* à l'opuscule, du livre de prix au manuel scolaire, du discours académique à l'article de revue, du compte-rendu bibliographique à la synthèse à prétention philosophique, tout

¹⁵ Michel Foucault, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969.

¹⁶ Paul Veyne, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Le Seuil, 1971.

¹⁷ Gérard Noiriel, *Qu'est-ce que l'histoire contemporaine ?* Paris, Hachette, 1998, p. 211.

¹⁸ Christian Amalvi (dir.), *Une passion de l'Histoire. Histoire(s), Mémoire(s) et Europe. Hommage au professeur Charles-Olivier Carbonell*, Toulouse, Privat, 2002, p.33.

¹⁹ *Ibid*, p.35.

²⁰ Charles-Olivier Carbonell, « Pour une histoire de l'historiographie », *Op. Cit.*, p.23.

est gibier. Et ce sont, en conséquence, tous les disciples de *Clio* qui sont pris en compte : amateurs, occasionnels, professionnels... »²¹. L'approfondissement passe également par le recours à de nouvelles techniques d'investigation, parmi lesquelles l'approche psychanalytique des historiens, la Nouvelle critique, l'histoire des fortunes et infortunes des œuvres historiques, le dépassement du couple historien-œuvre pour l'étude des rapports entre l'historien et le pouvoir ou encore entre l'historien et les mythes²². Ce changement de paradigme dans l'histoire de l'historiographie se confirme durant la décennie 1970. La Nouvelle histoire ouvre une période de démultiplication des objets d'études historiques, caractérisée par la mise en œuvre de nouvelles approches pour répondre à de nouveaux problèmes que se posent les historiens. L'ouvrage en trois tomes publié sous la direction de Jacques Le Goff et de Pierre Nora, *Faire de l'histoire*²³, premier manifeste de la Nouvelle histoire, rend compte de cette ouverture et du renouvellement de la discipline historique. L'étude de l'historiographie occupe alors une place de premier plan : l'« opération historique » est le point sur lequel s'ouvre le premier tome.

Longtemps science auxiliaire de l'histoire, objet d'étude de l'épistémologie, l'historiographie se constitue en champ de recherche historique à partir des années 1950 et se développe progressivement au cours des décennies 1960 et 1970.

L'histoire de l'historiographie peut elle-même être appréhendée en tant qu'objet d'étude historique. Des travaux – peu nombreux, et dans leur majorité limités à des articles et contributions à des colloques – se consacrent à l'histoire de ce domaine de la recherche historique. Entre historisation des réflexions sur l'historiographie et théorie sur l'histoire de l'histoire, ils retracent l'évolution de ce champ de recherche au travers de l'étude des ruptures et des renouvellements qu'il a connus. Ces travaux constituent le cœur de notre *corpus* de référence.

Par ordre chronologique de parution, figure tout d'abord « Pour une histoire de l'historiographie ». Publié dans le premier numéro de la revue *Storia della storiografia* par Charles-Olivier Carbonell, cet article offre une mise en perspective historique de l'histoire de l'historiographie par l'étude de sa naissance, de sa place au sein de la discipline historique et de l'évolution des rapports qu'elle entretient avec celle-ci de la fin du XVIII^e siècle au début des années 1980. En 1987, dans sa contribution à *Certitudes et incertitudes de l'histoire*, « L'apport de l'histoire de l'historiographie », Charles-Olivier Carbonell étudie plus spécifiquement les liens qui unissent Nouvelle histoire et histoire de l'historiographie. En 2002, Christian Amalvi dans « Naissance et affirmation de l'histoire

²¹ *Ibid.*, p.22.

²² *Ibid.*, p. 23.

²³ Jacques Le Goff, Pierre Nora (dir.), *Faire de l'histoire*, III tomes, Paris, Gallimard, 1974.

de l'Histoire »²⁴ analyse le passage de science auxiliaire de l'histoire à champ de la discipline historique qui s'opère au tournant des années 1960. En 2003, Évelyne Héry étudie les rapports entre histoire et historiographie depuis la publication des *Écoles historiques* de Guy Bourdieu et Hervé Martin en 1983 dans « La bataille de l'historiographie est-elle gagnée ? »²⁵. En 2006 dans *Le Dictionnaire des sciences humaines*, Philippe Poirrier fait un état des lieux des tendances historiographiques qui ont traversé la pratique de l'histoire de l'historiographie depuis les années 1970. Il distingue une approche socio-historique de la discipline et une approche théorique qui relève davantage de l'épistémologie. En 2008 dans « Réfléchir à l'histoire en historien : vers une connaissance de l'histoire par l'histoire », Patrick-Michel Noël consacre son étude à la disciplinarisation tardive de l'histoire de l'historiographie en France et au Canada ; aux perspectives problématiques adoptées depuis les années 1970 – étude des mutations de l'écriture historique, étude des rapports entre société et écriture de l'histoire, étude des processus de disciplinarisation de l'histoire – et au rôle de la théorisation historique de l'histoire au sein de la discipline historique. En 2012 paraît aux Belles Lettres *Disparu !*, un ouvrage de Sylvain Venayre dans lequel est consacrée une vingtaine de pages à l'histoire de la recherche en historiographie. Celles-ci sont destinées à en dresser un bilan des apports et des méthodes depuis le début des années 1980 en suivant le mouvement en spirale que semble désormais inéluctablement emprunter la recherche historique²⁶.

Dans le cadre de la présente étude, il est question de mesurer l'évolution de la recherche en historiographie depuis le début des années 1980 au travers de l'étude comparée des « Que sais-je ? » sur l'historiographie de Charles-Olivier Carbonell et Nicolas Offenstadt. Cette comparaison a cependant déjà été initiée en 2014 par Georg Iggers dans un article intitulé « Two contrasting french approaches to historiography » publié dans la revue internationale *History and Theory*.

Historien américain, Georg Iggers est né en Allemagne en 1926. Il arrive en 1938 aux États-Unis. En 1951, il soutient sa thèse *The Social Philosophy of the Saint-Simonians, 1824–1832* à l'Université de Chicago. Il enseigne dans plusieurs Universités, dont l'Université Dillard à La Nouvelle-Orléans de 1957 à 1963, l'Université Roosevelt de Chicago de 1963 à 1965, et l'Université de l'État de New-York à Buffalo où il enseigne à partir de 1965 et où il est nommé professeur émérite en 1978. Il mène des recherches sur l'histoire intellectuelle de l'Europe moderne et l'histoire de l'historiographie. Il en renouvelle l'approche en abordant l'historiographie dans une perspective

²⁴ Christian Amalvi « Naissance et affirmation de l'histoire de l'Histoire : jalons pour la connaissance de la Nouvelle Clio », dans *Une passion de l'Histoire. Histoire(s), Mémoire(s) et Europe. Hommage au professeur Charles-Olivier Carbonell, Op. Cit.*, pp.33-40.

²⁵ Évelyne Héry, « La bataille de l'historiographie est-elle gagnée ? », dans *Religion et mentalités au Moyen Âge : Mélanges en l'honneur d'Hervé Martin*, Sophie Cassagnes-Brouquet, Amaury Chalou, Daniel Pichot (dir.), Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003, pp. 17-23.

²⁶ Sylvain Venayre, « L'historiographie », dans *Disparu !*, Paris, Les Belles Lettres, 2012, pp.101-119.

globale, notamment dans l'ouvrage qu'il co-écrit avec Edward Wang *A Global History of Modern Historiography*. Par ailleurs, il participe en 1980 à la fondation de la Commission internationale d'historiographie du Comité International des Sciences Historiques qu'il présidera de 1995 à 2000, à la suite de Charles-Olivier Carbonell et Wolfgang Mommsen. Sous sa présidence, la Commission devient alors l'*International Commission for the History and Theory of Historiography*. Il est également connu pour être un historien engagé. Il a notamment présidé *The Education Commitee* et *The Executive Commitee of the Little Rock Chapter* au sein de la *National Association for the Advancement of Colored People*. Ses conceptions politiques se retrouvent dans ses travaux, notamment dans son article sur *L'historiographie*. Elles influent sur son traitement de l'historiographie et le regard qu'il porte sur les travaux en histoire de l'historiographie. Ainsi, si nous rejoignons certaines des interprétations de Georg Iggers, d'autres nous semblent biaisées.

Dans « Two contrasting french approaches to historiography », il adopte une approche à la fois historiographique et comparative des deux ouvrages. Historiographique, dans la mesure où il s'est intéressé aux conceptions et approches de l'histoire de l'historiographie des deux auteurs ; comparative, dans le sens de *comparative historiography*, c'est-à-dire d'historiographie comparée. Il compare la pratique de l'historiographie des deux auteurs français avec celle d'historiens de l'historiographie étrangers. Pour voir dans quelle mesure il est possible de parler de changement de climat historiographique entre la première édition de Charles-Olivier Carbonell et celle de Nicolas Offenstadt, leurs écrits sont d'une part situés dans le contexte historiographique national de leur publication. D'autre part, ils sont replacés dans une perspective globale et comparée.

Son article est construit en deux parties. Une première dans laquelle il présente les approches et conceptions de l'historiographie des deux auteurs pour défendre l'idée que, bien que totalement différentes, elles sont complémentaires²⁷. Une deuxième partie dans laquelle il replace les ouvrages dans leurs contextes de publication pour voir si les différences relevées en première partie sont dues à un changement de contexte historiographique ou si elles sont le fait de particularités propres aux auteurs²⁸.

Précisons d'emblée que bien que notre recherche puisse sembler similaire à celle de Georg Iggers par son approche comparative, elle en diffère. Premièrement, nous ne nous limitons pas à l'étude de l'édition de Charles-Olivier Carbonell de 1981 et de Nicolas Offenstadt de 2011. Notre recherche porte sur l'ensemble des éditions de *L'historiographie*. Deuxièmement, notre travail ne s'inscrit pas dans une approche globale de l'historiographie. Seuls certains éléments de

²⁷ Georg Iggers, « Two contrasting french approaches to historiography », *History and theory* n°53, Wesleyan University, 2014, pp. 105-118, I, pp. 105-113.

²⁸ *Ibid.*, II, pp.113-118.

contextualisation peuvent en relever. Troisièmement, il n'est pas uniquement question d'analyser les ouvrages au regard de leurs contextes de publications, mais d'étudier les contextes de publications au regard des ouvrages – notamment le contexte historiographique. Quatrièmement, nous abordons des aspects qui n'ont pas été abordés par Georg Iggers, tels que les conceptions théoriques de l'historiographie des deux auteurs ou la diffusion de leurs ouvrages. Enfin, si nous faisons preuve de critique – dans le sens où nous procédons à l'analyse critique des ouvrages – nous nous refusons à toute critique – qui inclurait un jugement qualitatif.

Ainsi, notre étude débute en 1981 avec la parution de la première édition du « Que sais-je ? » sur l'historiographie de Charles-Olivier Carbonell, et se termine de nos jours, période contemporaine à la seconde édition de l'ouvrage de Nicolas Offenstadt. Un retour sur l'histoire des auteurs et sur l'histoire de la collection est nécessaire pour cerner ce choix.

Charles-Olivier Carbonell²⁹ est né le 20 avril 1930 à Pézenas. Il passe son enfance à voyager dans les villes d'Istanbul en Turquie, de Sétif en Algérie et de Philippeville en Belgique, où son père enseigne la philosophie. Il retourne en France métropolitaine au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Il obtient son baccalauréat, puis s'inscrit à la faculté des Lettres de Toulouse où il étudie l'histoire jusqu'à l'obtention du CAPES en 1953. Il enseigne tout d'abord aux collèges de Dax et Castelnau-d'Audoubert, puis au lycée Pierre-de-Fermat après avoir passé l'agrégation. C'est alors qu'il est amené à rédiger, en collaboration avec Jean Sentou, son premier ouvrage destiné aux classes de Premières et Terminales : *Les Grandes civilisations* ; puis un deuxième : *Le Monde contemporain*.

Parallèlement, Charles-Olivier Carbonell travaille dans l'enseignement supérieur. Il donne alors des cours à l'Institut d'Études Politiques de Toulouse et il devient en 1961 assistant de Jacques Godechot, doyen de la faculté des Lettres de Toulouse. Il devient Maître de Conférences en 1978, puis professeur des Universités à l'Université Paul-Valéry de Montpellier, où il exerce jusqu'à devenir professeur émérite en 1998. De 1994 à 1998, il est directeur d'étude à l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres de Montpellier et responsable de la préparation de l'épreuve d'historiographie-épistémologie au CAPES. Il exerce la responsabilité de directeur du département d'histoire de l'Université Paul-Valéry de 1990 à 1992.

Il soutient deux thèses. La première en 1969, est une thèse de troisième cycle intitulée *Jacques-Joseph Champollion-Figeac, 1778-1767, sa vie, son œuvre : contribution à l'histoire de*

²⁹ Pour réaliser la présentation biographique de Charles-Olivier Carbonell, nous nous appuyons sur :
- Christian Amalvi (dir.), *Une passion de l'Histoire. Histoire(s), Mémoire(s) et Europe. Hommage au professeur Charles-Olivier Carbonell*, Toulouse, Privat, 2002.

- Christian Amalvi et Carol Iancu, « Le professeur Charles-Olivier Carbonell », *Historien et Géographe* n°423, Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie (APHG), Juillet-août 2013.

l'historiographie, de la presse et de l'enseignement en France dans la première moitié du XIX^{ème} siècle. Elle est consacrée à Jacques-Joseph Champollion-Figeac, frère du décrypteur des hiéroglyphes, Jean-François Champollion. Il est un érudit du XIX^e siècle ayant participé aux projets de réforme de l'histoire et aux chantiers documentaires lancés par François Guizot, dont l'histoire permet de retracer l'histoire culturelle, politique et sociale de la France des deux premiers tiers du XIX^e siècle. La deuxième thèse de Charles-Olivier Carbonell, soutenue en 1974 sous la direction de Jacques Godechot, est une thèse d'État intitulée : *Histoire et historiens en France (1865-1885). Définition et application d'une méthode à l'étude de l'historiographie française d'il y a cent ans.* Elle porte sur les changements qu'a connus le métier d'historien avec l'émergence de l'histoire scientifique, et par extension, les conceptions de l'histoire qui s'affrontent alors, reflets des batailles idéologiques, politiques et spirituelles.

Parmi les grands thèmes de l'œuvre historique de Charles-Olivier Carbonell – l'historiographie, l'Europe, la didactique de l'histoire et la mythographie politique – l'histoire de l'historiographie occupe une place de premier plan. En 1980, au lendemain du Congrès International des Sciences Historiques de Bucarest, il crée la Commission internationale d'historiographie, qu'il préside jusqu'en 1990. En 1982, il fonde la revue internationale d'historiographie *Storia della storiografia*. Son engagement pour l'historiographie se reflète dans l'organisation de congrès internationaux dédiés à ce champ d'études, comme celui de Montpellier organisé en 1983 « L'historiographie européenne à la fin du XIX^e siècle ». Cet engagement passe également par la publication de travaux parmi lesquels le « Que sais-je ? » qui constitue notre objet d'étude, mais aussi l'ouvrage qu'il co-écrit avec Jean Walch *Les sciences historiques de l'Antiquité à nos jours*, la publication d'actes de colloques, notamment ceux du colloque de Strasbourg de 1979 sur la naissance des *Annales*, ainsi que par des articles et communications tels que « Pour une histoire de l'historiographie » dans *Storia della storiografia* et « Les origines de l'État moderne : les traditions historiographiques françaises (1820-1990) » dans les *Publications de l'École française de Rome*.

L'Europe tient également une place importante dans ses recherches. « Au cours de la décennie 1990-2000, l'Europe est devenue, pour Charles-Olivier Carbonell, le lieu de convergence des recherches antérieurement menées en historiographie, en mythographie et en didactique »³⁰. Il s'engage dans le réseau de coopération scientifique en ethnologie et historiographie européennes Eurethon en 1991. Au côté de l'ethnologue Jocelyne Bonnet, fondatrice de l'Eurethon, il crée en 1992 un Centre d'études européen, le CEEM, et organise à Montpellier un Congrès International d'Eurohistoire. Il lance le projet éducatif européen « Enseigner l'Europe », et crée la collection

³⁰ Christian Amalvi (dir.), *Une passion de l'Histoire. Histoire(s), Mémoire(s) et Europe. Hommage au professeur Charles-Olivier Carbonell, Op. Cit.*, p.12.

« L'Imaginaire de l'Europe » aux éditions Privat de Toulouse. Il publie en 1996 *De l'Europe : identités, mémoires et mémoire* et dirige en 1999 *Une histoire européenne de l'Europe*.

Historien actif et impliqué, Charles-Olivier Carbonell est décédé le 2 janvier 2013 à Montpellier, à l'âge de 82 ans.

Nicolas Offenstadt est né le 9 octobre 1967 à Suresnes. Il est diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris en 1989, soutient sa thèse en 2001 sous la direction de Claude Gauvard *Discours et gestes de paix pendant la guerre de Cent Ans*. Il devient Maître de Conférences en 2001³¹ à l'Université de la Sorbonne où il est en charge du cours d'historiographie.

Ses travaux de recherches s'inscrivent dans des champs d'études variés. Sa thèse a porté sur l'histoire médiévale, il a publié *Oyez ! Haro ! Noël ! Pratiques du cri au Moyen Âge* et *Faire la paix au Moyen Âge*, et a dirigé avec Patrick Boucheron *L'espace public au Moyen Âge. Débats autour de Jürgen Habermas*. Il est membre du Laboratoire de Médiévistique Occidentale de Paris (LaMOP). Il s'est par ailleurs intéressé à la Première Guerre mondiale dans *Les Fusillés de la Grande Guerre et la mémoire collective (1914-1999)* et dirigé *Le Chemin des Dames : de l'événement à la mémoire*. Les recherches qu'il a menées sur la période médiévale et sur la Grande Guerre s'inscrivent principalement dans le champ de l'histoire de la guerre et de la paix. Plus récemment, ses travaux se sont consacrés à la question de la République Démocratique Allemande (RDA), notamment dans *Le pays disparu : sur les traces de la RDA* et *Urbex RDA : l'Allemagne de l'Est racontée par ses lieux abandonnés*.

Enfin, il a travaillé sur l'historiographie, avec une première publication en 2004 : *Les Mots de l'historien*. Il a dirigé aux côtés de Patrick Garcia, François Dosse et Christian Delacroix la publication d'une encyclopédie dédiée à l'historiographie³². En 2011 est publiée la première édition de son « Que sais-je ? » aux Presses Universitaires de France. En 2017 est publiée la seconde édition. Dans le champ de l'historiographie, nous pouvons inclure ses travaux sur les usages politiques de la mémoire et de l'histoire, notamment l'ouvrage co-dirigé avec Marilynne Crivello et Patrick Garcia *Concurrence des passés. Usages politiques du passé dans la France contemporaine*. Il s'est intéressé à l'utilisation politique de l'histoire sous la présidence de Nicolas Sarkozy dans *Comment Nicolas Sarkozy écrit l'histoire de France : dictionnaire critique* et *L'histoire bling-bling : le retour du roman national*.

³¹ « Listes de qualification aux fonctions de maître de conférences arrêtées en 2001 par les sections du Conseil national des universités », *Journal Officiel de la République Française* n°151, 01/07/2001

³² Christian Delacroix, François Dosse, Patrick Garcia, Nicolas Offenstadt (dir.), *Historiographies, concepts et débats*, II tomes, éditions Gallimard, 2010.

Engagé politiquement, il participe en 2005 à la création du Comité de Vigilance face aux Usages Publics de l'Histoire (CVUPH) aux côtés de Gérard Noiriel et Michèle Riot-Sarcey. Ce Comité rassemble des enseignants, membres d'associations et citoyens qui « souhaitent exercer leur vigilance et porter un regard critique sur les usages et mésusages publics de l'histoire ». Le comité est créé dans un contexte où les lois mémorielles se multiplient (loi du 29 janvier 2001 sur le génocide arménien ; loi du 21 mai 2001 sur l'esclavage ; loi du 23 février 2005 sur la présence française en outre-mer). L'article 4 de la loi du 23 février 2005 apparaît comme l'élément déclencheur de la fondation du Comité. Dans sa version initiale, l'article 4 était le suivant : « Les programmes de recherche universitaire accordent à l'histoire de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord, la place qu'elle mérite. Les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord, et accordent à l'histoire et aux sacrifices des combattants de l'armée française issus de ces territoires la place éminente à laquelle ils ont droit. La coopération permettant la mise en relation des sources orales et écrites disponibles en France et à l'étranger est encouragée. » La mention du « rôle positif de la présence française en outre-mer » et la prescription de son enseignement sont vivement critiquées par les historiens qui fondent le CVUPH en réaction à cette loi. Le Comité œuvre plus généralement à dénoncer ce qui relève selon ses membres de « l'instrumentalisation du passé »³³.

Les « Que sais-je ? » sur l'historiographie de Charles-Olivier Carbonell et Nicolas Offenstadt ont été publiés aux Presses Universitaires de France. Fondées en 1921, les Presses Universitaires de France créent en 1941, à l'initiative de Paul Angoulvent, alors directeur de la maison d'édition, la collection « Que sais-je ? »³⁴. La naissance de la collection doit être replacée dans son contexte. Dans la France occupée, le papier se fait rare et l'édition se porte mal. Le choix du petit format répond donc à une exigence matérielle. Par ailleurs, Paul Angoulvent visait un public majoritairement étudiant. L'idée était de proposer un accès à de la culture générale peu coûteux et rapide à lire³⁵. Le catalogue de la collection « Que sais-je ? » recense divers sujets de champs variés : droit-politique, économie, histoire-géographie, art, lettres, philosophie, psychologie, religions, sciences et société. Il est dans l'esprit de la collection que chaque ouvrage soit rédigé par un spécialiste de la question traitée³⁶, autrement dit, une personne dont les connaissances sur le sujet sont les plus à jour. Le catalogue réunit des synthèses de vulgarisation de 128 pages. Charles-Olivier Carbonell, lorsqu'il publie son ouvrage

³³ Pour plus d'informations concernant les positions du CVUPH : Comité de Vigilance face aux Usages Publics de l'Histoire, cvuh.blogspot.com, « Manifeste du Comité de Vigilance face aux usages publics de l'histoire du 17 juin 2005 », consulté le 23/06/2020, (<http://cvuh.blogspot.com/2007/02/manifeste-du-comite-de-vigilance-face.html>)

³⁴ Jean Feller, « "Que sais-je ?" : une collection qui a réponse à tout », dans *Communication et langages* n°28, 1975, p.71.

³⁵ *Ibid*, pp.71-72.

³⁶ *Ibid*, p.71.

en 1981, est donc l'un des historiens les plus au fait sur la question de l'historiographie. Situation qui dure dans le temps, dans la mesure où l'ouvrage est réédité à 8 reprises entre 1981 et 2003. Nous sommes en 2011 lorsque Nicolas Offenstadt publie la première édition du sien, soit 30 ans après la première édition de Charles-Olivier Carbonell.

Pour mesurer l'évolution de l'histoire de l'historiographie en France, ces deux ouvrages apparaissent donc comme des témoins fiables. Dans cette étude, il s'agira d'une part de les comparer dans leur conception, approche et traitement de la question historiographique, et d'autre part, de constamment les replacer dans leurs contextes : contexte de la recherche en historiographie tout d'abord, contexte de la discipline historique de manière générale ensuite.

Retracer l'évolution de la recherche en historiographie sur une période de plus de 30 ans de manière exhaustive s'avérerait être un travail titanesque. L'étude de deux ouvrages de référence permet de rendre compte des continuités et renouvellements qu'a connus l'histoire de l'historiographie en France de 1981 à nos jours. Nous suivrons donc le destin de deux ouvrages historiques qui portent en eux les traces permettant de retracer l'histoire de la recherche en historiographie, mais également celle des historiens qui les ont écrits ; ainsi, l'étude de ces ouvrages ne peut se faire sans qu'ils soient constamment replacés dans l'œuvre de leurs auteurs et sans qu'ils soient étudiés au regard des opinions politiques et idéologiques de ces derniers.

Dans le cadre de la présente recherche, nous opérons une distinction entre les différentes éditions de l'ouvrage de Charles-Olivier Carbonell. Les premières éditions sont celles qui correspondent aux éditions 1 à 5. Elles datent respectivement de 1981, 1986, 1991, 1993 et 1995. Les dernières éditions sont les éditions 6 à 8, datant de 1998, 2002 et 2003. Ce choix est dû au fait que le contenu des premières rééditions reste inchangé par rapport à celui de l'édition de 1981. C'est à partir de 1998, lorsqu'est publiée la sixième édition de *L'historiographie*, que le contenu connaît de légères modifications qui témoignent de l'évolution de l'histoire de l'historiographie et de l'histoire elle-même. Le contenu des éditions suivantes sera en tout point similaire à celle de 1998. Pour ce qui relève du « Que sais-je ? » de Nicolas Offenstadt, le contenu des éditions de 2011 et 2017 est en tout point similaire. Lorsqu'une distinction sera opérée entre elles, elle sera signalée.

Outre les différentes éditions de *L'historiographie*, qui sont nos sources principales, nous nous appuyons sur un *corpus* plus large. Il se compose de sources historiographiques qui sont les bibliographies des auteurs ainsi que des travaux en histoire de l'historiographie. Elles nous permettent de situer les ouvrages à l'échelle des auteurs et à l'échelle de la recherche en historiographie. Notre *corpus* comprend également une source orale. Il s'agit d'un entretien réalisé avec Nicolas Offenstadt

le 29 octobre 2019 sur ses travaux en historiographie. Nous nous appuyons aussi des sources numériques. Il s'agit notamment du catalogue Worldcat de l'*Online Computer Library Center* qui recense les bibliothèques dans lesquelles sont conservées les différentes éditions de *L'historiographie* et du catalogue du Système universitaire de documentation qui référence les thèses et ouvrages en historiographie publiés en France.

La présente étude relève de deux domaines de recherche : l'histoire de l'historiographie et l'historiographie comparée.

Tout d'abord, elle relève de l'histoire de l'historiographie, dans la mesure où nous étudions des productions historiographiques. Plus précisément, il s'agit d'une recherche en historiographie au second niveau. Le premier niveau étant l'étude de l'histoire de l'histoire, et le second, l'étude des travaux relevant de l'histoire de l'historiographie.

Par ailleurs, le fait de comparer deux ouvrages de la littérature historique place cette étude dans le domaine de l'historiographie comparée. Il s'agit tout d'abord de confronter les « Que sais-je ? » de Charles-Olivier Carbonell et Nicolas Offenstadt afin de voir en quoi ils se ressemblent et en quoi ils diffèrent dans leurs approches de l'histoire de l'historiographie. Il s'agit ensuite de les mettre en relation avec leurs contextes d'écriture et, par le recours à une méthode analogique, mesurer l'influence de ces contextes sur ces productions historiques.

L'histoire de l'historiographie de 1981 à nos jours : rupture de paradigme ou non ? Entendue au sens de modèle épistémologique, la notion de paradigme permet de désigner l'ensemble des représentations admises et des conceptions théoriques dominantes à un moment donné de l'histoire des sciences – en l'occurrence de l'histoire – qui orientent le choix des problèmes à résoudre et la manière de les appréhender^{37 38}. Lorsque l'on parle de paradigme, il n'est pas question de désigner de simples tendances et orientations nouvelles de la recherche, mais des bouleversements profonds, qui touchent la manière dont un objet est conceptualisé, étudié et interprété. Au travers de l'étude de *L'historiographie*, la présente recherche soulève la question de l'existence ou non d'une rupture dans la manière d'aborder l'historiographie depuis 1981.

³⁷ « Paradigme », Dictionnaire de l'Académie française, 9^e édition.

³⁸ « Paradigme », *Dictionnaire historique de la langue française*, Op. Cit.

Il s'agira dans un premier temps d'étudier l'histoire de l'historiographie dans sa dimension théorique. De l'analyse du maniement de la notion d'historiographie et de ses synonymes ressort son caractère ambigu. L'historiographie serait à la fois un champ de recherche et un objet d'étude. En plus de mettre en lumière les spécificités conceptuelles de l'histoire de l'historiographie, *L'historiographie* permet de confronter deux manières de concevoir sa pratique. Sensiblement différentes, les conceptions qui ressortent des définitions proposées par Charles-Olivier Carbonell et Nicolas Offenstadt révèlent-elles pour autant une rupture de paradigme ?

De l'étude théorique découle la nécessité d'une étude pratique. Ainsi, il sera dans un deuxième temps question de confronter les approches théoriques et les approches pratiques des auteurs. Si le constat d'un traitement différencié de l'historiographie et du recours à des choix méthodologiques dissemblables ressort de l'étude des « Que sais-je ? », peut-on pour autant parler de rupture épistémologique ? Les différences sont-elles davantage le fait de choix personnels des auteurs et de tendances historiographiques ou le fait d'un bouleversement total de la pratique de l'histoire de l'historiographie ?

S'ensuit enfin l'étude de la place de l'histoire de l'historiographie au sein de la discipline historique et l'étude de l'évolution de leurs rapports. Les différentes éditions de *L'historiographie* portent en elles les traces de cette évolution. Domaine longtemps marginalisé, l'histoire de l'historiographie s'impose progressivement jusqu'à devenir un champ de la recherche historique incontournable. Les éditions de *L'historiographie* ont elles-mêmes laissé des traces dans l'histoire de l'historiographie. Ouvrages de référence dans le milieu universitaire français, reconnus par les historiens de l'historiographie, les « Que sais-je ? » connaissent une diffusion à l'échelle mondiale. Une rupture épistémologique semble s'opérer dans les rapports qu'entretiennent l'histoire et l'histoire de l'historiographie, soulevant ainsi la question d'une rupture de paradigme touchant l'ensemble de la discipline historique.

BIBLIOGRAPHIE DES AUTEURS ÉTUDIÉS

Par ordre chronologique de parution

Charles-Olivier Carbonell

Ouvrages

Les Grandes civilisations, Paris, Delagrave, 1962.

Le Monde contemporain (manuel pour la classe de première et terminale), en collaboration avec Jean Sentou, Paris, Delagrave, 1962.

Le Grand Octobre russe : la révolution inimitable, Paris, Le Centurion, 1967.

Perspectives de théologie politique, en collaboration avec Jean Guyot, Michel Dagrassat et Pierres Eyt
Toulouse, Privat, 1969.

Le Message politique et social de la bande dessinée, (dir.), Toulouse, Privat, 1975.

Histoire et historiens, une mutation idéologique des historiens français, 1865-1885, Toulouse, Privat,
1976.

Historiographie du catharisme, Actes de la 14^e session d'histoire religieuse du Midi à Fanjeaux de
juillet 1978, (dir.), Toulouse, Privat, 1979.

La civilisation britannique, en collaboration avec Jean Costa et Suzy Halimi, Paris, Presses
Universitaires de France, 1980.

L'historiographie, Paris, Presses Universitaires de France, Collection « Que sais-je ? », 1981, 1986,
1991, 1993, 1995, 1998, 2002, 2003.

Hier, le monde (manuel pour la classe de première et terminale), Paris, Delagrave, 1982.

Histoire, en collaboration avec Jean Rives, Paris, Delagrave, 1982.

Georges Livet, Au berceau des Annales. Actes du colloque de Strasbourg, (11-13 octobre 1979)
Toulouse, Presse de l'IEP, 1983.

L'Autre Champollion, Toulouse, Privat, 1984.

- Les Grandes dates du XX^e siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, collection « Que sais-je ? », 1987, 1990, 1994, 2000, 2002.
- Historiographie de la couronne d'Aragon*, Actes du 12^e congrès de la Couronne d'Aragon, dans les Mémoires de la société archéologique de Montpellier, (dir.), t. XVII, 1989.
- Mythes et politique*. Actes du colloque du Centre d'études et de recherches en mythographie politique à l'EIP de Toulouse de mai 1987, en collaboration avec Jean Rives (dir.), Toulouse, Presse de l'Institut d'Études Politiques, 1990.
- Dictionnaire des biographies*, en collaboration avec Michel Koszul, Jean Rives et Pierre Vayssière, VI tomes, Paris, Armand Colin, 1992.
- Les temps de l'Europe*, (dir.), Conseil de l'Europe, II tomes, Strasbourg, 1993.
- Les Sciences historiques de l'Antiquité à nos jours à nos jours*, en collaboration avec Jean Walch, Paris, Larousse, 1994.
- De l'Europe : identités, mémoires et mémoire*, Actes du colloque international Eurohistoire de novembre 1992 à Montpellier, Toulouse, Presses Universitaires de Sciences sociales de Toulouse, 1996.
- Une histoire européenne de l'Europe*, (dir.), II tomes, Toulouse, Privat, 1999.
- L'Europe de Saint-Simon*, Toulouse, Privat, 2001.
- Prats-de-Mollo et les Pratéens : mémoire de pierres et souvenirs d'hommes*, en collaboration avec Jocelyne Bonnet-Carbonell, Perpignan, Trabucaire Etnologia, 2007.

Articles et contributions

- « Octobre russe : cinquante ans après », *Club* n°5, octobre 1967, pp.18-23.
- « Les événements de mai 68 ont-ils un sens ? », *Perspectives de théologie politique*, Toulouse, Privat, 1969, pp.17-34.
- « Jacques-Joseph et Jean-François Champollion : la naissance d'un génie », *Bulletin de la Société française d'égyptologie* n°65, 1972, pp.25-42.
- « Sur l'histoire et sur quelques historiens », *Revue d'histoire économique et sociale*, 1973, n°2, pp.267-276.
- « Les historiens français chroniqueurs de la guerre franco-allemande et de la Commune : naissance du nationalisme historiographique (1871-1875) », *Bulletin de la société d'histoire moderne*, 15^e série, n°13, 1975, pp.4-13.
- « Itinéraires : Bernanos de Gaulle », *Espoir*, n°12, 1975, pp.4-13.

- « Guizot, homme d'État, et le mouvement historiographique français du XIX^e siècle », *Actes du colloques François Guizot, Paris, 22-25 octobre 1974*, Allier Jacques (dir.), Paris, Société de protestantisme français, 1976.
- « La naissance de la Revue historique. Une revue de combat (1876-1885) » dans la *Revue historique*, T.255, Fasc. 2 (518), pp.331-351, Presses Universitaires de France, 1976.
- « L'histoire dite "positiviste" en France », dans *Romantisme*, 1978, n°21-22, pp.173-185.
- « L'analogie chez les historiens du XIX^e siècle », *Histoire et analogie, Bulletin de l'Institut collégial européen*, Loches, 1978, pp.36-42.
- « L'originalité de la collection Jules Isaac », *Jules Isaac*, Actes du colloque de Rennes de 1977, Paris, Hachette, 1979, pp.68-80.
- « L'armée et le pouvoir politique en Amérique latine », *Civilisation*, Université des sciences sociales de Toulouse, 1979, pp.64-73.
- « D'augustin Thierry à Napoléon Peyrat : un demi-siècle d'occultation », *Historiographie du catharisme*, 1979, pp.143-162.
- « Les historiens protestants libéraux ou les illusions d'une histoire scientifique », *Historiographie du catharisme*, 1979, pp.185-204.
- « Vulgarisation et récupération : le catharisme à travers le *mass media* », *Historiographie du catharisme*, 1979, pp.361-380.
- « L'Europe des savants à l'époque moderne. Approche pour un chapitre de l'histoire de l'Europe », *Geschichte Europas für den Unterricht des Europäer; Studien für internationalen Schulbuchforschung*, n°17, Georg Eckert Institut, 1980, pp.96-110.
- « La controverse historiographique entre catholiques et protestants et la naissance d'une histoire scientifique en France (XVI^e - XIX^e siècle) », *Actes du premier colloque Jean Boisset*, Montpellier, Université Paul-Valéry, 1980, t.2, pp.181-191.
- « Pour une histoire de l'historiographie », *Storia della storiografia* n°1, 1982, pp.7-25.
- « Après 1870. Régénérescence de la France et renaissance de la Gaule », *Nos ancêtres les gaulois*, Actes du colloque de Clermont-Ferrand, 1980, faculté de Lettres et Sciences humaines de Clermont II, 1982, pp.391-394.
- « Science et imaginaire dans l'historiographie française du XIX^e siècle », *Histoire et communication, Bulletin de l'Institut collégial européen*, Loches, 1982, pp.64-70.
- « Historia Pozytywna i Historia Pozytywistyczna », Cracovie, *Historyla. Studia Metodologiczne*, t. XI, pp.3-16.
- « L'analyse de contenu d'une revue historique : analyse quantitative », *Storia della storiografia*, n°3, 1983, pp.96-112.

- « De Renan à Paul Sabatier : la naissance d'une historiographie scientifique de Saint François d'Assise », *L'imaginaire di Francesco Nella storiografia dall'Umanisma all'ottecento*, Perugia, Maggiolieditore, 1983, pp.227-249.
- « Les professeurs d'histoire de l'enseignement supérieur en France au début du XX^e siècle », *Au berceau des Annales*, Actes du colloque de Strasbourg d'octobre 1979, Toulouse, Presses de l'I.E.P., 1983, pp.89-104.
- « La naissance de la société de l'histoire de France », *Annuaire-bulletin de la Société de l'histoire de France*, pp.111-127, Société de l'histoire de France, 1983-1984.
- « Le discours baroque sur la science de l'histoire », *Revisita de SBPH*, n°2, Sao Paulo, 1984, pp.65-76.
- « O passado na Profecia Orwelliana », *Historia : Questoes et Debates*, 1984, Curitiba, pp.177-188.
- « Images de guerres, guerres des images », *Les cahiers de Montpellier*, 1985, pp.7-13.
- « Evolucion general de la Historiografia en el mundo, principalmente in Francia », *La historiographia en occident desde 1945*, Universidad de Navarra, 1985, pp.5-17.
- « Retour baroque à une histoire narrative : les théoriciens de l'histoire en France au XVII^e siècle », *Études historiographiques*, Université de Bucarest, 1985, pp.83-95.
- « Questions à la Nouvelle histoire », *Annales de la sociedade Brasileira de Tesquina Historica*, Sao Paulo, 1985, pp.287-297.
- « L'espace et le temps dans l'œuvre d'Hérodote », *Storia della storiografia*, 1985, n°7, pp.138-149
- « Histoire narrative et histoire structurelle dans l'historiographie positiviste du XIX^e siècle », *Storia della storiografia*, n°10, 1986.
- « La réception de Max Weber dans l'historiographie française », Actes du XVI^e Congrès International des Sciences Historiques, Stuttgart, 1986, n°10, pp.87-89.
- « Armand Lunel, homme de mémoire », *Armand Lunel et les juifs du Midi*, Actes du colloque de 1982, Montpellier, Centre de recherches et d'études juives et hébraïques, 1986, pp.125-132.
- « Le discours baroque sur la science de l'histoire », *Baroque* n°12, Centre de recherches historiques – EHESS, Edition Cocagne, 1987.
- « La Révolution de 1789 à la lumière de la révolution de 1917 dans l'historiographie française », Actes du X^e colloque des historiens français et soviétiques, Moscou, 1987, pp.141-164.
- « L'idée de renaissance dans l'historiographie du XIX^e siècle », *Civilisation*, n°12, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 1987, pp.83-95.
- « L'apport de l'histoire de l'historiographie », *Certitudes et incertitudes de l'histoire*, sous la direction de Gilbert Gadoffre, Paris, Presses Universitaires de France, 1987, pp.204-210.
- « Le Midi en quelques cartes », *Midi*, n°2, 1987, pp.1-10.

- « Midi, histoire d'un mot », *Midi*, n°2n 1987, pp.11-14.
- « Pierre Ponsich, un érudit pour notre temps », *Études roussillonnaises offertes à PP. Ponsich*, Perpignan, Le publicateur, 1987, pp.13-14.
- « La réception de l'historiographie allemande en France (1866-1885), le mythe du modèle importé », *Transferts : les relations interculturelles dans l'espace franco-allemand*, Paris, éditions ERC, 1988, pp.17-27.
- « Les voyages présidentiels dans le Midi », *Midi*, Hors-série, 1988, pp.17-27.
- « Commémoration, commémorer. Histoire de mots », *Études du temps présent* n°1, Montpellier, 1989, pp.11-14.
- « L'animalisation de l'homme, une disqualification de l'Autre dans l'historiographie nationaliste française (1871-1875) », *Homme, animal, société*, Toulouse, Presses de l'IEP, 1989, t.III, pp.339-350.
- « Un conflit historiographique à l'occasion du bicentenaire de la Révolution française », *Études du temps présent* n°2, Montpellier, 1989, pp.79-84.
- « La Révolution enseignée », Rapport présenté au congrès mondial pour le bicentenaire de la Révolution, *L'Image de la Révolution française*, Oxford/Paris, Pergamon Press, 1990, vol. 4, pp.2397-2404.
- « Les relations diplomatiques franco-soviétiques. Approches historiographiques françaises », Actes du XI^e colloque des historiens français et soviétiques, Comité français des sciences historiques, 1990, pp.117-130.
- « France », *Great historians of the modern age*, Lucian Boa, New York, Greenwood Press, 1991.
- « Les Historiens universitaires français en Allemagne dans la seconde moitié du XIX^e siècle », Actes du colloque de Göttingen, novembre 1988, *Les Echanges universitaires franco-allemands*, Paris, Editions Recherche sur les civilisations, 1991, pp.181-192.
- « La France, fille aînée de l'histoire : Camille Jullian historien de l'identité française », *Camille Jullian, l'histoire de la Gaule et le nationalisme français*, Actes du colloque de Lyon de 1988, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1991, pp.103-120.
- « La frontière, une invention européenne ? », *Frontières visibles et invisibles*. Actes de l'atelier Eurethon 1990, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 1991, pp.117-121.
- « Antropologia, Etnologia et Historia : La Tercera Generation en Francia », *Hacia una Nueva Historia*, Actes de EL Escorial, Madrid, 1993, pp.91-100.
- « Les origines de l'État moderne : les traditions historiographiques françaises (1820-1990) », *Visions sur le développement des Etats européens, Théorie et historiographies de l'État moderne*. Actes

- du colloque de Rome (18-31 mars 1990)*, publication de l'école française de Rome, 1993, pp.297-312.
- « Une histoire des temps de l'histoire », *Les temps de l'Europe t.1 : Temps traditionnels, temps historiques*, Actes de l'atelier Eurethon 1991, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 1993, pp.154-166.
- « Les Uchronies au berceau des monarchies européennes (VIII^e -XVI^e siècle) », *Les temps de l'Europe, t.2, Temps mythiques*, Actes Eurethon, 1992, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 1994, pp.108-115.
- « Histoire » dans le *Dictionnaire des œuvres*, Paris, Robert Laffont, 1994.
- « Historiens » dans le *Dictionnaire des œuvres*, Paris, Robert Laffont, 1994.
- « Histoire » dans le *Dictionnaire des auteurs*, Paris Robert Laffont, 1994.
- « Historiens », dans le *Dictionnaire des auteurs*, Paris Robert Laffont, 1994.
- « Un historien marocain entre la tradition et la modernité : Mohamed al Mokhtar Soussis », *Les Arabes et l'histoire créatrice*, D. Chevalier (dir.), Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 1995, pp.133-138.
- « Racines et héritages méditerranéens de la civilisation européenne », *Ethnography of European Traditional Cultures*, t. 1, Athènes, Institute of Cultural Studies, 1995, pp.62-79.
- « Pauvre Ukraine ! Quelques remarques sur la place faite à l'Ukraine dans la mémoire française (fin XIX^e - milieu XX^e siècle) », *Revue du Nord*, hors-série n°10, Lille, 1996, pp.431-438.
- « La ville européenne entre mythe et histoire », *Ethnography of European Traditional Cultures*, t.2, Athènes, Institute of Cultural Studies, 1996, pp.19-31.
- « Histoire d'un paysage sonore : les cloches en Chrétienté de Cassien à Huysmans », *Cloches et sonailles. Mythologie, ethnologie et art campanaire*, Edisud, 1996, pp.17-21.
- « Mémoires et mémoire de l'Europe » *De l'Europe : identités, mémoires et mémoire*, Actes du colloque international Eurohistoire de novembre 1992 à Montpellier, Presses universitaires Sciences sociales de Toulouse, 1996, pp.233-272.
- « Le patrimoine entre histoire et ethnologie », *Ethnography of Europa Traditional Cultures*, t3, Athènes, Institute of Cultural Studies, 1998, pp.25-39.
- « Jules Isaac et Marc Bloch : la fêlure de 1938 », *Les engagements de Jules Isaac*. Actes du colloque d'Aix-en-Provence de mars 1997, *Cahiers de l'Association des amis de Jules Isaac*, Aix-en-Provence, 1998, pp.107-112.
- « Le bleu couleur de l'Europe ? Le bleu, couleur des Européens ? », *Eurasie*, n°9, 2000, pp.109-120.

Nicolas Offenstadt

Ouvrages

- Les ministres du Front populaire, témoins et mémorialistes de la défaite de 1940*, Mémoire, IEP, Paris, 1989.
- Victor Méric : de la guerre sociale au pacifisme intégral*, sous la direction de Jean-Pierre Azéma, Mémoire de DEA, IEP Paris, 1990.
- Histoire de la Ligue internationale des combattants de la paix, LICP*, sous la direction de Antoine Prost et Jacques Girault, Mémoire de maîtrise, Université de la Sorbonne, 1991.
- Les Fusillés de la Grande Guerre et la mémoire collective (1914-1999)*, Paris, Odile Jacob, 1999, 2002, 2009.
- « *Si je reviens comme je l'espère* » : *Lettres du front et de l'arrière, 1914-1918*, en collaboration avec Rémy Cazals, Paris, Grasset, 2003, 2004, 2005.
- Oyez ! Haro ! Noël ! Pratiques du cri au Moyen Âge*, en collaboration avec Didier Lett, Publications de la Sorbonne, 2003.
- Les Mots de l'historien*, (dir.), Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2004, 2005, 2009.
- Le Chemin des Dames : de l'événement à la mémoire*, (dir.) Paris, Perrin, 2004, 2012.
- Concurrence des passés. Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, en collaboration avec Patrick Garcia et Marilyne Crivello (dir.), Presses Universitaires des Provence, 2006.
- Paroles de paix en temps de guerre*, Actes du colloque de Carcassonne des 21 et 22 avril 2006, en collaboration avec Sylvie Caucanas et Rémy Cazals (dir.), Toulouse, Privat/Carcassonne, Les Audois, 2006.
- La Grande Guerre en 30 questions*, La Crèche, Geste éditions, 2007.
- Affaires, scandales et grandes causes, de Socrate à Pinochet*, en collaboration avec Stéphane Van Damme, Paris, Stock, 2007.
- Faire la paix au Moyen Âge*, Paris, Odile Jacob, mars 2007.
- Comment Nicolas Sarkozy écrit l'histoire de France : dictionnaire critique*, en collaboration avec Laurence De Cock, Sophie Wahnich et Fanny Madeline, Marseille, Agone, 2008.
- L'histoire bling-bling : le retour du roman national*, Paris, Stock, 2009.
- Historiographies, concepts et débats*, en collaboration avec Christian Delacroix, François Dosse et Patrick Garcia (dir.) II tomes, éditions Gallimard, collection « Folio histoire » 2010.

Un Moyen Age pour aujourd'hui : mélanges offerts à Claude Gauvard, en collaboration avec Julie Claustre et Olivier Mattéoni (dir.), Paris, Presses Universitaires de France, 2010.

14-18 aujourd'hui : la Grande Guerre dans la France contemporaine, Paris, Odile Jacob, 2010.

L'historiographie, Paris, Presses Universitaires de France, Collection « Que sais-je ? », 2011, 2017.

L'espace public au Moyen Âge. Débats autour de Jürgen Habermas, en collaboration avec Patrick Boucheron (dir.), Paris, Presses Universitaires de France, 2011.

En place publique : Jean de Gascogne, crieur au XV^e siècle, Paris, Stock, 2013 (Habilitation à diriger des recherches, soutenue en 2012 à l'Université de la Sorbonne sous l'intitulé « En place publique : Histoires de pratiques, pratiques de l'histoire »).

La Grande Guerre : carnet du centenaire, en collaboration avec André Loez, Paris, Albin Michel, 2013.

L'histoire un combat au présent, Paris, éditions Textuel, 2014.

Le pays disparu : sur les traces de la RDA, Paris, Stock, 2018 ; Paris, Gallimard, 2019.

Urbex RDA : l'Allemagne de l'Est racontée par ses lieux abandonnés, Paris, Albin Michel, 2019.

Articles et contributions

« Le pacifisme extrême à la conquête des masses : la Ligue Internationale des Combattants de la Paix (1931-1939) et la propagande », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°30, 1993. S'engager pour la paix dans la France de l'entre-deux-guerres, sous la direction de René Girault, pp. 35-39.

« Construction d'une "grande cause" : La réhabilitation des « fusillés pour l'exemple » de la Grande guerre », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, Société d'histoire moderne, Paris, Belin, 1997, pp. 68-85.

« Annoncer la paix, publication et sujétion pendant la Guerre de Cent ans », *Cahiers d'histoire, revue d'histoire critique*, n°66, 1997, pp. 23-36.

« Le rite et l'histoire. Remarques introductives », *Hypothèses*, éditions de la Sorbonne, 1998, pp. 7-14.

« Cris et cloches. L'expression sonore dans les rituels de paix à la fin du Moyen Age », *Hypothèses*, éditions de la Sorbonne, 1998, pp. 51-58.

« Écrire contre la guerre : littérature et pacifisme (1916-1938). », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°60, octobre-décembre 1998. Les engagements du 20^e siècle. pp. 144-145.

« Paix de Dieu et paix des hommes : L'action politique à la fin du Moyen Âge », *Politix*, vol. 15 n° 58, 2002, pp. 61-81.

- « Les pratiques historiennes au risque de la sociologie pragmatique. Trajectoire et perspectives », *Sens critique, sens de la justice*, Danny Trom, Claudette Lafaye et Marc Breviglieri (dir.), Paris, Economica, 2009.
- « Revue des revues », en collaboration avec Patricia Bell, Nicolas Defaud, Brigitte Gaïti, Jean-Noël Jouzel, et Cécile Robert, dans *Politix*, vol. 16, n°64, 2003. La question animale. pp. 205-212.
- « Guerres, paix et sociétés, 1911-1946 », Frédéric Rousseau, Neuilly, Atlande, collection « Clefs Concours, Histoire contemporaine », 2004.
- « Karl Ferdinand Werner. Naissance de la noblesse », dans Gérard Mauger et Louis Pinto (dir.), *Lire les sciences sociales*, vol. 4, 1997-2004, 2004, Paris, MSH, pp.305-313.
- « Olivier Christin, la Paix de religion. L'autonomisation de la raison politique au XVI^e siècle » dans Gérard Mauger et Louis Pinto (dir.), *Lire les sciences sociales*, vol. 4, 1997-2004, 2004, Paris, MSH, pp. 315-321.
- « Pierre Toubert, "l'histoire médiévale des structures" », *Genèses*, Belin, 2005, n°60, pp. 138-153.
- Préface dans *Carnets secrets, 1914-1918 : suivis de Lettres et notes de guerre*, Abel Ferry, Paris, Grasset, 2005.
- Postface dans *La grève des tranchées, les mutineries de 1917*, Denis Rollang, Paris, Imago, 2005.
- « Histoire et politique autour d'un débat et de certains usages », *Nouvelles FondationS*, Fondation Gabriel Péri, 2006, n°2, pp.65-75.
- « Le pays a un héros : le dernier poilu », *L'Histoire*, mai 2007.
- « La figure imposée du dernier poilu », *Le Monde diplomatique*, vol. 649, no. 4, 2008, pp. 27-27.
- Nicolas Offenstadt, « Pragmatisme et justification. Regards historiens », *Hypothèse*, éditions de la Sorbonne, 2008, pp. 137-140.
- « L'"histoire politique" de la fin du Moyen Âge », *Être historien du Moyen âge au XXI^e siècle*, Congrès de la SHMESP, Cergy-Pontoise, Évry, Marne-la-Vallée, Saint-Quentin-en-Yvelines, 31 mai-3 juin 2007, Paris, éditions de la Sorbonne, 2008, pp. 179-198.
- « Un petit air de 14-18 », *L'Histoire*, vol. 347, no. 11, 2009, pp. 34-35.
- « De quelques cris publics qui ont mal tourné. La proclamation comme épreuve de réalité à la fin du Moyen Age », dans *Violences souveraines au Moyen Age*, François Foronda, Paris, Presses universitaires de France, 2010, pp. 153-163.
- Contribution dans *À quoi sert l'histoire aujourd'hui ?*, Emmanuel Laurentin (dir.), Bayard France Culture, 2010.
- « Archives, documents, sources » dans *Historiographies, concepts et débats*, Christian Delacroix, François Dosse, Patrick Garcia, Nicolas Offenstadt (dir.), II tomes, éditions Gallimard, collection « Folio histoire » 2010, t.1 pp.68-78.

- « Colloques » dans *Historiographies, concepts et débats*, Christian Delacroix, François Dosse, Patrick Garcia, Nicolas Offenstadt (dir.), II tomes, éditions Gallimard, collection « Folio histoire » 2010, t.1, pp.86-91.
- « Histoire-bataille » dans *Historiographies, concepts et débats*, Christian Delacroix, François Dosse, Patrick Garcia, Nicolas Offenstadt (dir.), II tomes, éditions Gallimard, collection « Folio histoire » 2010, t.1, pp.162-169.
- « La Guande Guerre », dans *Historiographies, concepts et débats*, Christian Delacroix, François Dosse, Patrick Garcia, Nicolas Offenstadt (dir.), II tomes, éditions Gallimard, collection « Folio histoire » 2010, t.3, pp.1062-1073.
- « Le témoin et l'historien », dans *Historiographies, concepts et débats*, Christian Delacroix, François Dosse, Patrick Garcia, Nicolas Offenstadt (dir.), II tomes, éditions Gallimard, collection « Folio histoire » 2010, t.3, pp.1242-1252.
- « Pratique-pratiques », dans *Historiographies, concepts et débats*, Christian Delacroix, François Dosse, Patrick Garcia, Nicolas Offenstadt (dir.), II tomes, éditions Gallimard, collection « Folio histoire » 2010, t.2, pp.845-852.
- « Socio-histoire », dans *Historiographies, concepts et débats*, Christian Delacroix, François Dosse, Patrick Garcia, Nicolas Offenstadt (dir.), II tomes, éditions Gallimard, collection « Folio histoire » 2010, t.1, pp.618-624.
- « Guerre civile et espace public à la fin du Moyen Âge. La lutte des Armagnacs et des Bourguignons », *La politisation : Conflits et construction du politique depuis le Moyen Âge*, Philippe Hamon et Laurent Bourquin, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010, pp. 111-129).
- « Les rieurs publics au Moyen Age », *L'Histoire*, vol. 362, no. 3, 2011, pp. 76-79.
- « Le grand affrontement », *L'Histoire*, vol. 380, no. 10, 2012, pp. 40-40.
- « Espionner, enrôler, convaincre », *L'Histoire*, vol. 380, no. 10, 2012, pp. 68-68.
- « L'histoire auditive, un nouveau chantier, quelques remarques » dans *Clameur publique et émotions judiciaires : De l'Antiquité à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013.
- « Le comité de vigilance face aux usages publics de l'histoire. Courte histoire contemporaine d'une pratique d'engagement (2005-2007) », dans *Genre et utopie*, Laurent Colantonio, Paris, Presses Universitaires de Vincennes, 2014, pp. 331-348.
- « Mémoires de la Grande guerre », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, La contemporaine, 2014, n°113-114, pp. 2-5.
- « Pratiques contemporaines de la Grande guerre en France. Des années 1990 au centenaire », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, La contemporaine, 2014, n°113-114, pp.91-99.
- Préface dans *Notre mère la guerre : le récit complet*, Maël Kris, Paris, Futuropolis, 2014.

- Conclusion dans *La bataille : du fait d'armes au combat idéologique XI^e - XIX^e siècle*, Actes du colloque international de Rennes des 5 et 6 décembre 2012, sous la direction de Ariane Boltanski, Yann Lagadec et Franck Mercier, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015.
- « Histoire des banques dans l'historiographie de la Grande Guerre : Remarques conclusives », dans *Les banques françaises et la Grande Guerre : Journée d'études du 20 janvier 2015*, Paris, Institut de la gestion publique et du développement économique, 2016.
- Préface dans *Les historiens de garde : de Lorant Deutsch à Patrick Buisson, la résurgence du roman national*, William Blanc, Christophe Naudin et Aurore Chéry, Paris, Libertalia, 2016.
- Entretien « La RDA : "Pays disparu", nation disparue ? », *Hérodote*, Paris, La Découverte, 2019, n°4, pp.179-186.
- « Thérapie de choc en RDA », *L'Histoire*, vol. 464, no. 10, 2019, pp. 48-53.
- « À la recherche du pays disparu », *L'Histoire*, vol. 464, no. 10, 2019, pp. 54-57.

PARTIE I

L'historiographie et l'histoire
de l'historiographie :
approche théorique

En théorie, qu'est-ce que l'histoire de l'historiographie ? Caractérisée par la notion centrale d'historiographie, l'histoire de l'historiographie est marquée par une complexité conceptuelle. En effet, cette notion n'est pas sans poser problème. Patrick-Michel Noël l'a notamment souligné : la notion d'historiographie est d'une redoutable ambiguïté sémantique³⁹. Une première étape nécessaire à la compréhension de ce qu'est, d'un point de vue théorique, l'historiographie, réside ainsi dans l'étude de l'emploi de la notion et de ses synonymes par Charles-Olivier Carbonell et Nicolas Offenstadt. Elle permet en outre de questionner la nature de la recherche en historiographie, de ses objets et de leurs évolutions.

Peut-on par ailleurs parler d'une redéfinition de l'histoire de l'historiographie depuis 1981 ? La question de la conception théorique de l'histoire de l'historiographie nous amène à interroger la façon dont les auteurs définissent leur champ de recherche. Une seconde étape nécessaire pour cerner ce qu'est en théorie l'histoire de l'histoire consiste ainsi en une étude comparée des définitions proposées par les auteurs. De leurs façons de concevoir l'historiographie comme domaine de recherche et d'appréhender l'historiographie comme objet d'étude, peut-on parler d'une rupture conceptuelle ?

³⁹ Patrick-Michel Noël, « Réfléchir à l'histoire en historien : vers une connaissance de l'histoire par l'histoire », dans Julien Massicotte, Maria Neagy et Stéphane Savard (dir.), *Actes du 7^e colloque étudiant du Département d'histoire de l'Université Laval*, Artefact, 2008, pp.165-188.

CHAPITRE I

L'historiographie : champ de recherche ou objet d'étude ?

I. Historiographie : ambiguïté et synonymie

Le terme « historiographie » est ambigu. Il permet à la fois de désigner le champ de recherche historique qui étudie l'histoire de l'histoire et son objet d'étude.

1. L'historiographie comme champ de recherche

Un premier sens du terme « historiographie » renvoie au champ de recherche qui étudie l'histoire de l'écriture historique. Il est employé par les auteurs comme synonyme d'histoire de l'histoire et d'histoire de l'historiographie pour désigner le domaine de recherche dans lequel ils s'inscrivent. L'ensemble des préfaces du « Que sais-je ? » de Charles-Olivier Carbonell définissent l'historiographie comme « l'histoire du discours historique »⁴⁰, c'est-à-dire comme un domaine de recherche historique. Dans la préface de l'édition de 1998, Charles-Olivier Carbonell souligne l'évolution du « statut de l'historiographie »⁴¹ depuis 1981. Il est alors question de l'évolution de l'historiographie en tant que champ de recherche depuis la première édition de son ouvrage. Nicolas Offenstadt l'utilise également. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, il utilise exclusivement le terme « historiographie » pour désigner le champ de recherche dans lequel il s'inscrit. Dans *L'historiographie*, il l'emploie aussi en ce sens, en insistant toutefois sur les diverses manières qui permettent de désigner son domaine de recherche : « histoire de l'histoire », « histoire de l'historiographie » voire « méthode (ou épistémologie) »⁴².

La reconnaissance du terme « historiographie » dans une acception renvoyant à un domaine de la recherche historique est pourtant loin de faire consensus. Il est d'ailleurs absent des dictionnaires

⁴⁰ Charles-Olivier Carbonell, *L'historiographie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1981, 1986, 1991, 1993, 1995, 1998, 2002, 2003, p.4.

⁴¹ *Ibid.*, 1998, 2002, 2003, p.3.

⁴² Nicolas Offenstadt, *L'historiographie*, Paris, Presses Universitaires de France, 2011, 2017, p.5.

contemporains aux éditions des « Que sais-je ? ». En 1989, dans le *Grand Larousse de la langue française*, le terme désigne le « travail de l'historiographe ; ensemble d'ouvrages d'historiographes : l'historiographie moderne ». Dans la 9^e édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, l'historiographie est définie de la manière suivante : « XV^e siècle, au sens de " histoire". Dérivé d'historiographe ou emprunté du latin médiéval *historiographia*, "travail d'historien". Activité, travail de l'historiographe. Par métonymie : Ensemble d'ouvrages écrits par des historiographes ou des historiens sur une période ou sur un sujet donné. L'historiographie des empereurs byzantins. L'historiographie révolutionnaire ». *Le Robert* l'entend au sens de « travail de l'historiographe. – Ensemble d'ouvrages d'historiens, d'historiographes, de documents historiques sur un sujet, une période » et d' « aspect narratif du travail de l'historien ». *Le Larousse* la définit comme « travail de l'historiographe » et « ensemble des documents historiques relatifs à une question ». L'ensemble de ces définitions renvoie aux objets d'étude de l'historiographie, mais aucunement à la recherche en historiographie. Pourtant, l'historiographie, entendue au sens de champ de recherche figure dans la collection *Le Petit Larousse illustré* qui, en plus des deux sens présentés dans *Le Larousse*, mentionne celui qui désigne l' « étude des façons de concevoir et d'écrire l'histoire ». L'ambiguïté du terme « historiographie » apparaît comme d'autant plus forte du fait que l'usage qui en est fait par les historiens n'est pas systématiquement présent dans les dictionnaires contemporains aux éditions de *L'historiographie*.

Histoire de l'histoire, histoire de l'historiographie ou encore historiographie sont autant de formulations qui permettent de désigner le champ de recherche qui étudie l'histoire de la discipline historique. La troisième formulation peut également désigner le travail de l'historiographe et de l'historien, un ensemble d'ouvrages et documents historiques relatifs à une période ou à un sujet donné, voire l'aspect narratif du travail de l'historien. Ces différents sens que revêt le terme « historiographie » constituent des objets d'étude de l'histoire de l'historiographie.

2. L'historiographie comme objet d'étude

Un deuxième sens du terme « historiographie » renvoie donc à la notion d'écriture de l'histoire. Employé seul et à la forme nominale, le terme peut renvoyer à l'écriture historique de manière générale. Dans le premier chapitre de Charles-Olivier Carbonell, « Pré-histoire, la mémoire avant l'écriture », il est employé comme synonyme d'histoire écrite. Il est question des « sociétés sans historiographie »⁴³ qui font reposer le récit de leur passé sur la mémoire et la transmission orale. La

⁴³ Charles-Olivier Carbonell, *L'historiographie, Op. Cit.*, p.5.

transition entre ce premier chapitre consacré aux sociétés sans histoire écrite et le chapitre consacré à la naissance de l'histoire insiste sur le passage de l'oralité à l'écriture : « L'instant est [...] venu pour l'histoire orale de se faire histoire écrite, historiographie »⁴⁴. Dans les premières éditions de son ouvrage, Charles-Olivier Carbonell emploie « historiographie » à la forme nominale à 22 reprises, puis, à partir de la 6^e édition, à 20 reprises, pour désigner l'écriture historique. En contraste, le terme « historiographie » n'est employé qu'à 5 reprises pour évoquer l'écriture de l'histoire de manière générale par Nicolas Offenstadt. Il est question d'accorder une place « aux réflexions et travaux de différentes historiographies »⁴⁵, c'est-à-dire de différentes manières d'écrire l'histoire, ainsi que de « tendance de l'historiographie »⁴⁶, faisant de l'historiographie un ensemble subdivisible. L'historiographie-recherche étudie donc l'historiographie-écriture. Face à cette ambiguïté, François Dosse, Patrick Garcia et Christian Delacroix proposent de désigner l'historiographie-écriture et l'historiographie-recherche en désignant par « historio-graphie » la manière d'écrire l'histoire⁴⁷.

Si le mot « historiographie » peut désigner un objet d'étude général, il permet également de désigner des objets particuliers. Il peut ainsi renvoyer à des manières d'écrire l'histoire lorsqu'il est suivi d'un adjectif ou qu'il s'inscrit dans un groupe nominal, notamment l'écriture de l'histoire d'une période donnée, d'un espace donné, d'un courant ou d'un champ historique particulier, ainsi qu'un type d'histoire particulier. L'analyse des différents adjectifs et groupes nominaux utilisés permet de faire émerger différentes catégories de l'écriture de l'histoire. Les formes de l'écriture historique peuvent être distinguées par périodes. Charles-Olivier Carbonell et Nicolas Offenstadt parlent d'« historiographie médiévale » pour désigner l'écriture historique au Moyen Âge. Les historiographies se distinguent également par zone géographique ou linguistique d'appartenance. Il question d'« historiographie chinoise » ou d'« historiographie arabe » dans l'ouvrage de Charles-Olivier Carbonell, et il est question d'« historiographie francophone » ou encore d'« historiographie allemande » chez Nicolas Offenstadt. Le terme peut être complété par un adjectif renvoyant à un courant historiographique particulier. On parle alors d'« historiographie romantique » pour parler de l'histoire telle qu'elle est écrite par les historiens romantiques du XIX^e siècle. « Historiographie » peut aussi s'inscrire dans un groupe nominal et renvoyer à un champ historique donné. Chez Nicolas Offenstadt il est question de « l'historiographie des modes de pacifications et du pacifisme ». Enfin, « historiographie » peut être suivie d'un adjectif qualifiant un type d'histoire en fonction de ses auteurs. C'est notamment le cas de l'« historiographie cléricale » ou de l'« historiographie officielle » chez Charles-Olivier Carbonell. L'ensemble de ces formes d'historiographies sont des

⁴⁴ *Ibid.*, p.7.

⁴⁵ Nicolas Offenstadt, *L'historiographie, Op. Cit.*, p.6.

⁴⁶ *Ibid.*, p.90.

⁴⁷ Christian Delacroix, François Dosse, Patrick Garcia, *Les courants historiques en France XIX^e –XX^e siècles*, Paris, Armand Colin, 1999, p.11.

objets d'étude de l'histoire de l'historiographie. Si l'étymologie du terme renvoie à l'écriture de l'histoire, historiographie est également « synonyme d'histoire (la discipline) ou signifie le travail de l'historien »⁴⁸. Ainsi, lorsque les auteurs évoquent une historiographie particulière, il n'est pas uniquement question de l'écriture de l'histoire, mais de l'ensemble des éléments qui conditionnent cette écriture. La place donnée à l'histoire, la façon de la concevoir, les méthodes ainsi que la pratique de celle-ci influent sur l'écriture historique.

Si l'étude sémantique de l'usage de la notion d'historiographie permet de distinguer les divers sens qu'elle revêt, cela n'infirme en rien son caractère ambigu. La complexité conceptuelle de la notion d'historiographie résultant de son ambiguïté sémantique se vérifie sur l'ensemble de la période étudiée. Elle est d'autant plus forte qu'elle est utilisée aussi bien pour qualifier l'historiographie comme domaine de recherche que l'historiographie comme écriture historique. L'historiographie est à la fois champ de recherche et objet d'étude.

II. *L'historiographie : un titre ambigu*

L'ambiguïté du terme historiographie nous amène à nous questionner sur le sens à donner au titre des « Que sais-je ? ». *L'historiographie* doit-il être compris au sens de champ de recherche ou d'objet d'étude ?

Lorsque l'on se focalise sur le contenu des ouvrages, il est question d'historiographie au sens d'écriture de l'histoire, c'est-à-dire au sens d'objet d'étude de l'histoire de l'historiographie. Plus que la présentation des différentes manières d'écrire l'histoire qui se sont succédé, il est question de l'ensemble des conditions d'élaboration de l'écriture de l'histoire. Les différents chapitres du « Que sais-je ? » de Charles-Olivier Carbonell traitent des différentes historiographies, des différentes manières de faire de l'histoire. Certains titres sont particulièrement évocateurs, tels « l'historiographie chinoise » et « l'historiographie marxiste ». Les différents chapitres présentent le contexte d'élaboration qui conditionne la production historiographique. Il en va de même pour Nicolas Offenstadt qui présente les conditions matérielles d'élaboration du récit historique, les rapports de l'histoire à d'autres disciplines, leur influence sur l'écriture de l'histoire et les mutations qui surviennent dans cette écriture. L'historiographie est alors entendue au sens d'écriture de l'histoire chez les deux auteurs, dont les « Que sais-je ? » livrent un récit historique.

À l'inverse, lorsque l'on étudie les introductions, préfaces et quatrièmes de couverture des ouvrages, le terme prend principalement le sens de champ de recherche. Sur la quatrième de

⁴⁸ Nicolas Offenstadt, *L'historiographie*, *Op. Cit.*, p.5.

couverture de l'édition de 2003 de Charles-Olivier Carbonell, l'historiographie est présentée par son objet d'étude : « L'histoire de l'histoire : tel est l'objet, réduit à sa plus simple expression, de l'historiographie »⁴⁹. Sur celles des éditions de Nicolas Offenstadt nous est présenté « l'objet de l'historiographie » qui est « d'explorer les conceptions de l'histoire, les pratiques et les manières de faire des historiens »⁵⁰. Dans les préfaces et introductions, l'historiographie revêt également le sens de champ de recherche historique. Pour Charles-Olivier Carbonell, l'historiographie c'est « l'histoire du discours historique »⁵¹. Nicolas Offenstadt, bien qu'il précise que l'historiographie peut désigner un sujet d'écriture historique et le travail de l'historien, fait principalement mention de l'historiographie en tant que domaine de la recherche historique. « L'historiographie [...] s'est longtemps consacrée à l'histoire des idées sur l'histoire »⁵², « L'historiographie s'intéresse donc aujourd'hui aux historiens, à leur conception de l'histoire, à leur méthode, et à leur production, ainsi qu'aux usages de l'histoire »⁵³, « faire de l'historiographie, loin de la lecture abstraite d'œuvres obligées, c'est à la fois s'inscrire dans un héritage [...], réfléchir sur ses pratiques et, finalement, penser les liens du passé et du présent. »⁵⁴. Il est question d'historiographie au sens de champ historique. L'accroche de son ouvrage se base d'ailleurs sur deux citations qui présentent l'historiographie en ce sens : celle du « Que sais-je ? » de Charles-Olivier Carbonell lui-même et celle des *Écoles historiques* de Guy Bourdieu et Hervé Martin. Pourtant, s'il est principalement question de définir et présenter la recherche en historiographie, il prend le temps de présenter l'historiographie en tant qu'objet de son ouvrage : « Dans ce volume on privilégiera l'historiographie de l'histoire en tant que discipline avec ses règles et ses méthodes »⁵⁵. La discipline dont il est ici question est la discipline historique et le terme « historiographie » doit être entendu au sens d'écriture de l'histoire. Il précise : « autrement dit, l'histoire telle qu'elle s'écrit depuis le XIX^e siècle »⁵⁶.

L'emploi variable du terme dans les deux ouvrages ne permet pas de déterminer de manière certaine le sens à donner au titre des ouvrages. Si la présentation du double sens du mot est présente dans l'introduction de Nicolas Offenstadt et absente des préfaces de Charles Olivier Carbonell, son emploi au sens d'écriture de l'histoire dans son exposé ne permet pas de décréter que le titre devrait être compris au sens d'histoire de l'histoire. *L'historiographie* est à la fois le champ de recherche et l'objet de cette recherche.

⁴⁹ Charles-Olivier Carbonell, *L'historiographie*, *Op. Cit.*, 2003, quatrième de couverture.

⁵⁰ Nicolas Offenstadt, *L'historiographie*, *Op. Cit.*, quatrième de couverture.

⁵¹ Charles-Olivier Carbonell, *L'historiographie*, *Op. Cit.* p.4.

⁵² Nicolas Offenstadt, *L'historiographie*, *Op. Cit.*, p.4.

⁵³ *Ibid.*

⁵⁴ *Ibid.*, p.7.

⁵⁵ *Ibid.*, p.5.

⁵⁶ *Ibid.*

III. Distinguer l'historiographie-recherche de l'historiographie-écriture

Distinguer la recherche en historiographie de son objet est pourtant possible. Si le terme français « historiographie » seul ne le permet pas, des termes étrangers le permettent. La distinction existe notamment en anglais et en allemand, comme le souligne Nicolas Offenstadt en introduction de son ouvrage. En anglais l'historiographie-recherche est désignée par *History of historiography*⁵⁷. *History* désigne l'étude du passé humain et *historiography* l'écriture de l'histoire. L'allemand va encore plus loin. Si l'on peut parler de *Historiographiegeschichte* – histoire de l'historiographie – l'on peut également parler de *Geschichte der Geschichtsschreibung* – histoire de l'écriture de l'histoire – et de *Geschichte der Geschichtsforschung* – histoire de la recherche historique⁵⁸. En anglais comme en allemand, objet d'étude et domaine d'étude sont distingués. Cette distinction se retrouve également en italien et en espagnol. En italien la recherche en historiographie est désignée par *Storia della storiografia* ; *storia* désignant l'histoire et *storiografia* la production historique. *Storia della storiografia* est d'ailleurs le titre que porte de la revue dédiée à la recherche en historiographie créée en 1981 par Charles-Olivier Carbonell. En espagnol, la recherche en historiographie est désignée par le terme *historiografía*. C'est sous le titre *historiografía* que paraissent les traductions espagnoles de 1986 et 1993 du « Que sais-je ? » de Charles-Olivier Carbonell, conférant ainsi au titre de l'ouvrage le sens de champ de recherche historique et non celui d'écriture de l'histoire. Notons cependant que, s'agissant d'un choix de traduction, cet élément ne permet pas de clore le débat sur le sens à donner au titre de l'ouvrage.

En français, la distinction entre la recherche en historiographie et l'historiographie comme objet d'étude est également possible, bien qu'elle soit absente des « Que sais-je ? ». On peut utiliser pour désigner le champ de recherche les formulations histoire de l'histoire et histoire de l'historiographie et préférer l'emploi du terme « historiographie » pour désigner les productions historiques étudiées. C'est notamment le choix de Bernard Guenée dans *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, ouvrage de référence utilisé par les deux auteurs. Face à l'ambiguïté du terme « historiographie », Bernard Guenée choisit de l'utiliser pour désigner les œuvres historiques et de distinguer l'étude de ces œuvres en employant les formulations d'histoire de l'histoire et histoire de l'historiographie⁵⁹. C'est également ce que Charles-Olivier Carbonell fait dans *Histoire et historiens*. L'histoire de l'historiographie est posée en tant que genre historique dès la première ligne de sa préface⁶⁰. Il y consacre une partie dans laquelle il présente l'histoire de la recherche en historiographie,

⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁸ *Ibid.*

⁵⁹ Bernard Guenée, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, *Op.Cit.*, p.12.

⁶⁰ Charles-Olivier Carbonell, *Histoire et Historiens, une mutation idéologique des historiens français, 1865-1885*, *Op. Cit.*, p.7.

sa place dans la recherche historique et les méthodes qu'elle utilise⁶¹. Il distingue clairement histoire de l'historiographie et historiographie en définissant la seconde comme « la production historique, l'ensemble des œuvres historiques »⁶². Il ne reprend pas cette distinction dans son « Que sais-je ? ». Lorsqu'en 2011 Nicolas Offenstadt publie sa première édition de *L'historiographie*, la distinction entre historiographie, histoire de l'historiographie ou histoire de l'histoire a totalement disparu. Ces formulations sont présentées comme trois synonymes pouvant désigner le champ d'étude historique consacré à l'histoire de la discipline historique⁶³. N'étant pas clairement distinguée l'historiographie-recherche de l'historiographie-écriture, l'ambiguïté sémantique de la notion demeure.

⁶¹ *Ibid.*, pp.33-67.

⁶² *Ibid.*, p.42.

⁶³ Nicolas Offenstadt, *L'historiographie, Op. Cit.*, p.5.

CHAPITRE II

De 1981 à nos jours : une redéfinition de l'histoire de l'historiographie ?

Distinguer l'historiographie en tant que champ de recherche de l'historiographie en tant qu'objet d'étude permet d'esquisser le portrait de l'histoire de l'historiographie. Étudier les définitions qu'en donnent les auteurs permet de compléter ce portrait. Au travers de deux définitions, deux conceptions de l'histoire de l'historiographie émergent. Sensiblement différentes, ces deux définitions révèlent-elles pour autant une rupture dans la conception théorique de l'histoire de l'historiographie ?

I. L'histoire de l'historiographie entre histoire et sociologie

« Qu'est-ce que l'historiographie ? Rien d'autre que l'histoire du discours – un discours écrit et qui se dit vrai – que les hommes ont tenu sur le passé ; sur leur passé »⁶⁴.

Pour Charles-Olivier Carbonell, l'étude du discours historique implique tout d'abord de replacer « constamment dans ses environnements [...] la diversité des modes de représentation du passé dans l'espace et dans le temps »⁶⁵. L'écriture de l'histoire est une pratique qui, d'une société à une autre, d'une culture à une autre, est hétérogène. Les « représentations collectives »⁶⁶ des communautés et sociétés transparaissent des écrits qui en sont issus, faisant ainsi de l'historiographie, au sens de manière d'écrire l'histoire, « le meilleur des témoignages que nous pouvons avoir sur les cultures disparues »⁶⁷.

Si le discours historique s'inscrit dans un contexte social, un contexte culturel, et dans un état des mentalités, il est également le fruit d'une production individuelle : « la dignité de l'histoire "science humaine" n'est ni dans son statut scientifique, ni dans son objet humain, mais dans la nature heureusement trop humaine de l'historien »⁶⁸.

⁶⁴ Charles-Olivier Carbonell, *L'historiographie*, *Op. Cit.* p.4.

⁶⁵ *Ibid.*, p.3.

⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁷ *Ibid.*, p.4.

⁶⁸ *Ibid.*

Dans sa thèse *Histoire et historiens*, Charles-Olivier Carbonell développe sa conception de l'historiographie. Elle doit pour lui être conçue comme une sociologie de la connaissance et constitue donc, de fait, un chapitre de l'histoire des mentalités⁶⁹. La connaissance historique est ainsi conçue comme un phénomène social et socialement variable. L'écriture de l'histoire est inséparable de l'historien, ou plutôt, dit-il, « inséparable des historiens »⁷⁰. Une étude des similitudes entre les écrits de différents historiens permet de les regrouper en tendances, familles, ou encore écoles historiques. La comparaison des courants historiographiques et groupes sociaux permet ensuite d'établir « les bases positives de la science historique » qui rencontre alors la sociologie de la connaissance : la corrélation entre connaissance et conjoncture sociale et culturelle est alors mesurée par l'historien de l'historiographie⁷¹. « L'histoire des mentalités ne peut se faire sans être étroitement liée à l'histoire des systèmes culturels, systèmes de croyances, de valeurs, d'équipement intellectuel au sein desquels elles se sont élaborées, ont vécu et évolué »⁷² écrit Jacques Le Goff en 1974. « L'historien des mentalités doit aussi se doubler d'un sociologue. Son objet, d'emblée, c'est le collectif. La mentalité d'un individu historique, fût-ce un grand homme, est justement ce qu'il a de commun avec d'autres hommes de son temps »⁷³. L'histoire de l'historiographie, conçue comme un pan de l'histoire des mentalités, fait donc siennes les méthodes de la sociologie. L'écriture de l'histoire est un phénomène social qui ne peut être étudié sans être replacé dans le contexte à la fois personnel de celui qui l'écrit, et le contexte social dans lequel lui et les autres historiens de son temps évoluent.

C'est donc une conception socio-historique de l'histoire de l'histoire qui transparaît chez Charles-Olivier Carbonell. Cette conception est d'ailleurs étroitement liée à l'auteur. Lorsque, dans un article consacré à l'historiographie dans *Le Dictionnaire des sciences humaines*, Philippe Poirrier définit et présente « la sociologie historique de la discipline », il consacre le premier tiers de son développement aux travaux et conceptions de l'histoire de l'historiographie de Charles-Olivier Carbonell. Ce dernier apparaît comme une figure pionnière de la socio-histoire de l'historiographie⁷⁴.

Cette conception est proche de celle qui transparaît des éléments de définitions donnés par Nicolas Offenstadt dans son propre ouvrage. Il présente l'histoire de l'historiographie comme un champ historique particulier. Elle s'intéresse « aux historiens, à leur conception de l'histoire, à leur

⁶⁹ Charles-Olivier Carbonell, *Histoire et Historiens, une mutation idéologique des historiens français, 1865-1885*, *Op. Cit.*, p.66.

⁷⁰ *Ibid.*, p.63.

⁷¹ *Ibid.*

⁷² Jacques Le Goff, « Les mentalités : une histoire ambiguë », dans *Faire de l'histoire*, *Op. Cit.*, t. III, p.89.

⁷³ *Ibid.*, p.78.

⁷⁴ Philippe Poirrier, « Historiographie », *Le Dictionnaire des sciences humaines*, Sylvie Mesure et Patrick Savidan (dir.), Presses Universitaires de France, pp.573-575, 2006, p.573.

méthode et à leur production, ainsi qu'aux usages de l'histoire »⁷⁵, elle est « attentive à situer les discours et les pratiques des historiens dans leurs sociétés, à rattacher leurs écrits à des contextes, à des luttes académiques, à des enjeux politiques, à des mondes sociaux »⁷⁶. L'historiographie est conditionnée par la société dans laquelle elle s'élabore et par l'historien qui l'écrit.

Pour Nicolas Offenstadt, la recherche en historiographie ne se réduit donc pas à l'étude de l'écriture de l'histoire. Elle cherche à comprendre comment et pourquoi l'histoire se pratique en fonction d'où et quand elle se pratique. Il conçoit également l'historiographie comme une sociologie de la connaissance. Les productions historiographiques sont étudiées en confrontant connaissances, pratiques et conjoncture sociale. Les discours et pratiques des historiens sont situés dans leurs sociétés, dans leurs contextes. Des éléments de définitions proposés dans *L'historiographie*, la question des rapports entre écriture de l'histoire et contexte d'écriture, notamment le contexte de la société dans laquelle elle est élaborée, est omniprésente.

Une conception socio-historique de l'histoire de l'historiographie transparaît ainsi de la définition proposée par Nicolas Offenstadt. C'est notamment l'élément de définition relatif à l'étude des usages sociaux et politiques de l'histoire qui permet d'appuyer cette idée. Philippe Poirrier intègre les travaux sur ces usages à la conception socio-historique de l'histoire de l'historiographie⁷⁷.

La conception qu'a Nicolas Offenstadt de l'historiographie s'est précisée dans le temps. Les éléments de définition qu'il donne dans son « Que sais-je ? » sont en grande partie repris d'une définition antérieure. Dans *Les Mots de l'historien*, il définit l'historiographie de la manière suivante :

L'historiographie peut être définie comme « l'histoire du discours (...) que les hommes ont tenu sur le passé, sur leur passé » (Charles-Olivier Carbonell, *L'historiographie*, 1981-2003) ou comme « l'examen des différents discours de la méthode historique et des différents modes d'écriture de l'histoire » (Guy Bourdieu et Hervé Martin, *Les Écoles historiques*, 1997). Elle s'intéresse donc aux historiens, à leur conception de l'histoire, à leur méthode, et à leur production. L'historiographie s'est longtemps consacrée à l'histoire des idées sur l'histoire, à l'analyse des œuvres des historiens. Aujourd'hui sous l'influence de la sociologie, en particulier des travaux de Pierre Bourdieu, et de la multiplication des interrogations sur le statut et les méthodes de la discipline, elle est plus attentive à situer les discours et les pratiques des historiens dans leurs contextes sociaux, à rattacher leurs écrits à leurs positions et stratégies sociales. Le terme d'historiographie est aussi employé pour désigner l'ensemble des travaux des historiens d'une période, ou sur un thème ou un sujet donné (l'historiographie du communisme, etc.). Il est encore utilisé comme synonyme d'histoire (la discipline) ou encore du travail de l'historien, et le terme d'historiographe utilisé pour celui d'historien. Ainsi, ce que nous nommons historiographie est-il parfois désigné comme « l'histoire de l'historiographie », par exemple en Allemagne (cf. les entrées *Historiographie* et *Historiographieggeschichte* – la réflexion sur l'histoire et la méthodologie faisant l'objet de l'entrée *Historik* – dans le *Lexikon Geschichtswissenschaft*. Hundert Grundbegriffe, 2003, important dictionnaire des notions historiques). Ces usages prêtent à confusion et il semble préférable de ne

⁷⁵ Nicolas Offenstadt, *L'historiographie*, *Op. Cit.* p.5.

⁷⁶ *Ibid.*, p.4

⁷⁷ Philippe Poirrier, « Historiographie », *Le Dictionnaire des sciences humaines*, *Op. Cit.*, p.574.

pas les retenir pour garder à l'historiographie le sens spécifique retenu pour le contenu du Que sais-je ? cité de C.O. Carbonell.⁷⁸

Dans son « Que sais-je ? », Nicolas Offenstadt reprend près des deux tiers des éléments de la définition proposés dans les *Mots de l'historien*. Il introduit sa définition en citant celles de Charles-Olivier Carbonell et de Guy Bourdé et Hervé Martin, présente les objets de l'historiographie, les renouvellements des questionnements historiographiques, les différents sens du terme « historiographie » ainsi que ses synonymes. Ce qui diffère, c'est que dans les *Mots de l'historien* il accorde une place à Pierre Bourdieu dans l'évolution des questionnements historiographiques, élément qu'il ne reprend pas dans *L'historiographie* mais auquel il substitue l'influence des sciences sociales sur la réflexivité des historiens. Les notions de « positions » et de « stratégies sociales » sont remplacées par celles de « luttes académiques », « enjeux politiques » et « monde sociaux ». L'étude des usages de l'histoire, présentée dans *L'historiographie*, est absente des *Mots de l'historien*. Enfin, dans les *Mots de l'historien* il suggère de retenir le sens donné par Charles-Olivier Carbonell au terme « historiographie », alors que dans son « Que sais-je ? » il appelle à une redéfinition. Si, lorsque l'on compare les définitions de 2004 et de 2011 et 2017, on constate une certaine similarité dans la manière qu'a Nicolas Offenstadt de définir l'historiographie, il apparaît clairement que celle-ci s'est précisée. Tout d'abord, l'insistance sur les usages de l'histoire devient un élément de définition supplémentaire. Ensuite, la prise de distance qu'il opère avec la définition de Charles-Olivier Carbonell laisse transparaître une conception de l'historiographie qui se veut nouvelle.

Les définitions proposées par Charles-Olivier Carbonell et Nicolas Offenstadt témoignent d'une certaine continuité dans leurs manières de concevoir la recherche en historiographie. En effet, ils envisagent tous deux l'histoire de l'historiographie comme une socio-histoire de la discipline historique. Il s'avère que pour l'un comme pour l'autre, l'historiographie étudie les manières d'écrire l'histoire en les replaçant dans leurs contextes d'élaboration, et qu'en cela, elle permet de rendre compte de la diversité des modes d'écriture de l'histoire, de leurs spécificités, mais aussi de leurs proximités.

Un premier élément commun aux deux définitions est la notion de discours historique. Elle désigne une « suite, assemblage de mots, de phrases, qu'on emploie pour exprimer sa pensée, pour exposer ses idées » sur le passé connu. Elle est reprise à Charles-Olivier Carbonell par Nicolas Offenstadt dès les premières lignes de son « Que sais-je ? ». Pour l'un comme pour l'autre, la notion de discours historique se limite à un discours écrit. Pour Charles-Olivier Carbonell, l'historiographie

⁷⁸ Nicolas Offenstadt (dir.), « Historiographie », dans *Les Mots de l'historien*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2004, p.59.

c'est « l'histoire du discours – un discours écrit et qui se dit vrai – que les hommes ont tenu sur le passé »⁷⁹. Pour Nicolas Offenstadt, l'historiographie est attentive à situer les écrits des historiens dans des contextes⁸⁰. Son ouvrage porte sur « l'histoire telle qu'elle s'écrit depuis le XIX^e siècle »⁸¹. Les notions de discours historique et d'écriture de l'histoire apparaissent comme indissociables. Le discours est l'expression langagière d'une pensée, l'exposé d'idées, et l'écriture sa fixation par signes graphiques.

Un deuxième élément sur lequel s'accordent Charles-Olivier Carbonell et Nicolas Offenstadt est la nécessité d'étudier l'histoire au regard de son contexte d'élaboration. Le discours historique et l'écriture de l'histoire sont façonnés par le contexte dans lequel ils s'élaborent, d'où la nécessité de les replacer constamment dans leurs environnements. L'écriture de l'histoire est indissociable de la société et de l'époque dans laquelle elle est pratiquée. Les événements politiques, sociaux et économiques influent sur l'écriture historique. Une dialectique s'opère alors : la contextualisation permet de comprendre pourquoi l'histoire s'écrit ainsi, pourquoi elle est conçue de telle ou telle manière à une époque donnée, dans une société donnée. Mais à l'inverse, l'étude du discours historique permet également de mieux comprendre le fonctionnement d'une société à une époque donnée. Il y a « une impérieuse nécessité » à « replacer l'histoire – celle qu'écrivent les hommes – dans l'histoire – celles qu'ils vivent, qu'ils font ou qu'ils croient faire »,⁸² écrit Charles-Olivier Carbonell en 1998. L'historiographie situe « les discours et les pratiques des historiens dans leurs sociétés »,⁸³ elle est attentive à « rattacher leurs écrits à des contextes, à des luttes académiques, à des enjeux politiques, à des mondes sociaux »⁸⁴ écrit Nicolas Offenstadt en 2011. Il n'est donc pas uniquement question de comprendre comment les hommes ont écrit et écrivent l'histoire, il est également question de s'interroger sur pourquoi ils l'écrivent ainsi. L'historiographie n'est pas une histoire-récit, mais une histoire-problème. Dans le même temps, l'écriture de l'histoire « est le meilleur des témoignages que nous pouvons avoir sur les cultures disparues, sur la nôtre aussi »,⁸⁵ car « une société ne se dévoile jamais aussi bien que lorsqu'elle projette derrière elle sa propre image »⁸⁶. L'historiographie étudie les historiens, leur conception de l'histoire, leur méthode et leur production à travers leurs écrits. Le fond et la forme livrent alors un témoignage sur le fonctionnement de la société dans laquelle ils ont été élaborés. Si l'intérêt historique de la forme est absent des éléments de définition, celui du fond occupe une place centrale. La manière de concevoir l'histoire

⁷⁹ Charles-Olivier Carbonell, *L'historiographie*, *Op. Cit.*, p.4.

⁸⁰ Nicolas Offenstadt, *L'historiographie*, *Op. Cit.*, p.4.

⁸¹ *Ibid.*, p.5.

⁸² Charles-Olivier Carbonell, *L'historiographie*, *Op. Cit.*, 1998, 2002, 2003, p.3.

⁸³ Nicolas Offenstadt, *L'historiographie*, *Op. Cit.*, p.4.

⁸⁴ *Ibid.*

⁸⁵ Charles-Olivier Carbonell, *L'historiographie*, *Op. Cit.*, p.4.

⁸⁶ *Ibid.*

d'un historien se trouve à cheval entre une conception individuelle et une conception héritée de la société dans laquelle il s'inscrit. En étudiant la conception de l'histoire d'un historien donné, l'historien de l'historiographie parvient à ressaisir des éléments caractéristiques d'un état des mentalités. Plus qu'une conception de l'histoire, la manière de s'exprimer sur un sujet donné est également dépendante des représentations qui se trouvent dans une société donnée. L'historien de l'historiographie est « curieux des représentations collectives – si petites que soient les communautés qui véhiculent ces représentations »⁸⁷. La notion de représentation collective est empruntée à Émile Durkheim par Charles-Olivier Carbonell. Elle désigne les façons communes de perception et de connaissance d'un groupe. Lorsqu'un historien écrit, les représentations collectives du groupe, voire de la société à laquelle il appartient se retrouvent dans sa manière d'écrire et d'interpréter son sujet. Ce que Nicolas Offenstadt appelle la « conception de l'histoire » d'un historien est en partie fondé sur le système de représentation de la société à laquelle il appartient. Mais l'historiographie doit également rattacher les discours historiques à des mondes sociaux. Bien que non exprimée de manière explicite, la nécessité de rattacher les écrits historiques à des mondes sociaux implique de retrouver dans ces écrits des traces de ces mondes, notamment celles des représentations collectives. Ainsi, l'histoire de l'histoire, en plus d'étudier comment et pourquoi l'histoire s'écrit d'une certaine manière dans un espace et à un moment donné, peut également, au travers des écrits historiques, interroger la façon dont une société conçoit l'histoire et ses objets.

De l'étude de l'écriture de l'histoire dans ses divers contextes d'élaborations découle une diversité historiographique. D'une société à l'autre, d'une époque à l'autre, d'une conjoncture politique, économique ou sociale à une autre, l'écriture de l'histoire diffère. Pour Charles-Olivier Carbonell, l'histoire de l'historiographie permet de rendre compte de la « diversité des modes de représentations du passé dans l'espace et dans le temps »⁸⁸. On n'écrit pas l'histoire de la même manière en Grèce classique, que dans l'Italie de la Renaissance ou dans la France contemporaine. De même, l'écriture de l'histoire en France n'est pas uniforme de l'historiographie romantique du début du XIX^e siècle à la Nouvelle histoire de la seconde moitié du XX^e siècle. C'est sur cette diversité concentrée dans la seule période contemporaine que Nicolas Offenstadt se focalise. L'histoire professionnelle de cette période se distingue tout d'abord de modes de représentations antérieurs, mais elle se divise elle-même en différents modes d'écriture. Les grands domaines de la recherche historique, s'ils se démarquent entre eux, se différencient également dans les manières de les aborder et de les concevoir tout au long de la période. De nouvelles manières d'aborder l'histoire émergent, fruits de ruptures et de continuités dans les manières de représenter le passé.

⁸⁷ *Ibid.*, p.3

⁸⁸ *Ibid.*

Dans les manières qu'ont Charles-Olivier Carbonell et Nicolas Offenstadt de concevoir l'histoire de l'histoire, son objet principal est l'historiographie, l'écriture de l'histoire. Cet objet, comme tout objet historique, nécessite une étude contextualisée. Cette opération permet d'une part d'expliquer comment et pourquoi on écrit l'histoire d'une certaine manière dans une société donnée à une période donnée, mais aussi de comprendre comment fonctionne cette société selon sa manière de représenter et de se représenter le passé. Les différents contextes d'élaboration de l'histoire donnent naissance à une multitude de manières d'écrire l'histoire.

II. 1981-2011 : une rupture conceptuelle ?

Bien que Charles-Olivier Carbonell et Nicolas Offenstadt semblent concevoir l'histoire de l'historiographie de manière similaire, dans sa définition, Nicolas Offenstadt met l'accent sur des points spécifiques. En insistant sur ces derniers, il opère une distanciation avec la définition proposée par Charles-Olivier Carbonell. Pour lui, le périmètre de réflexion de l'historiographie s'est élargi entre 1981 et 2011⁸⁹.

Lorsqu'il se met à distance de Charles-Olivier Carbonell, Nicolas Offenstadt insiste sur la nécessité de situer les historiens et leurs œuvres dans leur temps. L'histoire de l'historiographie serait désormais « plus attentive à situer les discours et les pratiques des historiens dans leurs sociétés, à rattacher leurs écrits à des contextes, à des luttes académiques, à des enjeux politiques, à des mondes sociaux »⁹⁰. Elle œuvre à « situer les historiens, non pas simplement par rapport à leurs textes, mais par rapport à ce qu'ils sont »⁹¹, à « ancrer les historiens dans des milieux, dans des questions »⁹², à « moins uniquement se concentrer sur les textes des historiens, ou sur leurs points de vue, mais plus dans la manière de présenter aussi sur le cadre général d'expression historiographique »⁹³. Cette nécessité de contextualisation, nous l'avons vu, est pourtant présentée par les deux auteurs. Ce qui diffère c'est que Nicolas Offenstadt précise que l'historiographie situe les historiens et leurs œuvres dans les enjeux politiques de leurs temps. Ces enjeux politiques transparaissent d'une part dans l'écriture historique, et d'autre part dans les usages de l'histoire. Si elle n'occupe pas une place centrale, l'étude du contexte politique d'écriture historique n'est pas exclue de la définition de Charles-Olivier Carbonell.

⁸⁹ Nicolas Offenstadt, *L'historiographie*, *Op. Cit.*, p. 3.

⁹⁰ Nicolas Offenstadt, *L'historiographie*, *Op. Cit.*, p.4.

⁹¹ Nicolas Offenstadt, retranscription de l'entretien avec Lila Zeller du 29.10.2019 (annexe 4)

⁹² *Ibid.*

⁹³ *Ibid.*

Il est toutefois vrai que l'étude des usages de l'histoire est un aspect de l'historiographie qui s'est développé entre la première édition de Charles-Olivier Carbonell et la première édition de Nicolas Offenstadt. Philippe Poirrier souligne l'accroissement du nombre d'ouvrages se consacrant aux usages sociaux et politiques du passé et le rôle de ces usages dans la construction des identités nationales au cours de la décennie 1990. Parmi ces ouvrages figurent *Les lieux de mémoire* dirigés par Pierre Nora. Cette tendance se poursuit au début des années 2000 avec la parution des *Usages politiques du passé* en 2001 sous la direction de François Hartog et Jacques Revel, ainsi qu'avec Nicolas Offenstadt qui publie notamment la *Concurrence des passé* et *L'histoire bling-bling : le retour du roman national* où il est question de voir comment le politique s'approprie l'histoire. Le fait que Nicolas Offenstadt insiste sur ces aspects dans sa définition s'explique d'une part par la place importante de ces derniers dans ses travaux, et d'autre part par son engagement personnel face à certains usages politiques du passé, notamment au travers du CVUPH.

Si l'étude du contexte et des enjeux politiques qui entourent l'écriture de l'histoire, ainsi que les usages qui en sont faits ne sont pas exclus par Charles-Olivier Carbonell, ils constituent des aspects de l'étude historiographique qui se sont développés par la suite. Lorsqu'il envisage les usages politiques du passé, ce n'est pas en temps qu'objets d'études spécifiques, mais comme des aspects relatifs aux rapports entre histoire et pouvoir. Il traite notamment du caractère éminemment politique de l'historiographie chinoise : « L'historiographie chinoise est politique. Par ses curiosités — la vie et l'œuvre des empereurs et des grands ministres, les intrigues de cour, les révoltes et leur châtement, les expéditions militaires... ; par le moule chronologique dans lequel elle se coule et se casse : carcan du découpage dynastique, haché menu par la succession des règnes ; par sa finalité surtout. Le Bureau des historiens est commis à la mémoire de l'État. »⁹⁴. C'est ainsi que l'historiographie chinoise est soumise aux aléas politiques, car destinée à légitimer le pouvoir de la dynastie en place : « Ces histoires dynastiques sont soit celle d'une dynastie régnante — et alors les vicissitudes de la vie politique compliquent une rédaction souvent revue et corrigée — , soit celle de la plus proche des dynasties disparues . Dans ce cas , le rôle des historiens est de légitimer la dynastie qu'ils servent »⁹⁵.

C'est qu'en réalité, Charles-Olivier Carbonell envisage davantage les usages politiques du passé tels qu'ils sont mis en œuvre pas les historiens eux-mêmes, que par les pouvoirs en place. « Quant au mythe de l'historien objectif, comment résisterait-il à la réalité des passions nationales qui déchirent le monde des historiens avec d'autant plus de violence que la raison s'en mêle ? Passe encore que Michelet fasse de la France "celle qui expliquera le Verbe du monde social" (*Introduction à l'histoire universelle*) et Gioberti de Rome le phare des temps à venir ; c'était là fièvres romantiques.

⁹⁴ Charles-Olivier Carbonell, *L'historiographie*, Op. Cit., pp.32-33.

⁹⁵ *Ibid.*

Mais qu'en 1819, la Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde, fondée par le baron de Stein, ministre de Prusse, dans le but de publier les sources de l'histoire allemande, ait pris pour devise "Sanctus amor patriae dat animum", voilà qui révélait un esprit plutôt combatif. Ce fut celui de l'"école prussienne" (Droysen, Mommsen, Treitschke, von Sybel) qui se fit l'agent actif de l'unité allemande puis du pangermanisme »⁹⁶. Ainsi, c'est la dimension politique de l'historiographie qui est abordée par Charles-Olivier Carbonell, et non pas les usages politiques du passé.

Se mettant à distance de Charles-Olivier Carbonell, Nicolas Offenstadt insiste également sur l'idée d'un développement récent de l'étude des pratiques, c'est-à-dire de la mise en action des principes de la méthode historique et de l'exercice du métier d'historien. C'est ainsi que lorsqu'il définit l'histoire de l'historiographie, il souligne qu'elle œuvre à situer les historiens « dans la pratique de leur métier »⁹⁷. Au même titre que les discours historiques, les pratiques des historiens doivent être situées⁹⁸. L'étude de l'histoire comme pratique est présentée comme un élément nouveau qui se serait développé au cours des 30 années qui séparent la première édition de Charles-Olivier Carbonell de celle de Nicolas Offenstadt. En tant que domaine de recherche, l'histoire de l'historiographie ne se limite plus à l'étude des historiens qui écrivent l'histoire⁹⁹ – comme cela aurait été le cas dans l'ouvrage de Charles-Olivier Carbonell –, mais elle prend pour objet les lieux, les institutions, les rapports de forces qui façonnent la pratique de l'écriture historique¹⁰⁰.

Il ne reprend de la définition de Charles-Olivier Carbonell que la partie qui définit l'historiographie comme l'histoire du discours pour s'en détacher : « le terme de "discours" doit sans doute être contrebalancé en ajoutant le terme de pratiques »¹⁰¹. Il s'appuie sur cet élément afin d'insister sur la nécessité d'y ajouter l'étude des pratiques historiques. Pourtant, bien que non explicitement formulés ainsi, les éléments de définitions de Charles-Olivier Carbonell n'excluent pas l'étude des pratiques. Si l'écriture historique est témoin des cultures passées, cela implique qu'elle porte la trace de « convictions partagées, de manière de voir et de faire qui orientent plus ou moins consciemment le comportement d'un individu, d'un groupe »¹⁰² et des « coutumes, des manifestations religieuses, artistiques, intellectuelles qui caractérisent un groupe »¹⁰³. Si cela signifie que l'histoire témoigne du contexte culturel dans lequel elle est élaborée, cela implique qu'elle rend

⁹⁶ *Ibid.*, p.99.

⁹⁷ Nicolas Offenstadt, *L'historiographie*, *Op. Cit.*, p.3.

⁹⁸ *Ibid.*, p.4.

⁹⁹ Nicolas Offenstadt, retranscription de l'entretien avec Lila Zeller du 29.10.2019 (annexe 4)

¹⁰⁰ *Ibid.*

¹⁰¹ Nicolas Offenstadt, *L'historiographie*, *Op. Cit.*, p.3.

¹⁰² « Culture », *Le Petit Larousse illustré* de 2016, *Op.Cit.*.

¹⁰³ *Ibid.*

également compte, de manière directe ou indirecte, des pratiques historiques de la culture dont elle est issue. Les « modes de représentations du passé » sont déterminés par la manière qu'ont les historiens de pratiquer l'histoire. L'étude des pratiques est de fait comprise dans la définition de Charles-Olivier Carbonell. Elle n'est d'ailleurs pas absente de son ouvrage. Il distingue notamment la culture historique médiévale de la pratique de l'histoire à l'époque médiévale au chapitre V ; traite de la diversification des pratiques historiographiques et des mutations du métier d'historien durant le XIX^e siècle au chapitre IX ; ou encore de la pratique de l'histoire sérielle au chapitre XI.

L'idée de rupture avancée par Nicolas Offenstadt est d'autant plus forte qu'il place Charles-Olivier Carbonell, Guy Bourdè et Hervé Martin dans un même paradigme historiographique. La mise à distance qu'il opère avec la définition donnée dans *Les Écoles historiques* est la même que celle qu'il opère avec *L'historiographie* de Charles-Olivier Carbonell. Pourtant, l'étude du contexte d'élaboration du discours historique et des pratiques qui l'entourent figure explicitement dans leurs définitions. Ils affirment que « la pratique de l'histoire et le discours tenu sur elle ont considérablement évolués, pour ne pas dire mués à plusieurs reprises, de Grégoire de Tours à l'histoire nouvelle »¹⁰⁴. Ces mutations – qui sont l'objet de l'ouvrage – s'opèrent selon les contextes dans lesquels s'élaborent « les différents discours de la méthode historique et les différents modes d'écriture de l'histoire »¹⁰⁵.

La distanciation qu'opère Nicolas Offenstadt est accentuée par une mise à distance temporelle. Il s'interroge : « Peut-on, trente ans après, reprendre ces formulations pour ce nouveau "Que sais-je ?" ? »¹⁰⁶. En 2011 lorsque paraît la première édition de Nicolas Offenstadt, 30 années se sont écoulées depuis la parution de la première édition de Charles-Olivier Carbonell et 29 depuis la première édition des *Écoles historiques*. Cependant, ces deux ouvrages ont été réédités et ont conservé la définition initialement donnée. *L'historiographie* de Charles-Olivier Carbonell a été rééditée à 8 reprises entre 1981 et 2003, *Les Écoles historiques* à 4 reprises : une première édition en 1982 publiée par l'Université de Haute-Bretagne à Rennes, et 3 éditions publiées au Seuil entre 1983 et 1997. Si les définitions de l'historiographie de ces auteurs datent du début de la décennie 1980, elles demeurent inchangées jusqu'au tournant du XXI^e siècle. Autrement dit, ces définitions restent en vigueur durant près de 20 ans. Si on les situe par rapport aux dernières éditions dans lesquelles elles figurent, elles ne sont séparées de celle de Nicolas Offenstadt que de 8 à 15 ans. La mise à distance qu'il opère avec Charles-Olivier Carbonell et les auteurs des *Écoles historiques* est encore accentuée lorsque, après avoir affirmé la nécessité de redéfinir l'historiographie, il ajoute que « depuis les années 1980, la

¹⁰⁴ Guy Bourdè, Hervé Martin, *Les Écoles historiques*, Paris, Le Seuil, 1997, p.16.

¹⁰⁵ *Ibid.*

¹⁰⁶ Nicolas Offenstadt, *L'historiographie*, *Op. Cit.*, p. 3.

discipline historique a connu d'importants changements »¹⁰⁷ enfermant ainsi les auteurs et leurs définitions dans une période.

En faisant une lecture partielle et distanciée des définitions données par Charles-Olivier Carbonell et par Guy Bourdé et Hervé Martin, Nicolas Offenstadt se place dans un nouveau paradigme historiographique. L'étude des pratiques historiques et l'étude des contextes dans lesquels ils s'élaborent seraient les éléments d'un nouveau paradigme qui se distinguerait d'une historiographie dont l'étude se restreindrait à celle de l'écriture historique. Pourtant, l'étude des définitions met en lumière une continuité dans la manière de concevoir l'historiographie : étude du discours, étude du contexte d'élaboration et étude des pratiques qui l'entourent sont communément admises. Ce sont d'ailleurs des éléments qui précèdent les définitions formulées dans les années 1980. « L'opération historique se réfère à la combinaison d'un lieu social et de pratiques "scientifiques" »¹⁰⁸ écrit Michel de Certeau en 1974 dans *Faire de l'histoire*. L'année suivante, dans *L'écriture historique*, il reprend « l'opération historique » qui devient « l'opération historiographique » ; opération qui se réfère à « la combinaison d'un lieu social, de pratiques "scientifiques" et d'une écriture »¹⁰⁹. Dès lors, l'étude historiographique comprend l'étude des productions historiques, de leurs contextes d'élaboration et des pratiques qui les façonnent. Ainsi, d'un point de vue théorique, l'histoire de l'historiographie ne connaît pas de rupture majeure entre le début des années 1980 et la fin de la décennie 2010.

Abordée dans sa dimension théorique, l'histoire de l'historiographie est un champ de la recherche historique qui, de 1981 à nos jours, est marquée par une ambiguïté sémantique dont il résulte une complexité conceptuelle. À la fois champ de recherche et objet d'étude, la notion d'historiographie désigne aussi bien le champ de recherche qui étudie l'histoire de l'histoire que son objet, l'histoire elle-même. Cette ambiguïté se retrouve dans les « Que sais-je ? » de Charles-Olivier Carbonell et Nicolas Offenstadt, qui usent de la notion d'historiographie aussi bien pour situer leurs recherches que pour désigner leurs objets. Le titre de leurs ouvrages n'échappe pas à cela. *L'historiographie* fait référence à l'historiographie-recherche autant qu'à l'historiographie-écriture.

À cette complexité sémantique s'ajoute la question de la définition de l'histoire de l'historiographie et de ses objets. Aux deux définitions proposées par Charles-Olivier Carbonell et

¹⁰⁷ *Ibid.*, pp.3-4.

¹⁰⁸ Michel de Certeau, « L'opération historique », dans *Faire de l'histoire*, *Op. Cit.*, pp. 3-41, p.4.

¹⁰⁹ Michel de Certeau, « L'opération historiographique » dans *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1975, pp. 77-142, p.79.

Nicolas Offenstadt, s'est posée la question d'une divergence de conception qui traduirait une rupture conceptuelle en histoire de l'historiographie. Cependant, les éléments de définition donnés par l'un et l'autre ne permettent pas de parler d'une redéfinition de l'histoire de l'historiographie depuis 1981. De la définition donnée par Charles-Olivier Carbonell à celle donnée par Nicolas Offenstadt, il n'y a de nouveau que la précision de celle proposée par ce dernier. Elle s'illustre avec l'étude des pratiques et des usages de l'histoire, ainsi que l'énumération d'un certain nombre d'éléments de contextes auquel l'histoire de l'historiographie se doit d'être attentive. Aussi précise soit-elle, cette définition ne marque pas une rupture conceptuelle dans la théorie de l'histoire de l'historiographie. Elle est conçue aussi bien par Charles-Olivier Carbonell que par Nicolas Offenstadt comme un domaine de la recherche historique devant être appréhendée dans une démarche socio-historique. Il ressort ainsi des définitions le fait que l'écriture de l'histoire est une production, qui, pour être abordée d'un point de vue historique, doit être replacée dans ses environnements. Des contextes d'élaboration découle une diversité historiographique. Représentations, pratiques, méthodes, outils, sources, places et usages de l'histoire sont autant d'éléments que les définitions des auteurs englobent à des degrés divers. Ainsi, l'idée de rupture avancée par Nicolas Offenstadt ne trouve pas de concrétisation lorsque l'on aborde l'histoire de l'historiographie dans ses aspects théoriques.

PARTIE II

L'historiographie et l'histoire
de l'historiographie :
approche pratique

En pratique, qu'est-ce que l'histoire de l'historiographie ? Domaine de la recherche historique, l'histoire de l'historiographie prend la forme de récits ; récits historiques qui, s'ils relèvent dans une certaine mesure des codes de la fiction, comme l'ont démontré les débats engagés dans le cadre du tournant linguistique, ne s'y réduisent pour autant pas. Comme l'a souligné Philippe Carrard, si les textes historiques sont toujours construits, cela ne signifie pas que « "construction" soit synonyme d'"invention" »¹¹⁰.

Ces constructions historiographiques marquent en réalité le passage de la théorie à la pratique. Appréhendées ainsi, *L'historiographie* de Charles-Olivier Carbonell et *L'historiographie* de Nicolas Offenstadt permettent d'interroger la pratique de l'histoire de l'historiographie de 1981 à nos jours au travers de leur écriture. Ces récits historiques sont-ils déterminés par des évolutions internes à la pratique de l'histoire de l'historiographie ? Ou bien s'insèrent-ils davantage dans des tendances et modèles d'historiographies ? En partant de l'idée de rupture formulée par Nicolas Offenstadt, il sera question d'interroger l'existence d'une rupture historiographique interne à la pratique de l'histoire de l'historiographie, marquée par le passage d'une historiographie-récit à une historiographie-problème ; avant de questionner les choix d'écriture qui distinguent l'un et l'autre ouvrage et d'interroger leur inscription dans des modèles d'historiographies.

¹¹⁰ Philippe Carrard, *Le passé mis en texte*, Paris, Armand Colin, 2013, p.15.

CHAPITRE I

De l'historiographie-récit à l'historiographie-problème ?

Alors qu'au sein de la discipline historique, le passage d'une histoire-récit à une histoire-problème s'est opéré avec les premières générations des *Annales*, l'histoire de l'historiographie, qui se développe à partir des années 1970, resterait-elle étrangère à la problématisation ? C'est en tout cas ce que semble suggérer Nicolas Offenstadt lorsqu'il affirme qu'on ne peut plus aujourd'hui faire de l'historiographie « comme on le faisait à l'époque de Carbonell »¹¹¹, car « aujourd'hui, finalement, l'historiographie c'est plus des questions que des courants »¹¹². C'est ainsi qu'il fait le choix d'un plan thématique « qui retient questions et problèmes de l'écriture de l'histoire, plus qu'un grand récit »¹¹³ et qu'il pense un chapitre comme une unité basée sur une question¹¹⁴, et non « un déroulé de noms d'historiens ou de courants ou de débats »¹¹⁵.

Le passage de l'histoire-récit à l'histoire-problème est marqué par la conceptualisation. Détaillées par François Furet dans un article de 1975 paru dans la revue *Diogène* intitulé « Problèmes des sciences contemporaines »¹¹⁶, puis en 1982 dans *L'Atelier de l'histoire*¹¹⁷, les mutations qui marquent cette rupture sont identifiées au nombre de quatre. La première correspond à un bouleversement de la manière dont l'historien aborde l'objet de son savoir : le temps. Il ne raconte plus les événements passés, mais il les explique dans un cadre construit. En délimitant son objet d'étude dans une période, dans les événements qui le composent et dans les questions qu'il soulève, l'historien fait alors preuve d'élaboration conceptuelle explicite. La deuxième mutation identifiée est le passage de la description à l'explication. Alors que l'histoire-récit donne sens à l'événement en l'intégrant dans un réseau d'autres événements et par sa position vis-à-vis de ceux-ci dans l'axe du récit – c'est-à-dire l'axe du temps –, l'histoire problème donne sens à son objet par une opération de conceptualisation. Ainsi intégré dans un réseau de significations, le concept permet notamment de

¹¹¹ Nicolas Offenstadt, retranscription de l'entretien avec Lila Zeller du 29.10.2019 (annexe 4)

¹¹² *Ibid.*

¹¹³ Nicolas Offenstadt, *L'historiographie, Op. Cit.*, p.7.

¹¹⁴ Nicolas Offenstadt, retranscription de l'entretien avec Lila Zeller du 29.10.2019 (annexe 4)

¹¹⁵ *Ibid.*

¹¹⁶ François Furet, « Problèmes des sciences contemporaines », *Diogène*, n°89, janvier-mars 1975.

¹¹⁷ François Furet, « De l'histoire-récit à l'histoire-problème », dans *L'Atelier de l'histoire*, Paris, Flammarion, 1982, pp. 73-90.

comparer des événements entre eux. Troisièmement, la question posée et le problème à résoudre amènent l'historien à repenser ses sources. Il est désormais question de définir les sources en fonction du problème posé. Enfin, la quatrième conséquence qui caractérise le passage de l'histoire-récit à l'histoire-problème tient au fait que les conclusions de la recherche historique sont désormais davantage tributaires de la méthodologie adoptée, et le système d'explication causale linéaire largement remis en question¹¹⁸.

Sur la base des éléments détaillés par François Furet, il est possible de définir ce que seraient une historiographie-récit et une historiographie-problème. L'historiographie-récit correspondrait à une histoire de l'historiographie dans laquelle serait raconté le passé de la discipline historique dans un récit qui suivrait d'axe du temps. Ce passé se composerait d'événements liés entre eux par un système de causalité linéaire, venant se succéder à la fois dans le temps et entre eux, aboutissant à l'historiographie telle qu'elle se présente au terme de la période d'étude. À l'inverse, l'historiographie-problème serait une histoire de l'historiographie qui s'inscrirait dans un cadre temporel, conceptuel et problématique qui aurait vocation à expliquer des objets d'études donnés, définis et conceptualisés. Elle aurait vocation à expliquer l'histoire de l'historiographie, et non la raconter. Cela ne signifie pour autant pas que l'historiographie-problème n'utilise pas des codes du récit. Les débats liés au tournant linguistique, notamment, permettent aujourd'hui d'affirmer que l'historiographie, qu'elle soit pensée comme science ou comme littérature, qu'elle soit problématisée ou non, relève du récit, sans pour autant s'y réduire. Ainsi, ce qui distingue l'historiographie-problème de l'historiographie-récit tient principalement dans les opérations de conceptualisation et de problématisation de l'historiographie.

Peut-être est-ce mal interpréter les propos de Nicolas Offenstadt que de lui attribuer la thèse du passage d'une historiographie-récit à une historiographie-problème entre 1981 et 2011. Il reste que la description qu'il fait de l'approche de Charles-Olivier Carbonell lui confère l'allure d'une histoire qui se limiterait à l'énumération de noms de grands historiens et de courants historiographiques sans jamais en questionner les fondements ; approche dont se distinguerait la sienne.

I. *L'historiographie* de Charles-Olivier Carbonell : une historiographie-récit ?

« L'histoire de Clio, c'est la nôtre »¹¹⁹ : telle est la problématique d'ensemble qui organise la réflexion de Charles-Olivier Carbonell. Pour prouver l'historicité de l'histoire, l'historiographie doit être étudiée dans une perspective socio-historique, interrogeant ainsi les liens entre « l'histoire – celle

¹¹⁸ *Ibid.*, pp.76-77.

¹¹⁹ Charles-Olivier Carbonell, *L'historiographie*, *Op. Cit.*, p.4.

qu'écrivent les hommes » et « l'histoire – celles qu'ils vivent, qu'ils font, ou qu'ils croient faire »¹²⁰. Questionner les rapports entre historiographie et histoire implique ainsi de dépasser ce que Patrick-Michel Noël qualifie d'approche internaliste de l'historiographie¹²¹ – qui se concentrerait sur les mutations de l'écriture de l'histoire – pour préférer ce qu'il qualifie d'approche externaliste¹²², c'est-à-dire une approche socio-historique de l'histoire. Dans cette perspective, les mutations de l'écriture historique sont analysées au regard des « conditions institutionnelles et intellectuelles, qui ont rendu possible la production de la connaissance historique, ainsi qu'aux articulations qu'elle entretient avec la société »¹²³.

De la problématique d'ensemble formulée par Charles-Olivier Carbonell émergent des sous-problématiques. Dans trois cas, elles figurent dans les titres des chapitres eux-mêmes. Le chapitre I « Pré-histoire. La mémoire avant l'écriture » s'organise autour de la distinction entre mémoire et histoire pour défendre la thèse que la mémoire n'est pas histoire. Le chapitre IV « L'historiographie chinoise : la mémoire figée » postule d'une histoire linéaire de l'historiographie chinoise. Le chapitre V « Chrétienté et histoire. La légende des siècles obscurs » questionne la légitimité de l'idée d'obscurantisme historiographique au cours de la période médiévale en lui assignant un caractère légendaire. Dans ces trois chapitres, l'axe problématique qui les organise est ainsi annoncé dès le titre. Pour les autres, il figure dans les parties introductives. Est ainsi formulée l'idée de l'hybridité de l'histoire en Grèce Antique dans « La naissance de Cléo » ; questionnées l'existence, la nature et la postérité de l'historiographie romaine dans « L'histoire à Rome » ; posée en tant qu'historiographie religieuse l'historiographie arabe au chapitre IV ; questionnée la modernité historiographique de l'histoire au début de l'Époque moderne dans « Le temps et l'histoire des humanistes (XV^e-XVI^e siècles) » ; désignée par l'éclatement, la contradiction et l'artifice l'historiographie des XVII^e et XVIII^e siècles au chapitre VIII ; au chapitre IX, « Le siècle de l'histoire » apparaît comme le siècle des histoires ; au chapitre X « L'historiographie Marxiste » se fait plurielle, scientifique et idéologique ; enfin, au chapitre XI, se pose la question de la nouveauté de la Nouvelle histoire. Des questionnements autour desquels s'organisent les différents chapitres découle leur construction. Chaque chapitre vient ainsi éclairer une problématique historiographique spécifique en même temps qu'il s'insère dans la problématique d'ensemble.

En portant son attention sur l'historicité de l'histoire, Charles-Olivier Carbonell s'inscrit dans un paradigme historiographique en rupture avec celui qui prédominait en histoire et dans les autres sciences humaines jusqu'alors. Dans *L'Empire du sens*, François Dosse identifie une rupture de

¹²⁰ *Ibid.*, p.3.

¹²¹ Patrick-Michel Noël, « Réfléchir à l'histoire en historien : vers une connaissance de l'histoire par l'histoire », *Op. Cit.*, p. 167.

¹²² *Ibid.*

¹²³ *Ibid.*, p.169.

paradigme autour des années 1980, marquée par le bousculement manifeste « dans un nouveau paradigme marqué par une tout autre organisation intellectuelle, dans laquelle le thème de l'historicité s'est substitué à celui de la structure »¹²⁴. Dans *L'historiographie* de Charles-Olivier Carbonell, la question de l'historicité de l'histoire est celle qui organise l'ensemble de sa réflexion tandis que la notion de structure n'est nullement employée à des fins interprétatives. Elle est utilisée pour désigner la manière donc se construit une œuvre historiographique donnée, employée au chapitre X pour résumer la pensée marxiste, et au chapitre XI lorsqu'il est fait mention des « temporalités multiples » de Braudel. Si la pensée structurale fait partie de l'histoire de l'historiographie, elle n'est pas celle qui organise *L'historiographie*.

Plus qu'une historiographie-problème, *L'historiographie* de Charles-Olivier Carbonell traite des questions et problèmes de l'historiographie. L'on distingue parmi ceux qui sont abordés la nature de l'écriture historique, les sources utilisées pour construire un raisonnement, les méthodes, approches et outils d'analyse, l'identité et le rôle des historiens, les cadres dans lesquelles s'organise la pratique de l'histoire et la diffusion du savoir historique, la place de l'histoire dans la société et les usages que celle-ci fait de l'histoire. Nature, sources, méthodes, acteurs, organisations, places et usages de l'histoire sont ainsi les questionnements principaux dans lesquels s'insèrent les « questions et problèmes de l'écriture de l'histoire » abordés par Charles-Olivier Carbonell. Il ne s'agit pas d'aspects historiographiques autonomes. Ils entretiennent entre eux des rapports d'interdépendance. Étudiés au fil des historiographies, ils constituent la grille de lecture et la grille de comparaison sur la base desquelles il lui est possible de mettre en lumière la diversité des modes de représentations du passé, ainsi que l'historicité de l'écriture de l'histoire.

II. *L'historiographie* de Nicolas Offenstadt : une historiographie-problème ?

Ce qui distingue l'approche de Charles-Olivier Carbonell de celle de Nicolas Offenstadt, c'est qu'il aborde les « questions et problèmes de l'écriture de l'histoire » au fil des chapitres, tandis que Nicolas Offenstadt le fait dans des chapitres ou parties dédiés. Il construit son ouvrage autour de ces questions et non avec ces questions. Les questions traitées par Charles-Olivier Carbonell sont autant de points également présents dans l'exposé de Nicolas Offenstadt. Cependant, ils n'y figurent pas tels quels. Ils ont fait l'objet d'un découpage qui permet soit de regrouper certaines questions entre elles, soit de les subdiviser. Sources et méthodes sont ainsi regroupées dans un même chapitre « les

¹²⁴ François Dosse, *L'Empire du sens. L'humanisation des sciences humaines*, Paris, La Découverte, 1995, 1997, p.164.

historiens, les documents et leur critique », alors que la question de la nature de l'écriture et de la pratique de l'histoire fait l'objet de deux chapitres distincts, l'un consacré à « l'histoire comme science », l'autre à l'histoire comme littérature – « histoires, écritures et récits ». Si la manière d'aborder ces questions diffère chez l'un et l'autre auteur, ils font tous deux une histoire qui intègre les questions et problèmes de l'historiographie.

Cependant, contrairement à *L'historiographie* de Charles-Olivier Carbonell, il y a chez Nicolas Offenstadt une absence de problématisation. On retrouve pourtant en introduction un passage qui s'y apparente : « faire de l'historiographie, loin de la lecture abstraite d'œuvres obligées, c'est à la fois s'inscrire dans un héritage, car l'histoire est une discipline cumulative [...], réfléchir sur ses pratiques et, finalement penser les liens du passé et du présent »¹²⁵. On retrouve donc ici la thèse selon laquelle l'histoire de l'historiographie est un champ de recherche à vocation épistémologique. S'agit-il pour autant d'une problématique ? Si sa réflexion s'organisait autour de l'historiographie en tant que champ de recherche, cette thèse pourrait être son fil directeur. Cependant, le contenu de l'ouvrage ne porte pas sur l'histoire de l'historiographie, mais sur l'historiographie. C'est que cette thèse a vocation à être autre chose qu'une problématique. Elle est une ambition. Elle est introduite de la manière suivante : « on espère [...] que ce petit livre aidera à persuader »¹²⁶. Il n'est donc pas question de convaincre par un argumentaire prouvant le caractère épistémologique de l'histoire de l'historiographie, mais d'en persuader le lecteur. C'est la lecture de *L'historiographie* qui doit induire chez lui cette idée.

Par cette ambition de persuasion, formulée en fin d'introduction, Nicolas Offenstadt fait écho à Charles-Olivier Carbonell. On retrouve en effet dans les dernières lignes des préfaces de Charles-Olivier Carbonell une formule proche de celle employée par Nicolas Offenstadt. « Puisse cet essai persuader »¹²⁷ semble ainsi inspirer « on espère [...] que ce petit livre aidera à persuader »¹²⁸. C'est ainsi que l'on retrouve aussi bien chez Nicolas Offenstadt que chez Charles-Olivier Carbonell une volonté de persuasion. « Puisse cet essai persuader ceux qui le liront que la dignité de l'histoire "science humaine" n'est ni dans son statut scientifique, ni dans son objet humain, mais dans la nature heureusement trop humaine de l'historien »¹²⁹. C'est-à-dire que c'est la capacité de compréhension de l'historien, qui lui est propre en tant qu'individu du genre humain, qui fonde la valeur de l'histoire. Ce sentiment doit être provoqué chez le lecteur à la lecture de *L'historiographie*, et non prouvé.

¹²⁵ Nicolas Offenstadt, *L'historiographie*, Op. Cit., p.7.

¹²⁶ *Ibid.*

¹²⁷ Charles-Olivier Carbonell, *L'historiographie*, Op. Cit., p.4.

¹²⁸ Nicolas Offenstadt, *L'historiographie*, Op. Cit., p.7.

¹²⁹ Charles-Olivier Carbonell, *L'historiographie*, Op. Cit., p.4.

Par ailleurs, à l'absence de problématisation générale chez Nicolas Offenstadt s'ajoute l'absence d'une problématisation qui serait spécifique aux différents chapitres. C'est que, si son « Que sais-je ? » s'articule autour des « questions et problèmes de l'écriture de l'histoire », ce n'est pas pour les interroger, mais pour les présenter. Son histoire de l'histoire apparaît ainsi comme un tableau historique de l'historiographie et des débats qui l'ont traversé. L'ensemble des titres de chapitres illustrent cette approche descriptive : « Chapitre I : Les historiens et le temps » ; « Chapitre II : Les historiens, les documents et leur critique » ; « Chapitre III : L'histoire comme science » ; « Chapitre IV : Histoires, écritures, récits » ; « Chapitre V : L'histoire parmi les sciences sociales » ; « Chapitre VI : Découper et classer : les échelles et les catégories des historiens » ; « Chapitre VII : Un exemple de champ renouvelé : histoires de guerres, histoires de paix » ; « Chapitre VIII : Mémoires, luttes et histoires ». Nicolas Offenstadt croise dans son ouvrage plusieurs thématiques historiographiques permettant « d'explorer les conceptions de l'histoire, les pratiques et les manières de faire des historiens », ¹³⁰ mais non de les questionner.

Cette approche descriptive se retrouve également dans le développement interne des différents chapitres. Si l'on prend l'exemple du chapitre I « Les historiens et le temps », après avoir posé l'étude des sociétés dans le temps comme caractéristique de la discipline historique et le temps comme objet de travail de l'historien, s'ouvre une première partie consacrée au « temps des acteurs ». Dans cette partie sont présentés les différents régimes d'historicités, le concept de régime d'historicité et l'histoire des concepts. S'en suit une seconde partie consacrée au « temps de l'historien » dans laquelle le temps est abordé en tant qu'outil. Il est illustré par l'exemple de l'histoire contre-factuelle, par la question de l'ordonnement et du découpage du temps par l'historien, ainsi que par la question des temporalités multiples dans lesquelles les faits passés peuvent être appréhendés. Ici, la question du temps n'est pas abordée dans une perspective problématisée, mais descriptive, qui s'attache à présenter le temps en tant que problème historiographique et non questionner le temps dans ses rapports à l'historiographie. Cet exemple illustre la construction en tableau que l'on retrouve dans l'ensemble des autres chapitres du « Que sais-je ». Les « questions et problèmes de l'écriture de l'histoire » ne sont pas interrogés, mais présentés.

Pourtant, l'absence de problématisation ne fait pas de *L'historiographie* de Nicolas Offenstadt une historiographie-récit. Premièrement, car son étude s'insère dans un cadre élaboré. Élaboré dans le temps – l'époque contemporaine – dans son sujet – l'historiographie – et dans ses objets – les « questions et problèmes de l'écriture de l'histoire » – *L'historiographie* est un ouvrage qui a fait l'objet d'une réflexion préalable. Deuxièmement, car il travaille sur des concepts – tels que le temps, la science et le récit – , qu'il a fallu eux aussi délimiter et définir, afin d'entrer dans le cadre d'étude

¹³⁰ Nicolas Offenstadt, *L'historiographie*, *Op. Cit.*, quatrième de couverture.

préalablement fixé. Troisièmement, s'il ne s'agit pas simplement de raconter le passé de la discipline historique, mais de le présenter et de l'expliquer. C'est-à-dire qu'il n'est pas uniquement question du *comment*, mais aussi du *pourquoi*. En cela, et malgré l'absence de problématisation, l'on peut soutenir que *L'historiographie* de Nicolas Offenstadt relève de l'historiographie-problème.

Alors que la thèse d'une rupture historiographique marquée par le passage de l'historiographie-récit à l'historiographie-problème entre 1981 et 2011 s'infirmes, une autre émerge cependant. Car si l'on peut soutenir que les deux auteurs s'inscrivent dans l'historiographie-problème, et que les questions et problèmes de l'écriture historique sont abordés par l'un et l'autre, peut-être est-ce dans leurs manières de les aborder qu'une rupture s'opère ?

CHAPITRE II

L'historiographie de Charles-Olivier Carbonell et *L'historiographie* de Nicolas Offenstadt : deux modèles d'historiographies ?

Défendant l'idée d'une rupture en histoire de l'historiographie telle qu'elle a pu se pratiquer « à l'époque de Carbonell »¹³¹ et telle qu'elle a pu se pratiquer depuis, Nicolas Offenstadt introduit par la même occasion la notion de « modèle d'historiographie »¹³². Il l'utilise pour désigner deux modèles qui se distinguent par leur manière d'aborder la question historiographique. Le premier correspond à celui de *L'historiographie* de Charles-Olivier Carbonell et des *Écoles historiques* de Guy Bourdé et Hervé Martin. Le second est celui de son « Que sais-je ? » et des *Douze leçons sur l'histoire* d'Antoine Prost. Assurément, ces ouvrages se distinguent. Mais en quoi, et jusqu'à quel point ?

Par l'étude comparée des choix historiographiques mis en œuvre dans *L'historiographie* de Charles-Olivier Carbonell et dans *L'historiographie* de Nicolas Offenstadt, ainsi que par leur confrontation avec ceux réalisés dans les ouvrages qui appartiendraient aux « modèles d'historiographies » dans lesquels l'un et l'autre s'inscriraient, il sera ici question d'interroger leurs approches de l'histoire de l'historiographie. Il nous faudra d'une part mesurer les différences qui existent entre ces ouvrages, pour voir dans quelle mesure l'on peut parler de modèles d'historiographies, et déterminer d'autre part si les différences qui les caractérisent sont le fruit d'une rupture historiographique. Construite en trois temps, notre analyse se divise de la manière suivante : nous étudierons dans un premier temps les choix de constructions qui forment les cadres dans lesquels s'inscrivent les ouvrages ; dans un deuxième temps, nous questionnerons les perspectives d'études sous lesquelles ils abordent l'historiographie ; enfin, nous interrogerons la complémentarité des approches mises en œuvre par Charles-Olivier Carbonell et Nicolas Offenstadt.

¹³¹ Nicolas Offenstadt, retranscription de l'entretien avec Lila Zeller du 29.10.2019 (annexe 4).

¹³² *Ibid.*

I. Deux modèles de constructions historiographiques ?

1. Deux chronologies

Un premier point qui distingue *L'historiographie* de Charles-Olivier Carbonell de *L'historiographie* de Nicolas Offenstadt, et par extension, *Les Écoles historiques des Douze leçons sur l'histoire*, correspond aux bornes chronologiques dans lesquelles s'inscrivent leurs études. Dans leurs ouvrages respectifs, ils proposent des panoramas de l'écriture de l'histoire, mais ces derniers sont bâtis sur des chronologies différentes. Dans un cas, il est question d'un panorama large de l'historiographie depuis sa naissance, tandis que dans l'autre cas, il s'agit d'un panorama plus restreint, focalisé sur les mutations de l'histoire depuis sa professionnalisation.

L'historiographie de Charles-Olivier Carbonell est une histoire sur le temps long. Comme l'indique l'étymologie du terme « historiographie », l'histoire de l'historiographie débute nécessairement après la naissance de l'écriture. Non que les hommes n'aient pas eu auparavant connaissance de leur passé, mais que ce passé connu soit finalement mal connu, car fait de sélections mémorielles et imbriqué aux temps légendaires. Ainsi, si Charles-Olivier Carbonell consacre le premier chapitre de son ouvrage à la mémoire, c'est pour marquer la distinction entre histoire et mémoire. Pauvre, confuse et fragile, la mémoire historique est sujette à l'usure et à l'oubli¹³³. Elle relève pour Charles-Olivier Carbonell de la pré-histoire, car il intitule le chapitre qui s'y consacre « Pré-histoire, la mémoire avant l'écriture »¹³⁴. Ici, pré-histoire ne désigne pas uniquement la période antérieure à la naissance des premiers systèmes d'écriture, c'est-à-dire la période antérieure au IV^e millénaire avant J.-C. En effet, « Très nombreuses furent et nombreuses sont encore les sociétés sans historiographie »¹³⁵. La notion est donc plus généralement utilisée pour désigner le temps qui précède la fixation des événements passés à l'écrit par une société humaine. Cet emploi est d'autant plus clair que le titre du chapitre précise que la mémoire pré-historique est celle en vigueur « avant l'écriture »¹³⁶.

C'est lors du passage de la mémoire à l'histoire, lorsque « l'instant [...] est venu pour l'histoire orale de se faire histoire écrite »¹³⁷, que naît l'historiographie. Sa naissance, généralement datée du V^e siècle avant J.-C., est le point de départ de l'histoire de Charles-Olivier Carbonell ; histoire qui s'achève 24 siècles plus tard. Les limites chronologiques de l'étude sont fixées dès les premières

¹³³ Charles-Olivier Carbonell, *L'historiographie*, *Op. Cit.*, pp.5-7.

¹³⁴ *Ibid.*, p.5.

¹³⁵ *Ibid.*

¹³⁶ *Ibid.*

¹³⁷ *Ibid.*, p.7.

lignes de la préface de 1981. *L'historiographie* livre une « histoire de l'histoire d'Hérodote à nos jours »¹³⁸.

La naissance de l'histoire s'incarne ainsi dans la figure de celui qui est communément désigné comme le « père de l'histoire » : Hérodote. Dans ses *Histoires*, rédigées vers 440 avant J.-C., il présente les résultats de son enquête « afin que le temps n'abolisse pas les travaux des hommes et que les grands exploits, accomplis soit par les Grecs, soit par les Barbares, ne tombent dans l'oubli »¹³⁹. Enquête conduite à travers le temps et l'espace pour servir la connaissance du passé et la transmettre aux hommes, le genre historique qui naît avec le récit d'Hérodote est alors un genre hybride. « *Clio* est la muse aux deux visages, celle qui inspire aussi bien les chercheurs que les conteurs »¹⁴⁰. L'histoire se distingue des épopées légendaires : c'est l'homme qui intéresse l'historien, et c'est l'historien qui raconte aux hommes. Pourtant, telles que les poèmes épiques, les *Histoires* d'Hérodote ont vocation à être contées devant un public¹⁴¹. *L'hístōr* est en cela proche de l'*aède*. Par ailleurs, le récit d'Hérodote, s'il est historique par son souci de préserver et transmettre la connaissance du passé, est également – voire davantage – géographique et ethnographique, souligne Charles-Olivier Carbonell. Les sources de son enquête, l'observation – *opsis* – et l'ouï-dire – l'*acoë* – permettent d'expliquer cela. Hérodote est un voyageur : il voyage en Égypte, autour de la mer Noire, en Italie du Sud et en Grèce continentale. Dans les quatre premiers livres de ses *Histoires*, il décrit principalement les paysages et les peuples qu'il rencontre et rapporte les témoignages qu'il a recueillis, tandis que dans les cinq derniers il se livre au récit des guerres Médiques. Son titre d'historien est pour cela souvent remis en question.

Hérodote, père de l'histoire ? « On peut, à l'aune de l'actuelle science historique, disputer à Hérodote son titre d'historien »¹⁴² reconnaît Charles-Olivier Carbonell. Cela n'enlève cependant pas à Hérodote sa place prépondérante dans l'histoire de l'histoire. Charles-Olivier Carbonell rejoint la thèse développée par François Hartog dans *Le Miroir d'Hérodote* : « On ne peut lui dénier celui d'être l'ancêtre intarissable auquel tous demandent le secret oublié de l'histoire buissonnière »¹⁴³. Pour François Hartog, l'œuvre d'Hérodote est un projet d'ensemble dans lequel les descriptions de l'Autre et de l'ailleurs permettent d'éclairer la connaissance du semblable – le monde grec. Ce jeu de miroir devient un jeu de miroir entre l'historien et le premier des historiens. Les *Histoires* étudient l'altérité – les Barbares – au regard du semblable – le monde grec. Mais les *Histoires* sont également « ce miroir dans lequel l'historien n'a jamais cessé de regarder » pour interroger sa propre identité¹⁴⁴. Si,

¹³⁸ *Ibid.*, p.3, 1981

¹³⁹ Hérodote, prologue, Livre I, *Histoires*, Paris, Les Belles Lettres, 1970.

¹⁴⁰ Charles-Olivier Carbonell, *L'historiographie*, *Op. Cit.*, p. 9.

¹⁴¹ *Ibid.*

¹⁴² *Ibid.*

¹⁴³ *Ibid.*

¹⁴⁴ François Hartog, *Le Miroir d'Hérodote*, Paris, Gallimard, 1991, p.19.

pour des questions de contenu et de méthode, le titre de « père de l'histoire » attribué à Hérodote a pu être remis en question, on ne peut lui dénier son rôle dans la formulation de questionnements historiographiques ultérieurs.

Si le projet de Charles-Olivier Carbonell est de proposer une histoire « d'Hérodote à nos jours », dans *L'historiographie*, la naissance du genre historique est un processus qui ne se réduit pas aux seules *Histoires*. L'histoire que livre Charles-Olivier Carbonell de la naissance de *Clio* se déroule du V^e siècle au II^e siècle avant J.-C. Après le « père de l'histoire » vint le « père de l'histoire scientifique » : Thucydide. Émergent alors « la méthode et l'intelligence de l'historien : la critique des sources et la recherche rationnelle de l'enchaînement causale »¹⁴⁵. Dans *La Guerre du Péloponnèse*, qu'il rédige aux alentours de 400 avant J.-C., Thucydide recherche les causes et retrace le déroulé de la guerre qui oppose Sparte et Athènes de 431 à 404 avant J.-C. Si, comme Hérodote, il use de l'enquête pour mener à bien ses recherches, il use également de la critique. Il cherche à résoudre les contradictions qu'il perçoit. Il utilise des documents, une méthode analogique et observe les monuments anciens pour l'étude des périodes relevant alors de l'archéologie. Il use de fiction pour reconstituer les faits passés. Le caractère novateur de l'œuvre de Thucydide réside dans l'exposé de sa méthode. Divisée en trois points, cette dernière repose d'une part sur l'analyse critique de sources pour l'établissement des faits, d'autre part sur la logique, nécessaire à la constitution de preuves, et enfin, sur l'organisation cohérente des éléments qui constituent son propos¹⁴⁶. C'est en cela, souligne Charles-Olivier Carbonell, que le « père de l'histoire scientifique » se démarque du « père de l'histoire » et qu'il acquiert une place à part entière dans la naissance de l'histoire.

Telle que Charles-Olivier Carbonell la dépeint, la naissance de *Clio* est d'emblée marquée par un double mouvement : les historiens cherchent à la fois à s'inscrire dans un héritage et innover. Hérodote et Thucydide inspirent les historiens grecs. Xénophon et Théopompe se font les continuateurs de Thucydide. Théopompe reprend l'œuvre d'Hérodote pour la condenser. La chronique se développe. Les études portant sur le passé d'une région du monde hellénisé se multiplient. Le champ de l'histoire s'étend. Parallèlement à cette extension, la rhétorique, le politique et l'éthique entrent dans le champ de l'histoire. Ephore de Cymé et Polybe « illustrent cette double évolution contradictoire »¹⁴⁷. Le premier fait primer le beau et le bien sur le vrai, mais est aussi le premier à écrire une histoire universelle. Le second use de jugements moraux, d'éloge et de blâme. Son engagement en faveur de Rome n'est pas caché. Pourtant, il cherche à reconstituer des chaînes

¹⁴⁵ Charles-Olivier Carbonell, *L'historiographie, Op. Cit.*, p. 10.

¹⁴⁶ Jacqueline de Romilly, *Histoire et Raison chez Thucydide*, p. 272, cité par Guy Bourdè et Hervé Martin dans *Les Écoles historiques*, Paris, Le Seuil, 1997, p. 28-29.

¹⁴⁷ Charles-Olivier Carbonell, *L'historiographie, Op. Cit.*, p. 16-17.

de causalités et fait une histoire pragmatique à l'échelle « mondiale » de la conquête. Ce clos alors le chapitre de la naissance de *Clio*.

La naissance de l'histoire dans *L'historiographie* de Charles-Olivier Carbonell se présente comme un processus long de près de 3 siècles qui débute au V^e siècle avant J.-C. Il ne suffisait pas que l'histoire voie le jour pour qu'elle puisse vivre. Car, si Hérodote peut être considéré comme son père, les historiens qui lui succèdent sont ceux qui ont permis à l'histoire d'exister. Sa naissance est d'emblée marquée par le souci de préserver la connaissance du passé humain et de la transmettre. Elle est également caractérisée par la mise au point de méthodes d'enquête et de recherche pour reconstituer et expliquer ce passé. Méthodes, échelles, sujets, approches et genres historiques se multiplient pour donner naissance à une discipline.

Il existe pourtant d'autres traditions historiographiques anciennes différentes de celle qui naît en Grèce. Charles-Olivier Carbonell ne les ignore pas. Il consacre d'ailleurs le chapitre IV de son ouvrage à l'historiographie chinoise de ses origines au XVII^e siècle. L'approche comparative qu'il met en œuvre permet de marquer un contraste entre le développement de l'histoire en Europe et son développement en Asie, et de mettre en lumière le poids de l'historiographie grecque dans l'histoire de l'histoire, en comparaison avec celui de l'historiographie chinoise. Comme le souligne Henri-Irénée Marrou, aucune civilisation n'a ignoré le besoin de maintenir une connaissance du passé. Cependant, les différentes formes qu'a pu prendre ce que nous nommons histoire aujourd'hui n'ont eu qu'une influence limitée et restreinte à quelques cas sur le développement de la pratique de l'histoire telle que nous la connaissons aujourd'hui¹⁴⁸. Telle qu'elle se présente de nos jours, « notre histoire est ce qu'est devenue [...] la technique inaugurée dans la seconde moitié du - V^e siècle par les premiers grands historiens grecs »¹⁴⁹.

L'histoire de l'historiographie relatée par Charles-Olivier Carbonell prend fin 24 siècles après la rédaction des *Histoires* d'Hérodote. Son histoire s'arrête avec l'historiographie contemporaine à la rédaction de son ouvrage. Ainsi, le dernier chapitre de son ouvrage « La Nouvelle Histoire » porte-t-il sur le courant porté par la troisième génération des *Annales* à partir des années 1970, et plus largement sur l'histoire telle qu'elle est conçue et pratiquée depuis le début du XX^e siècle, avant même que la première génération des *Annales* ne se constitue autour de la revue des *Annales d'Histoire Économique et Sociale* en 1929. Il est alors question de voir dans quelle mesure les

¹⁴⁸ Henri-Irénée Marrou, « Qu'est-ce que l'histoire ? », dans *Encyclopédie de la Pléiade. L'histoire et ses méthodes*, Charles Samaran (dir.), Paris, Gallimard, 1961, pp.1-33.

¹⁴⁹ *Ibid.*

nouveaux historiens français et étrangers renouvellent les questions historiques et les manières de les appréhender.

La Nouvelle histoire, au sens large, c'est-à-dire l'histoire telle qu'elle commence à se pratiquer dans la première moitié du XX^e siècle, est une histoire en rupture avec celle du XIX^e siècle. La rupture qui s'opère alors apparaît comme étant volontaire. Elle tend à bouleverser l'ensemble de la discipline. « Les rédacteurs des *Annales* rejettent l'histoire événementielle, biographique, historisante, l'érudition monographique, le corporatisme jaloux et volontiers impérialiste des historiens de l'*establishment* universitaire, leur foi naïve dans la méthode miraculeuse grâce à laquelle le fait jaillit du texte »¹⁵⁰. L'histoire définie en tant que science du passé est remise en cause avec la reconnaissance de l'existence d'une dialectique passé-présent dans le processus historiographique : « Il n'y a donc qu'une science des hommes dans le temps et qui sans cesse a besoin d'unir l'étude des morts à celle des vivants »¹⁵¹. Cette prise de conscience s'accompagne de celle de l'historicité de l'histoire : « ce qui force l'histoire à se redéfinir, c'est d'abord la prise de conscience par les historiens du relativisme de leur science. Elle n'est pas l'absolu des historiens du passé, providentialistes ou positivistes, mais le produit d'une situation, d'une histoire »¹⁵². C'est d'ailleurs le contexte d'émergence des *Annales* qui influe sur leurs productions historiographiques : révolutions sociales et révolutions industrielles placent l'histoire sociale et économique au premier plan des préoccupations des historiens. Plus généralement, le souci de se démarquer de l'« histoire historisante » et d'ouvrir les champs d'investigations historiques amène les historiens, notamment Lucien Febvre, à appeler de leurs vœux une histoire totale abordant tous les aspects des activités humaines¹⁵³ et promouvoir l'interdisciplinarité entre les sciences humaines et sociales. L'histoire fait sienne les outils développés par ses disciplines voisines et s'inspire de leurs approches. Les renouvellements de l'histoire portés par les différentes générations des *Annales* s'accompagnent de nombreuses critiques à l'égard de leurs prédécesseurs. Les historiens du XIX^e sont vivement critiqués, au risque d'être parfois faussement interprétés. Ils sont notamment qualifiés d'historiens « positivistes ». Cependant, comme l'a démontré Charles-Olivier Carbonell, ils ne sont pas des historiens positivistes, mais des historiens positifs. Ils souhaitent faire de l'histoire une discipline scientifique. Pour ce faire, ils adoptent une posture positive, c'est-à-dire « qui s'appuie sur les faits, sur l'expérience, sur les notions a posteriori ». Ils ne se réclament aucunement du positivisme qui correspond à la philosophie développée par August Comte¹⁵⁴. Si l'on retrouve chez Gabriel Monod certaines convergences avec la philosophie positiviste, cela ne fait pas des historiens méthodiques des adeptes de celle-ci : « Les

¹⁵⁰ Charles-Olivier Carbonell, *L'historiographie*, *Op. Cit.*, p.110.

¹⁵¹ Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire*, Paris, Armand Colin, 2011, p.65.

¹⁵² *Faire de l'histoire*, Jacques Le Goff, Pierre Nora (dir.), III tomes, Paris, Gallimard, 1974, p. X.

¹⁵³ Guy Bourdè, Hervé Martin, *Les Écoles historiques*, *Op. Cit.*, p. 220.

¹⁵⁴ Charles-Olivier Carbonell, « L'histoire dite positiviste en France », dans *Romantisme* n°21-22, 1978, pp. 173-185.

grands maîtres de la rigueur méthodologique » Charles-Victor Langlois et Charles Seignobos « sont aux antipodes de Comte », « les lois sont bannies de l'histoire » car seul importe de « savoir comment les choses se sont passées »¹⁵⁵.

Le renouveau de l'histoire amorcé par la première et la deuxième génération des *Annales* se poursuit avec la troisième génération des *Annales*. Le choix fait par Charles-Olivier Carbonell de terminer son histoire de l'historiographie avec la Nouvelle histoire vient du fait que lorsqu'il rédige *L'historiographie*, les problèmes, approches et objets des nouveaux historiens sont largement répandus au sein de la discipline. L'ouvrage de Charles-Olivier Carbonell lui-même entre dans la catégorie de la Nouvelle histoire. Nous l'avons vu, avec « l'opération historique » de Michel de Certeau¹⁵⁶, la Nouvelle histoire fait sienne les questionnements relatifs à l'historiographie. Plus largement, les « nouveaux problèmes » correspondent à l'étude historiographique de certains des renouvellements de l'histoire. Par ailleurs, avec la mise en œuvre de nouvelles approches historiques se développe l'histoire des sciences, à laquelle on peut rattacher l'histoire de l'histoire. Enfin, avec la démultiplication des objets, les mentalités s'érigent en objets d'histoire. L'ouvrage de Charles-Olivier Carbonell, par le problème autour duquel il se construit, répond aux nouveaux questionnements des historiens. En relatant une histoire de l'histoire, il s'inscrit dans une approche historique des sciences. Enfin, par l'étude des représentations que les hommes se sont faites de leur passé à travers le temps, *L'historiographie* prend pour objet les mentalités historiques. Charles-Olivier Carbonell affirme d'ailleurs dans *Histoire et historiens* que l'application d'une méthode purement historique permet l'étude de l'historiographie. Il s'agit de « l'application à l'étude de l'historiographie des curiosités et des techniques de "la nouvelle histoire" »¹⁵⁷.

Bien qu'entre 1981 et 2003 l'histoire connaisse d'autres renouvellements, la Nouvelle histoire demeure le point sur lequel porte le dernier chapitre des éditions successives de *L'historiographie*. La différence réside dans le fait qu'en 1981, l'étude de la Nouvelle histoire relevait de l'histoire immédiate. À partir de 1998, une rupture temporelle s'opère. La partie introductive du chapitre consacré à la Nouvelle histoire est désormais écrite au passé¹⁵⁸. Le chemin parcouru par *Clio* depuis est brièvement abordé en conclusion. La crise de l'histoire et la réponse donnée par la quatrième génération des *Annales* avec le tournant critique y sont évoquées. Il est également question de la place nouvelle qu'occupe l'histoire au sein des sociétés. Elle est l'objet d'un engouement tel que l'on peut parler de « besoin d'histoire »¹⁵⁹. Clôt l'ensemble des éditions de *L'historiographie* sur un chapitre

¹⁵⁵ *Ibid.*

¹⁵⁶ Michel de Certeau, « L'opération historique », *Op. Cit.*

¹⁵⁷ Charles-Olivier Carbonell, *Histoire et Historiens, une mutation idéologique des historien français, 1865-1885*, *Op. Cit.*, p. 3.

¹⁵⁸ Charles-Olivier Carbonell, *L'historiographie*, *Op. Cit.*, 1998, p. 108.

¹⁵⁹ *Ibid.*, p. 124.

consacré à la Nouvelle histoire permet finalement de présenter le courant qui a permis à l'ouvrage d'exister.

Histoire bâtie sur le temps long, *L'historiographie* de Charles-Olivier Carbonell offre un panorama large de l'histoire de l'histoire. L'on retrouve dans *Les Écoles historiques* une période d'étude similaire. En effet, les auteurs proposent également une histoire de l'historiographie d'Hérodote à nos jours.

Plus précisément, *Les Écoles historiques* débutent avec l'historiographie antique. Dans un chapitre intitulé « Perspectives sur l'historiographie antique », Hervé Martin s'intéresse à la naissance et aux débuts du genre historique. Le développement s'ouvre avec Hérodote, « père de l'histoire », se poursuit avec Thucydide, puis Polybe, avant de traiter de la question de la nature de l'historiographie romaine et de l'héritage historiographique antique. Il traite en un chapitre ce que Charles-Olivier Carbonell a choisi d'aborder en deux chapitres distincts. Mais ils conçoivent tous deux la naissance de l'histoire comme un processus qui court sur plusieurs siècles à compter de la rédaction des *Histoires* d'Hérodote.

La période étudiée dans *Les Écoles historiques* s'achève à l'époque contemporaine à leur parution. En cela, les bornes chronologiques sont semblables à celle de *L'historiographie* de Charles-Olivier Carbonell. Cependant, ce n'est pas sur l'histoire des générations successives des *Annales* qu'elles prennent fin. En effet, entre les *Annales* et la fin de la période d'étude sont abordés l'historiographie marxiste, le structuralisme, les doutes sur l'histoire, ainsi que le renouveau de l'histoire politique. C'est-à-dire que Guy Bourdè et Hervé Martin détaillent davantage les mutations alors récentes de l'historiographie. Cela est notamment rendu possible en raison du nombre de pages qui ne fait pas l'objet d'une restriction par la maison d'édition. En effet, *Les Écoles historiques* paraissent aux éditions du Seuil dans la collection « Point ». Contrairement à la collection « Que sais-je ? » des Presses Universitaires de France, qui fixe à 128 le nombre de pages d'un ouvrage, la collection « Point » n'instaure pas ce type de contrainte éditoriale.

À l'inverse de Charles-Olivier Carbonell et des auteurs des *Écoles historiques*, Nicolas Offenstadt propose une chronologie d'étude plus restreinte. Sa présentation porte essentiellement sur l'histoire du XIX^e au XXI^e siècle. Il y consacre exclusivement 5 de ses 8 chapitres. Ce choix, précisé dès l'introduction, répond au souci de présenter la discipline historique, avec ses règles et ses méthodes, telle qu'elle s'organise depuis la professionnalisation de l'histoire¹⁶⁰. Elle est l'un des

¹⁶⁰ Nicolas Offenstadt, *L'historiographie Op. Cit.*, p.5.

éléments qui définissent la période nouvelle dans l'histoire de l'histoire qui s'ouvre alors : celle de sa disciplinarisation.

Les prémices de ce processus apparaissent dès la fin du XVIII^e siècle. Elles font, pour Nicolas Offenstadt, partie intégrante de la naissance de l'histoire comme discipline. Il intègre notamment le développement des sciences auxiliaires de l'histoire, leurs utilisations par les historiens romantiques et libéraux et l'émergence des conceptions scientifiques de l'histoire. C'est ainsi qu'il développe la question de la conservation des archives, son organisation au niveau national, et la professionnalisation des études documentaires¹⁶¹ ; que Jules Michelet illustre la figure de l'historien romantique et libéral, donc le caractère novateur réside dans l'utilisation nouvelle qu'il fait de l'archive¹⁶² ; et qu'enfin, il consacre une partie au scientisme de l'histoire, incarné par Hippolyte Taine, Fustel de Coulanges, et les historiens marxistes¹⁶³. L'organisation des Archives et la professionnalisation des études documentaires mettent en place le terreau de l'histoire professionnelle. Avec le développement de l'histoire romantique et libérale, puis de la conception scientiste de l'histoire, s'instaurent certains des principes qui seront ceux des historiens professionnels de la fin du siècle. Si les historiens méthodiques rejettent de l'histoire romantique l'aspect littéraire, Nicolas Offenstadt met en lumière le fait qu'ils font, à l'image de ceux qu'ils critiquent, du document la base sur laquelle se construisent leurs recherches. Si, du scientisme de l'histoire, ils rejettent le modèle des sciences expérimentales, ils basent la méthode historique sur l'analyse et la recherche des faits. « La méthode historique est la méthode employée pour constituer l'histoire ; elle sert à déterminer scientifiquement les faits historiques, puis à les grouper en un système scientifique »¹⁶⁴.

Les étapes décisives de la disciplinarisation de l'histoire que détaille Nicolas Offenstadt ont lieu sous la III^e République. Elles sont présentées en trois points. Tout d'abord, l'enseignement supérieur de l'histoire s'institutionnalise et la communauté historique s'organise, ce qui correspond à la première étape d'une « révolution professionnelle »¹⁶⁵. Ensuite, l'histoire s'organise autour de règles communes, de « la "méthode" »¹⁶⁶. « La méthode critique est systématisée et devient le fondement du métier d'historien »¹⁶⁷, faisant du processus de professionnalisation de l'histoire un processus de scientification. Enfin, la disciplinarisation de l'histoire est présentée par Nicolas Offenstadt comme indissociable du pouvoir de la III^e République.

¹⁶¹ *Ibid.*, p. 26.

¹⁶² *Ibid.*, pp.50-53.

¹⁶³ *Ibid.*, pp.35-40.

¹⁶⁴ Charles Seignobos, « Introduction, méthode historique et sciences sociales », *La méthode historique appliquée aux sciences sociales*, Lyon, ENS éditions, 2014.

¹⁶⁵ Nicolas Offenstadt, *L'historiographie*, *Op. Cit.*, p.42.

¹⁶⁶ *Ibid.*, p.43.

¹⁶⁷ *Ibid.*, p.26.

La période analysée par Nicolas Offenstadt s'arrête entre la fin du XX^e siècle et le début du XXI^e siècle. Elle est marquée par l'émergence de nouvelles problématiques et correspond à la concrétisation de certaines mutations entamées au cours de la seconde moitié du XX^e siècle. Dans l'histoire récente de l'historiographie, il choisit de traiter les mutations et méthodes et outils de l'historien, les débats du tournant linguistique et leur postérité, et le développement de nouveaux champs de recherche tels que la nouvelle histoire mondiale, la nouvelle histoire-bataille, les *Postcolonial* et *Subaltern studies*, l'histoire des femmes et l'histoire du genre. Les développements historiographiques traités, s'ils sont alors récents, sont également le fruit d'une sélection.

La question des renouvellements de l'histoire-bataille est une question directement liée au parcours de Nicolas Offenstadt. Ses travaux sur la guerre de Cent Ans et la Première Guerre mondiale s'inscrivent dans la nouvelle-histoire bataille. « Depuis une trentaine d'années, les manières de faire évoluent au point que l'historiographie évoque désormais une "nouvelle histoire-bataille" qui serait détachée à la fois de l'image négative véhiculée par l'usage du terme comme un stigmate et de la réalité d'une histoire des combats vue d'en haut et insérée dans une simple narration institutionnelle et événementielle »¹⁶⁸. C'est dans cette perspective historiographique renouvelée que s'inscrivent ses recherches. La guerre de Cent Ans, s'il s'agit d'un conflit guerrier, c'est sous l'angle des pratiques de pacification qu'il l'a étudié. Sa thèse, soutenue en 2001 sous la direction de Claude Gauvard *Discours et gestes de paix pendant la guerre de Cent Ans*, mêle cette double perspective d'étude, en s'intéressant aux gestes de pacification en temps de guerre. Dans cette même perspective ont été publiés des articles, dont « Annoncer la paix, publication et sujétion pendant la guerre de Cent Ans »¹⁶⁹ ; « Cris et cloches. L'expression sonore dans les rituels de paix à la fin du Moyen Âge »¹⁷⁰ ; « Paix de Dieu et paix des hommes : L'action politique à la fin du Moyen Âge »¹⁷¹. Nicolas Offenstadt a également participé à la direction d'un colloque : *Paroles de paix en temps de guerre*¹⁷², organisé à Carcassonne les 21 et 22 avril 2006. Par ailleurs, ses travaux sur la Première Guerre mondiale se sont tournés vers l'étude des mémoires et utilisations postérieures du conflit, notamment dans *Le Chemin des Dames : de l'événement à la mémoire*¹⁷³ et dans *14-18 aujourd'hui : la Grande Guerre dans la France contemporaine*¹⁷⁴. Le chapitre qu'il dédie à « un exemple de champ renouvelé : histoires de

¹⁶⁸ *Ibid.*, p.101.

¹⁶⁹ Nicolas Offenstadt, « Annoncer la paix, publication et sujétion pendant la guerre de Cent Ans », *Cahiers d'histoire, revue d'histoire critique*, n°66, 1997, p. 23-36.

¹⁷⁰ Nicolas Offenstadt, « Cris et cloches. L'expression sonore dans les rituels de paix à la fin du Moyen Âge », *Hypothèses*, éditions de la Sorbonne, 1998, p. 51-58.

¹⁷¹ Nicolas Offenstadt, « Paix de Dieu et paix des hommes : L'action politique à la fin du Moyen Âge », *Politix*, vol. 15 n° 58, 2002, p. 61-81.

¹⁷² Nicolas Offenstadt, Sylvie Caucanas, Rémy Cazals (dir.), *Paroles de paix en temps de guerre*, Actes du colloque de Carcassonne des 21 et 22 avril 2006, Toulouse, Privat/Carcassonne, Les Audois, 2006.

¹⁷³ Nicolas Offenstadt (dir.), *Le Chemin des Dames : de l'événement à la mémoire*, Paris, Perrin, 2004.

¹⁷⁴ Nicolas Offenstadt, *14-18 aujourd'hui : la Grande Guerre dans la France contemporaine*, Paris, Odile Jacob, 2010.

guerres, histoires de paix », en abordant les renouvellements historiographiques récents de l'histoire de la guerre et de la paix, révèle dans le même temps le poids de l'historien dans l'élaboration de l'histoire.

Les aspects historiographiques qui composent la fin de sa période d'étude révèlent également certaines de ses conceptions politiques et idéologiques. Il choisit de traiter les renouvellements historiographiques qui s'inscrivent dans la continuité des idées de Mai 68 et des conceptions postmodernes. Mais qu'entend-on, au juste, lorsque l'on parle de postmodernisme ? Pour saisir cette notion, nous citerons ici Hayden White, qui, dans sa contribution à *Historiographies*, intitulée « Postmodernisme et histoire » en fait une présentation qui en révèle clairement les tenants, et qu'il serait difficile d'égalier en termes de clarté :

Le postmodernisme, mouvement culturel apparu à la fin du XX^e siècle (en architecture, beaux-arts, littérature, philosophie et sciences humaines), part du postulat que le projet de modernisation des Lumières touche à sa fin ; qu'une « modernité » nouvelle et différente est nécessaire pour un monde devenu global, multiethnique, post-national et menacé d'« écocide » industriel ; que l'histoire elle-même doit être à nouveau imaginée afin de saisir la nature d'une réalité sociale émergente et encore indéfinissable, et enfin que ce projet exige pour se réaliser un renouveau de l'imagination poétique (ou « constructive ») plutôt qu'une réforme morale ou une analyse scientifique. Le postmodernisme trouve peu de choses estimables dans la tradition occidentale et rien qui permette à celle-ci de servir de guide à un nouvel ordre mondial. Et cela inclut la tradition des études historiques telle que la pratiquent les historiens professionnels modernes en Europe. Les postmodernistes s'intéressent au passé et, dans la mesure où le postmodernisme lui-même est un concept inscrit dans une époque, ils s'intéressent à l'histoire, mais ils restreignent la portée de la plupart des principes de l'historiographie orthodoxe, quand ils ne les rejettent pas complètement.¹⁷⁵

Le postmodernisme est porteur d'un projet de modernité nouvelle en rupture avec la tradition occidentale. Il condamne notamment la pratique de l'histoire professionnelle telle qu'elle s'est développée en occident. Plus largement, la morale et la science sont tenues pour être inadaptées à la conceptualisation des transformations que connaît aujourd'hui le monde. Les postmodernistes prônent une réinterprétation de l'histoire, en rupture avec l'historiographie occidentale.

L'idéal d'objectivité est ainsi critiqué par les postmodernistes, car lié à l'histoire professionnelle occidentale. Nicolas Offenstadt, faisant référence à l'historienne féministe américaine Johan Scott, écrit : « De nos jours, le postmodernisme (relié au *linguistic turn*) réfute au nom de la critique, de l'ouverture vers l'avenir, de la pluralité des récits, cette prétention à "l'objectivité", position conservatrice et masculine »¹⁷⁶. La critique de la recherche d'objectivité n'est ainsi pas fondée sur des réflexions historiographiques et épistémologiques qui ont mis en lumière les liens qui unissent

¹⁷⁵ Hayden White, « Postmodernisme et histoire », dans *Historiographies, concepts et débats*, sous la direction de Christian Delacroix, François Dosse, Patrick Garcia et Nicolas Offenstadt, Paris, Gallimard, 2010, tome II, pp.839-844, p.839.

¹⁷⁶ Nicolas Offenstadt, *L'historiographie, Op. Cit.*, p.110.

histoire et historien. Elle repose sur la formulation de l'idéal d'objectivité par des historiens occidentaux de sexe masculin. C'est-à-dire que ce n'est pas tant l'idée d'objectivité historique qui est critiquée, mais ceux qui l'ont énoncée. La référence à Johan Scott est l'unique exemple utilisé par Nicolas Offenstadt pour illustrer les limites de la recherche d'objectivité, ne laissant pas la place à d'autres interprétations.

Par ailleurs, lorsqu'il traite de l'histoire des femmes, transparait une adhésion aux thèses féministes. « Soulignant à juste titre combien la domination masculine produit des effets dans le regard porté sur le passé, féministes et historiennes des femmes appellent à faire une histoire propre des femmes et à singulariser les figures qui ont été oubliées »¹⁷⁷. En usant de l'expression « à juste titre » pour présenter les conceptions féministes de l'histoire des femmes, Nicolas Offenstadt montre qu'il y souscrit. Si l'histoire, nous nous accorderons là-dessus, dépend de celui qui l'écrit, parler de l'influence de la « domination masculine » sur l'étude du passé, c'est soutenir la thèse selon laquelle un patriarcat oppressif et sexiste aurait volontairement empêché l'intégration du rôle des femmes dans l'histoire. Peut-être l'explication tient-elle davantage dans le fait que l'historiographie, jusqu'aux *Annales*, s'est tournée vers des perspectives d'études et des sujets d'étude dans lesquels le rôle des femmes était moindre ?

À la domination masculine s'ajoute la domination occidentale. C'est ainsi que la nouvelle histoire mondiale adopte une position décentrée. L'ouvrage de Patrick Boucheron *Histoire du monde au XV^e siècle* publié en 2009 illustre pour Nicolas Offenstadt ce souci de décentrer le regard de l'Europe en refusant de raisonner en termes d' « expansion européenne » notamment¹⁷⁸. En parallèle se développent les *Subaltern studies* : « Dans la mouvance des *Postcolonial studies*, on distingue le courant des *Subaltern studies*, aujourd'hui très actif en Inde et dans le monde universitaire anglophone qui se fonde sur la critique des historiographies dominantes notamment dans le domaine colonial. »¹⁷⁹ Cette mouvance se place « au rebours d'une histoire qui fait la part belle aux colonisateurs »¹⁸⁰.

Certes, lorsque Nicolas Offenstadt traite de l'histoire des femmes, de la nouvelle histoire mondiale et de l'histoire coloniale, il dresse un tableau d'aspects historiographiques alors récents. Mais, en choisissant de traiter de ces aspects historiographiques en ces termes, il laisse transparaitre son adhésion aux thèses des mouvements féministes et décoloniaux issues des conceptions soixante-huitardes et post-modernes qui sont aujourd'hui portées par la gauche.

¹⁷⁷ *Ibid.*, p.87-88.

¹⁷⁸ *Ibid.*, p.93

¹⁷⁹ *Ibid.*, p.97.

¹⁸⁰ *Ibid.*

Si Nicolas Offenstadt propose une histoire de l'histoire des débuts de sa disciplinarisation à nos jours, il transgresse volontairement les bornes chronologiques de son sujet. Après avoir annoncé en milieu d'introduction restreindre son étude à l'histoire de l'histoire professionnelle¹⁸¹, il précise en fin d'introduction que « la délimitation du volume n'empêchera pas d'évoquer ce que fut l'écriture du passé avant d'être métier et discipline, pour souligner contraste et évolutions »¹⁸². Les trois chapitres qui élargissent leurs analyses au-delà de la période contemporaine insistent sur des points spécifiques : le rapport des historiens au temps, leur rapport aux documents et leur critique, les choix d'échelle et la catégorisation. Élargir la chronologie d'étude répond alors au souci de mettre en lumière les héritages anciens de l'histoire contemporaine, ou de souligner les ruptures conceptuelles et méthodologiques qui différencient les historiens des périodes anciennes des historiens professionnels de la période contemporaine.

En faisant le choix de se consacrer principalement à l'histoire de l'historiographie depuis les débuts de la professionnalisation de l'histoire, Nicolas Offenstadt s'inscrit dans une période d'étude similaire à celle que l'on retrouve dans *Les Douze leçons sur l'histoire*. En effet, Antoine Prost se consacre également à l'histoire de l'histoire de sa professionnalisation à ses développements les plus récents. Par ailleurs, de même que Nicolas Offenstadt, Antoine Prost transgresse les bornes chronologiques de son étude, notamment sur la question du temps. Lorsqu'il évoque l'historiographie antérieure à la période contemporaine, c'est pour mettre en lumière les ruptures et continuités du discours et des pratiques historiques. *L'historiographie* de Nicolas Offenstadt semble ainsi en ce point similaire aux *Douze leçons sur l'histoire* d'Antoine Prost.

2. Deux ordonnancements du temps

Un deuxième point qui distingue *L'historiographie* de Charles-Olivier Carbonell de *L'historiographie* de Nicolas Offenstadt tient dans la manière dont ils construisent leur récit. L'ordonnement du temps n'est pas le même chez l'un et l'autre. Alors que Charles-Olivier Carbonell construit l'ensemble de son analyse selon une logique chronologique, Nicolas Offenstadt opère des va-et-vient à travers le temps.

Entre les deux repères chronologiques, que sont la naissance de l'histoire et la Nouvelle histoire, Charles-Olivier Carbonell relate l'évolution de *Clio*. Sa logique chronologique s'applique aussi bien à la construction générale de l'ouvrage qu'à la construction interne des différents chapitres, à

¹⁸¹ *Ibid.*, p.5.

¹⁸² *Ibid.*, p.6.

l'exception du premier chapitre qui développe une analyse atemporelle de la mémoire afin de marquer clairement la distinction entre mémoire et histoire, et du chapitre IV sur l'historiographie chinoise qui ne suit pas la construction chronologique d'ensemble, mais dont la construction interne est chronologique.

En dehors de ces deux exceptions, la construction temporelle de l'ouvrage est chronologique. Il est en premier lieu question de l'histoire dans l'Antiquité. Après avoir relaté la naissance de l'histoire dans le deuxième chapitre de son ouvrage, Charles-Olivier Carbonell s'intéresse à l'historiographie romaine du II^e siècle avant J.-C. au V^e siècle. Le chapitre suivant est celui consacré à l'historiographie chinoise. S'il ne suit pas la chronologie qui organise l'ensemble de l'ouvrage, il porte essentiellement sur l'historiographie ancienne, ne mentionnant les histoires plus récentes que pour montrer leur filiation avec la tradition historiographique qui naît avec Sseu-Ma T'an et Sseu-Ma Ts'ien au II^e siècle avant J.-C. Il est ensuite question de l'histoire à la période médiévale. Le chapitre V porte sur l'historiographie médiévale occidentale (VI^e-XV^e siècle). L'historiographie médiévale arabe (VII^e-XV^e siècle) est l'objet du chapitre VI. La progression chronologique se poursuit avec la période moderne. Le chapitre VII porte sur l'histoire à la Renaissance (XV^e-XVI^e siècle), le chapitre VIII à l'historiographie des XVII^e et XVIII^e siècles. L'histoire de l'histoire contemporaine débute au chapitre IX avec le siècle de l'histoire. Il est suivi d'un chapitre sur l'historiographie marxiste (XIX^e – XX^e siècle). Enfin, le dernier chapitre clos *L'historiographie* avec l'étude de l'histoire au XX^e siècle. Ce choix de construction permet d'offrir un panorama de l'évolution de l'historiographie de ses débuts à la fin du XX^e siècle, couvrant ainsi une période d'étude large. Elle met en lumière les continuités et ruptures que connaissent la pratique et l'écriture de l'histoire.

En faisant le choix d'une construction thématique, Nicolas Offenstadt souhaite « se défier d'une forme d'historiographie téléologique qui décrirait le développement continu d'une science moderne »¹⁸³. Le choix de Charles-Olivier Carbonell de proposer un panorama chronologique de l'historiographie fait-il de son approche une approche téléologique ? Il conçoit l'histoire de *Clio* comme une histoire marquée par le progrès « Voilà vingt-quatre siècles que l'homme s'est fait historien. Que songerait à nier que, depuis, Clio ait fait du chemin ? »¹⁸⁴. Certes, mais ce n'est pas une conception nomologique de l'histoire qui l'amène à cette conclusion. Car « fille de son temps, l'historiographie subit les effets des bouleversements culturels, politiques, économiques et techniques qui secouent le monde »¹⁸⁵. C'est-à-dire que pour Charles-Olivier Carbonell, certes, l'historiographie

¹⁸³ Nicolas Offenstadt, *L'historiographie*, Op. Cit., p.7.

¹⁸⁴ Charles-Olivier Carbonell, *L'historiographie*, Op. Cit. p.122.

¹⁸⁵ *Ibid.*, p.122-123.

a, depuis sa naissance, progressé. Mais ce progrès ne suit pas une courbe continue, car elle « n'a cessé, depuis vingt-quatre siècles, de connaître fortunes et infortunes »¹⁸⁶.

S'il ne conçoit pas l'histoire de l'historiographie comme une progression continue devant nécessairement aboutir à une fin connue, cela ne signifie pas qu'il ne fait pas preuve de téléologie. La démarche de Thucydide « annonce, à vingt-trois siècles de distance, la démarche positiviste des historiens allemands fondateurs de la science historique telle que nous la concevons de nos jours »¹⁸⁷ ; l'œuvre d'Ibn Khaldoun « annonce davantage Bodin et Vico qu'elle ne rappelle ses prédécesseurs »¹⁸⁸ ; Voltaire, dans ses *Nouvelles considérations pour l'histoire*, à un projet d'une « singulière modernité »¹⁸⁹ ; la situation du marxisme et de l'historiographie marxiste à la fin de la décennie 1990 laisse penser que « l'ambition scientifique de ses fondateurs, par trop présomptueuse, a peut-être rendu inéluctables pareilles vicissitudes »¹⁹⁰. Peut-être à l'exception de ce dernier point – qu'il est possible d'interpréter différemment, car à la fois téléologique et à la fois dans la critique du marxisme, qu'il semble pasticher –, l'ensemble des exemples cités traitent de l'historiographie passée au regard de l'historiographie future. Mais ils apparaissent davantage comme le fait d'artifices rhétoriques que comme témoins d'une conception progressiste de l'historiographie. Méthodologiquement, faire preuve de téléologie pose problème, car cela induit une lecture anachronique du passé. Mais, dans une approche didactique – et non scientifique –, l'anachronisme permet de mettre en lumière les similitudes qu'entretiennent des faits passés. Cependant, Georg Iggers interprète cela différemment. Pour lui, le choix opéré par Charles-Olivier Carbonell de traiter chronologiquement l'histoire de l'historiographie et le fait de faire preuve d'anachronismes l'inscrivent dans une approche téléologique de l'histoire. En traitant chronologiquement de l'écriture et de la pensée historique, son histoire pointe dans la direction du progrès¹⁹¹, où les normes de la science historique font office de grille de lecture¹⁹².

Dans *L'historiographie* de Nicolas Offenstadt le temps ne suit pas son cours. Des allers-retours à travers le temps sont constamment opérés. Cela est dû à la construction de l'ouvrage. Sa construction générale est thématique tandis que la construction interne des chapitres et parties est chronologique.

L'historiographie s'organise autour de différentes thématiques qui ont chacune des chronologies différentes. Certaines d'entre elles parcourent l'ensemble de la période d'étude, d'autres une partie seulement. Lorsqu'après avoir traité l'une d'elles une nouvelle est abordée, un retour dans

¹⁸⁶ *Ibid.*, p.124.

¹⁸⁷ *Ibid.*, p.11.

¹⁸⁸ *Ibid.*, p.52.

¹⁸⁹ *Ibid.*, p.78.

¹⁹⁰ *Ibid.*, p.101.

¹⁹¹ Georg Iggers, « Two contrasting french approaches to historiography », *Op. Cit.*, p.107.

¹⁹² *Ibid.*

le temps est opéré. Ces chronologies propres aux différents aspects de l'histoire de l'histoire contemporaine peuvent organiser l'ensemble d'un chapitre. C'est le cas dans le chapitre II « Les historiens, les documents et leur critique » où il est en premier lieu question de la collecte et de la critique des documents de l'époque médiévale à la fin du XIX^e siècle, en second lieu de l'élargissement documentaire et les nouvelles approches qui se développent au XX^e siècle, en troisième lieu des enjeux actuels de conservation, de tri et d'accessibilité des sources, et en dernier lieu du rapport que les historiens entretiennent aujourd'hui avec les documents. Une nouvelle période d'étude s'ouvre au chapitre III « L'histoire comme science » qui débute au XIX^e siècle. Il est d'abord question des conceptions scientistes et marxistes de l'histoire, puis de l'affirmation de l'histoire comme science positive avec l'école méthodique. Dans le chapitre IV « Histoires, écritures, récits », il est à nouveau question de l'histoire pré-scientifique. La période d'étude des questions relatives à l'écriture historique court de l'historiographie romantique du milieu du XIX^e siècle au tournant linguistique des années 1970. Le chapitre suivant « L'histoire parmi les sciences sociales » commence au début du XX^e siècle. Il traite tout d'abord des rapports conflictuels qu'entretiennent sociologie et histoire au début du siècle, puis de la proximité qui s'instaurent entre histoire et sciences sociales avec générations successives des *Annales* jusqu'au tournant pragmatique.

Dans les autres chapitres, plusieurs chronologies peuvent se succéder. Cela vient du fait que des éléments d'une même période font l'objet d'un traitement séparé. Dans le chapitre I « Les historiens et le temps », les chronologies des deux grandes parties se chevauchent. Dans le chapitre IV « Découper et classer : les échelles et les catégories des historiens », la catégorisation et l'échelle font l'objet de développement séparé. Il en va de même pour les renouvellements de l'histoire de guerre et de l'histoire de paix au chapitre VII. Enfin, dans le dernier chapitre « Mémoires, luttes et histoires », si la question des rapports entre histoire et mémoire et celle de l'histoire face aux « abus de mémoires » se suivent, celle de l'engagement de l'historien ne suit pas la progression chronologique entamée. La logique chronologique n'est pourtant pas absente de l'ouvrage de Nicolas Offenstadt. Elle ne s'applique pas à l'ensemble des chapitres, mais à l'ensemble des thématiques. Il est question de présenter les chronologies propres aux « questions et problèmes » de l'histoire de l'historiographie contemporaine¹⁹³.

Ce qui distingue les ouvrages des deux auteurs tient ainsi au fait que les questions et problèmes relatifs à l'écriture historique se posent chez Charles-Olivier Carbonell au fil du temps tandis que chez Nicolas Offenstadt le temps s'organise autour de ces questions.

¹⁹³ Nicolas Offenstadt, *L'historiographie*, Op. Cit., p. 7.

En cela, *Les Écoles historiques* suivent le modèle de *L'historiographie* de Charles-Olivier Carbonell. En effet, l'ouvrage s'organise selon une logique chronologique où sont traitées, chapitres après chapitres, « les différents discours de la méthode historique et [l]es différents modes d'écriture de l'histoire »¹⁹⁴ de l'Antiquité à nos jours. C'est d'ailleurs cette construction chronologique qui fait dire à Nicolas Offenstadt que Charles-Olivier Carbonell et Bourdé-Martin appartiennent à un même modèle historiographique. Faire une histoire de l'histoire de l'Antiquité à nos jours c'est suivre « ce que faisaient Charles-Olivier Carbonell ou Bourdé-Martin »¹⁹⁵. À l'inverse, organiser le temps autour de questions historiographiques, c'est une manière de suivre le modèle des *Douze leçons sur l'histoire*.

3. Deux structures

De ces constructions temporelles découlent deux ouvrages aux structures différentes ; structures qui permettent à la fois de parler de modèles d'historiographies et de mettre en lumière le poids de l'historien dans l'élaboration du récit historique. De la manière dont les auteurs ordonnent le temps naissent des récits dont l'organisation est dissemblable. Approche chronologique d'une part, approche thématique d'autre part, les « Que sais-je ? » entrent dans deux modèles d'historiographies.

Les chapitres de *L'historiographie* de Charles-Olivier Carbonell délimitent des périodes d'études. Ces périodes correspondent à des temps de l'histoire de l'historiographie, qui se distinguent selon les spécificités historiographiques qui les ont marquées. Dans la perspective qui est celle de Charles-Olivier Carbonell, c'est-à-dire celle qui consiste à étudier l'historicité de l'histoire, il est possible de mettre en lumière le caractère historique de l'histoire en étudiant les historiographies à travers le temps, et en les distinguant selon les ruptures qui marquent l'histoire de l'histoire. Ainsi, le temps de la naissance de *Clio*, rattaché au contexte de la Grèce antique, fait l'objet d'un traitement séparé de l'historiographie médiévale et des questions qui lui sont propres, qui elle-même se distingue de l'historiographie arabe et de l'historiographie humaniste en termes d'outils et d'approches. Le découpage de l'histoire de l'historiographie en période historiographique structure l'ouvrage de Charles-Olivier Carbonell.

Ce sont également des périodes historiographiques qui forment la structure de l'ouvrage de Bourdé-Martin. Ces périodes se distinguent cependant de celles retenues par Charles-Olivier Carbonell dans la mesure où elles font l'objet d'un découpage différent. Par exemple, alors que Charles-Olivier Carbonell consacre un chapitre unique à l'historiographie médiévale, Bourdé-Martin en consacre deux, distinguant l'historiographie du Haut Moyen Âge de celle du Moyen Âge Central

¹⁹⁴ Guy Bourdé, Hervé Martin, *Les Écoles historiques*, *Op. Cit.*, p.16.

¹⁹⁵ Nicolas Offenstadt, retranscription de l'entretien avec Lila Zeller du 29.10.2019 (annexe 4)

et du Bas Moyen Âge. Mais si les découpages opérés diffèrent, cela ne signifie pas qu'ils soient en désaccord sur les différentes périodes historiographiques. L'historiographie romantique, le moment méthodique, ou encore les *Annales* correspondent à des temps de l'histoire de l'historiographie.

L'organisation chronologique ainsi que le découpage en période historiographique de l'ouvrage de Charles-Olivier Carbonell peuvent également être envisagés selon une approche globale de l'historiographie. C'est ce que fait Georg Iggers, qui, questionnant le poids du contexte historiographique sur la première édition de *L'historiographie*, opère un parallèle entre le « Que sais-je ? » de Charles-Olivier Carbonell et la contribution d'Herbert Butterfield au *Dictionary of the History of Ideas*¹⁹⁶. Dans sa contribution, Herbert Butterfield propose de traiter chronologiquement l'histoire de l'historiographie. Par de nombreux aspects, telles les périodes et traditions historiographiques abordées, l'un et l'autre entretiennent des similarités¹⁹⁷. Par cette proximité, qui se révèle lorsque l'on change d'échelle, transparaît l'idée d'un développement international d'une manière de faire de l'historiographie.

Dans *L'historiographie* de Nicolas Offenstadt, ce ne sont pas des périodes historiographiques qui structurent son développement mais des questions historiographiques. C'est ainsi que le premier chapitre porte sur « les historiens et le temps » ; le deuxième sur « les historiens, les documents et leur critique », le chapitre III sur « l'histoire comme science » ; que le chapitre IV porte sur la question des rapports entre « Histoires, écritures et récits » ; que le chapitre V se consacre à l'étude des rapports entre histoire et sciences sociales, que le chapitre VI porte sur « les échelles et catégories des historiens » et que le chapitre VIII s'articule autour des questions de « mémoires, luttes et histoires ». Seul le chapitre VII, consacré aux renouvellements historiographiques de l'histoire de la guerre et de la paix, sort de la logique thématique pour venir illustrer les mutations les différentes questions qui se rattachent à l'écriture de l'histoire. Nicolas Offenstadt décrit l'organisation de son ouvrage comme relevant d'un « artifice rhétorique »¹⁹⁸. C'est au travers des questions qui structurent son « Que sais-je ? » que sont abordés les temps et courants historiographiques¹⁹⁹.

Par cette approche thématique de l'historiographie, Nicolas Offenstadt se rapproche pleinement de celle d'Antoine Prost. Si le découpage opéré par l'un est l'autre n'est pas en tout point similaire, un certain nombre de questions communes structurent leurs ouvrages. C'est notamment le cas de la question du temps, de la profession historienne ou encore de l'histoire comme écriture. Cependant, les questions et problèmes de l'écriture historique sont plus nombreux et plus longuement abordés

¹⁹⁶ Herbert Butterfield, « Historiography », *Dictionary of the History of Ideas*, IV tomes, New York, Scribner, 1974, Tome II, pp. 464-499.

¹⁹⁷ Georg Iggers, « Two contrasting french approaches to historiography », *Op. Cit.*, p.114.

¹⁹⁸ Nicolas Offenstadt, retranscription de l'entretien avec Lila Zeller du 29.10.2019 (annexe 4)

¹⁹⁹ *Ibid.*

dans les *Douze leçons sur l'histoire* que dans *L'historiographie*. De même que *Les Écoles historiques*, *Les Douze leçons sur l'histoire* sont parues dans la collection « point » des éditions du Seuil, ne contraignant pas l'auteur en termes de longueur de développement, tandis que la limite éditoriale de 128 pages qui prévaut dans *L'historiographie* a contraint Nicolas Offenstadt à opérer une sélection dans les questions et problèmes qu'il pouvait aborder.

La proximité avérée et revendiquée entre l'approche de Nicolas Offenstadt et celle de Antoine Prost fait de *L'historiographie* un produit à l'image de *Douze leçons sur l'histoire*. Nicolas Offenstadt s'inscrit dans un modèle d'historiographie dont la paternité revient à Antoine Prost. En cela, l'idée avancée par Georg Iggers selon laquelle le « Que sais-je ? » de Nicolas Offenstadt est unique parmi les ouvrages parus au cours des cinquante dernières années²⁰⁰ est infirmée.

Par la manière dont ils structurent leurs ouvrages, Charles-Olivier Carbonell et Nicolas Offenstadt s'inscrivent dans deux types d'historiographies. La première, dont le récit est structuré selon une logique chronologique ; la seconde, dont l'organisation suit une logique thématique. Mais le détail de cette structure révèle également le poids de l'historien dans l'élaboration du discours historique.

Il y a des liens entre les choix qui structurent les ouvrages et leurs auteurs. Ainsi, Charles-Olivier Carbonell consacre le plus long chapitre de son ouvrage au « siècle de l'histoire ». Il fait 18 pages, contre 11 pages en moyenne. La période que couvre le chapitre IX est celle sur laquelle ont porté ses deux thèses : *L'Autre Champollion* et *Histoire et historiens*. Nicolas Offenstadt souligne d'ailleurs en introduction de son ouvrage que Charles-Olivier Carbonell est un « éminent spécialiste des historiens du XIX^e siècle »²⁰¹. C'est donc finalement à la période historiographique sur laquelle Charles-Olivier Carbonell a le plus travaillé, et donc, sur laquelle il dispose de connaissances importantes, qu'il consacre le plus de place. Nicolas Offenstadt consacre quant à lui 22 pages à la question des rapports entre « histoire et sciences sociales » pour 14 pages en moyenne par thématique. Diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris, la pluridisciplinarité fait partie intégrante de sa formation²⁰². Attiré par les méthodes des sciences sociales, il réalise sa thèse *Discours et gestes de paix pendant la guerre de Cent Ans* dans une approche interdisciplinaire, intégrant notamment une lecture sociologique et anthropologique²⁰³. Il a par ailleurs été l'un des membres du comité de rédaction de la revue *Genèse*, destinée à contribuer « à l'histoire sociale des sciences de l'histoire et

²⁰⁰ Georg Iggers, « Two contrasting french approaches to historiography », *Op. Cit.*, p.116.

²⁰¹ Nicolas Offenstadt, *L'historiographie*, *Op. Cit.*, p.3.

²⁰² Nicolas Offenstadt, retranscription de l'entretien avec Lila Zeller du 29.10.2019 (annexe 4)

²⁰³ *Ibid.*

de la société en examinant la constitution de leurs champs et de leurs objets, de leurs outils et de leurs institutions »²⁰⁴. La question des rapports entre histoire et sciences sociales, plus qu'une question directement liée à son parcours, est celle qui a forgé son intérêt pour l'historiographie. Sa rencontre avec l'historiographie est avant tout « passé[e] par l'échange histoire-sciences sociales »²⁰⁵, et c'est « l'intérêt pour les sciences sociales, la pluridisciplinarité, l'interdisciplinarité, l'utilisation des outils des autres sciences sociales » qui l'ont amené à faire des travaux en historiographie²⁰⁶.

En termes de constructions, *L'historiographie* de Charles-Olivier Carbonell et *L'historiographie* de Nicolas Offenstadt se distinguent. Histoire bâtie sur le temps long, suivant une progression chronologique et organisée en période historiographique, l'ouvrage de Charles-Olivier Carbonell se distingue de celui de Nicolas Offenstadt, qui, bâti sur le temps court de la disciplinarisation de l'histoire, s'organise autour de thématiques aux chronologies spécifiques. Sur ces aspects, l'un et l'autre ouvrage sont construits selon les mêmes principes que *Les Écoles historiques* d'une part, et que *Les Douze leçons sur l'histoire* d'autre part ; permettant ainsi de soutenir qu'il existe des modèles de constructions historiographiques. À ces bases communes qui caractérisent l'une et l'autre approche, s'ajoutent des spécificités qui sont le fait des auteurs eux-mêmes. Rappelant par la même occasion, comme ils l'avaient eux-mêmes formulé, que l'histoire est indissociable de l'historien.

Mais, si l'on peut soutenir que Charles-Olivier Carbonell et Nicolas Offenstadt s'inscrivent dans deux modèles de constructions historiographiques, peut-on également parler de deux modèles d'historiographies lorsque l'on réfléchit en termes de perspectives d'études ?

II. Deux perspectives historiographiques ?

1. Deux angles d'études ?

En marquant la distinction entre le « modèle d'historiographie » de Charles-Olivier Carbonell et le sien, Nicolas Offenstadt insiste notamment sur ce qui relève de la perspective dans laquelle s'inscrivent leurs ouvrages, ainsi que ceux de Bourdé-Martin et d'Antoine Prost. C'est ainsi qu'il formule la critique d'une histoire de l'historiographie « concentré sur les textes des historiens ou sur

²⁰⁴ La rédaction de *Genèses*, « Manifeste : Sciences sociales et histoire », dans *Genèses*, n°1, 1990, sous la direction de Gérard Noiriel. pp. 2-3.

²⁰⁵ Nicolas Offenstadt, entretien avec Lila Zeller, 29.10/2019, 1.66-67.

²⁰⁶ *Ibid.*

leurs points de vue » au détriment de la présentation du « cadre général d'expression historiographique »²⁰⁷.

C'est la perspective que Patrick-Michel Noël a qualifiée d'internaliste que critique Nicolas Offenstadt, c'est-à-dire celle qui « prend la forme d'une rétrospection de l'écriture de l'histoire »²⁰⁸. Entrent dans cette catégorie les travaux qui « s'intéressent, par l'analyse du contenu des textes historiques, aux mutations de cette écriture sans pour autant l'extirper de son contexte de production »²⁰⁹. L'une des formes prises par ce type de travaux est celle de synthèses s'étendant de l'Antiquité à nos jours, qui, « en mobilisant les vertus heuristiques de la longue durée, rappellent que si l'histoire s'est érigée en discipline au XIX^e siècle, elle est pratiquée comme genre littéraire depuis Hérodote »²¹⁰. Faisant référence à certains exemples d'histoire de l'histoire s'inscrivant dans cette perspective, il cite *Les Écoles historiques*.

L'historiographie de Charles-Olivier Carbonell prenant la forme d'une synthèse de l'Antiquité à nos jours, il serait tentant de l'intégrer dans la liste des travaux s'inscrivant dans une perspective internaliste. Cependant, comme nous l'avons déjà évoqué plus haut²¹¹, le « Que sais-je ? » de Charles-Olivier Carbonell s'inscrit dans une autre perspective, qui est celle qui étudie les mutations de l'écriture de l'histoire dans ses articulations avec la société²¹², c'est-à-dire dans une approche socio-historique de la discipline historique. Présentant cette perspective qu'il qualifie « d'externaliste »²¹³, Patrick-Michel Noël cite trois écrits de Charles-Olivier Carbonell : son article « Pour une histoire de l'historiographie » publié dans le premier numéro de la revue *Storia della storiografia* ; sa thèse *Histoire et historiens : une mutation idéologique des historiens français 1865-1885* ; et son « Que sais-je ? » sur l'historiographie. Plus qu'extérieur à la démarche internaliste, Charles-Olivier Carbonell est dépeint comme un fervent défenseur d'une socio-histoire de l'historiographie « récusant la perspective internaliste qui, selon lui, dérobie la production historique de son contexte sociopolitique »²¹⁴.

Bien que *Les Écoles historiques* et *L'historiographie* de Charles-Olivier Carbonell se rejoignent sur de nombreux aspects, ils n'abordent pas l'histoire de l'historiographie selon la même perspective. C'est lorsque l'on s'intéresse au contenu des ouvrages que cette différence apparaît. Car, si au premier

²⁰⁷ *Ibid.*

²⁰⁸ Patrick-Michel Noël, « Réfléchir à l'histoire en historien : vers une connaissance de l'histoire par l'histoire », *Op. Cit.*, p.167.

²⁰⁹ *Ibid.*

²¹⁰ *Ibid.*

²¹¹ Partie II, chapitre I « De l'historiographie-récit à l'historiographie-problème ? »

²¹² Patrick-Michel Noël, « Réfléchir à l'histoire en historien : vers une connaissance de l'histoire par l'histoire », *Op. Cit.*, p.167.

²¹³ *Ibid.*, p.169.

²¹⁴ *Ibid.*

abord le choix d'aborder l'historiographie dans une perspective chronologique semble suffire pour affirmer que l'un et l'autre ouvrage proposent une même vision, l'étude de leur contenu révèle des perspectives d'études différentes. Par ailleurs, la perspective retenue par Charles-Olivier Carbonell, si elle n'est pas exactement la même que celle que l'on retrouve dans *L'historiographie* de Nicolas Offenstadt, elle ne constitue pas non plus un élément qui permettrait de parler de deux perspectives distinctes.

En se focalisant sur l'histoire depuis les débuts de sa disciplinarisation, Nicolas Offenstadt inscrit son étude dans la troisième perspective historiographique définie par Patrick-Michel Noël : celle consacrée à l'étude des procédures de disciplinarisation de l'histoire²¹⁵. Mais elle ne s'y réduit pour autant pas. Car, s'il est question des étapes de disciplinarisation de l'histoire, puis de l'histoire comme discipline, il est également question des problématiques qui traversent l'histoire de la discipline. Ces dernières, qui, pour être étudiées, sont étudiées dans les contextes dans lesquels elles se sont posées, sont ainsi également abordées dans une approche socio-historique. C'est ainsi que l'histoire méthodique est étudiée dans ses liens avec le pouvoir de la III^e République pour expliquer la construction d'un « roman national » où « l'histoire républicaine » et « l'histoire professionnelle » se confondent²¹⁶.

2. Deux perspectives pédagogiques de l'histoire de l'historiographie ?

Il y a dans *L'historiographie* de Charles-Olivier Carbonell et de Nicolas Offenstadt une dimension pédagogique dictée par l'esprit de la collection « Que sais-je ? », qui, dès ses débuts, s'adresse en priorité à un public étudiant²¹⁷ en même temps qu'au grand public²¹⁸. Elle a vocation à rendre accessibles des « sujets classiques aussi bien que les grandes questions contemporaines »²¹⁹ en proposant des synthèses de vulgarisation de 128 pages. Pour les auteurs de « Que sais-je ? », il s'agit donc de proposer un exposé à la fois clair et concis de leur sujet. Cela nécessite la mise en œuvre d'une méthode afin d'enseigner au lecteur une question donnée. À cette dimension pédagogique inhérente à la collection, se pose la question des perspectives pédagogiques adoptées dans les « Que sais-je ? » sur l'historiographie.

²¹⁵ *Ibid.*, p.167.

²¹⁶ Nicolas Offenstadt, *L'historiographie*, *Op. Cit.*, pp.46-48.

²¹⁷ Jean Feller, « "Que sais-je ?" : une collection qui a réponse à tout », *Communication et langages*, n°28, 1975, pp.71-75, p.71.

²¹⁸ Que sais-je ?, « Qui sommes-nous ? », [quesaisje.com](https://www.quesaisje.com/Qui_sommes-nous), disponible en ligne (https://www.quesaisje.com/Qui_sommes-nous), consulté les 26/01/2020

²¹⁹ *Ibid.*

Il y a dimension pédagogique dans *L'historiographie* de Charles-Olivier Carbonell. Celle-ci n'est cependant pas explicite. C'est en situant l'ouvrage dans l'œuvre et dans l'histoire de son auteur qu'elle apparaît.

Alors que paraît la première édition de son « Que sais-je ? », Charles-Olivier Carbonell a alors déjà participé à la rédaction de trois manuels d'enseignement destinés aux classes de premières et terminales. En collaboration avec Jean Sentou, il a écrit *Les Grandes civilisations* et *Le Monde contemporain*, parus en 1962 aux éditions Delagrave à Paris, et aux côtés de Francisque-Jean Costa, Suzy Halimi et Jean-Claude Redonnet, *La civilisation britannique*, parue en 1980 aux Presses Universitaires de France. Par ailleurs, sa carrière dans l'enseignement traduit son intérêt pour la transmission du savoir. Professeur au collège de Dax et de Castelnaudary après l'obtention du CAPES en 1953, il devient professeur agrégé en histoire et enseigne au lycée Pierre-de-Fermat à Toulouse. À partir de 1962, il exerce également en tant qu'enseignant à l'Institut d'Études Politiques de Toulouse, puis à la faculté des Lettres de Toulouse. Assistant, puis maître-assistant d'histoire contemporaine, il est nommé Maître de Conférences en 1978 à l'Université Toulouse-le-Mirail. Lorsque paraît pour la première fois *L'historiographie*, il est alors professeur des Universités à l'Université Paul-Valéry de Montpellier. L'engagement de Charles-Olivier Carbonell dans l'enseignement est souligné par Christian Amalvi, qui, dans ses *Mélanges*, écrit de lui qu'il est « un grand professeur qui fut et reste un dynamique et chaleureux chef d'équipe [...], demeuré, en toutes circonstances, très proche de ses étudiants – qu'il captivait du reste par ses talents oratoires et son humour »²²⁰. Coral Iancu affirme par ailleurs qu'en didactique de l'histoire, « il a donné d'abord la pleine mesure de ses talents pédagogiques dans ses cours et séminaires, puis dans ses manuels pour les classes de Première et Terminales, ainsi que dans les ouvrages destinés aux étudiants. En fait Charles-Olivier Carbonell a été un "pédagogue pour notre temps" »²²¹. Ses publications en didactique de l'histoire et sa carrière dans l'enseignement, conjuguées à son implication envers les étudiants, montrent que, plus que soucieux de transmettre le savoir, Charles-Olivier Carbonell fut soucieux de le faire dans une démarche pédagogique.

Destiné aux étudiants et au grand public, le « Que sais-je ? » de Charles-Olivier Carbonell – de même que celui de Nicolas Offenstadt – répond à un impératif pédagogique : enseigner au lecteur, de manière claire, par le biais d'une synthèse, l'histoire de l'histoire. L'approche chronologique mise en œuvre par Charles-Olivier Carbonell s'érige en modèle d'enseignement de l'histoire de l'histoire. Avec la création d'une épreuve sur dossier au CAPES d'histoire-géographie en 1993, le nombre

²²⁰ Christian Amalvi (dir.), *Une passion de l'histoire. Histoire(s), Mémoire(s) et Europe. Hommage au professeur Charles-Olivier Carbonell*, Op. Cit., p.10.

²²¹ Carol Iancu, « Hommage au professeur Charles-Olivier Carbonell », 2013, disponible en ligne sur [culturahistorica.es](http://www.culturahistorica.es/carbonell/hommage_carbonell.pdf) (http://www.culturahistorica.es/carbonell/hommage_carbonell.pdf), consulté le 28/01/2021

d'ouvrages destinés à un public étudiant d'histoire de l'historiographie augmente. En 1994 paraît dans la collection « 128 » des éditions Nathan *Introduction à l'historiographie* de Marie-Paule Caire-Jabinet. La collection, conçue sur le modèle des « Que sais-je ? » et prioritairement adressée aux étudiants, propose des synthèses didactiques. L'ouvrage propose, à l'image de *L'historiographie*, une synthèse chronologique et sur le temps long de l'histoire de l'histoire. Suivant cette même construction, est également adressé aux étudiants *Histoire et historiens* de Jean Maurice Bizière et Pierre Vayssière qui paraît en 1995. *Les Écoles historiques* sont rééditées en 1997, et *L'historiographie* elle-même est rééditée à cinq reprises après 1993. L'augmentation du nombre d'ouvrages sur l'historiographie au cours de la décennie 1990 n'est pas uniquement le fait d'un « effet concours », comme l'a souligné Évelyne Héry. Mais la création de l'épreuve d'historiographie-épistémologie ouvre un marché concurrentiel dans le milieu de l'édition, où chaque grande maison cherche à proposer un ouvrage destiné à un lectorat *estudiantin*. L'approche de Charles-Olivier Carbonell devient alors un modèle d'enseignement pédagogique de l'histoire de l'historiographie, sans pour autant être le seul.

On retrouve chez Nicolas Offenstadt une dimension pédagogique explicite. Son « Que sais-je ? », avant d'être un ouvrage, est un cours. Maître de Conférences à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne depuis 2001, il prend la charge du cours d'historiographie. Il est tout d'abord chargé de travaux dirigés, puis de cours magistraux²²². Son « Que sais-je ? » suit la progression du cours qu'il a dispensé. Les différents chapitres reprennent en partie les leçons données²²³. Initialement un cours destiné à un public étudiant, son « Que sais-je ? » reste principalement destiné à des lecteurs issus de ce même milieu. Son approche thématique de l'historiographie répond au souci d'apporter une approche pédagogique adaptée à des étudiants qui vont lire un « Que sais-je ? »²²⁴.

La dimension pédagogique de son cours, et par extension, de son « Que sais-je ? », est dans la continuité de celle d'Antoine Prost. En 1996, ce dernier publiait *Les Douze leçons sur l'histoire* sur la base du cours qu'il donnait alors à l'Université de la Sorbonne²²⁵. Lorsque Nicolas Offenstadt hérite quelques années après le départ à la retraite d'Antoine Prost du cours d'historiographie, il est alors pour lui inconcevable de s'orienter vers un autre modèle pédagogique que celui de son prédécesseur. Si le cours d'historiographie avait pu suivre le modèle d'historiographie de Charles-Olivier Carbonell²²⁶, cela change avec Antoine Prost²²⁷. À compter de ce moment, l'enseignement dispensé

²²² Nicolas Offenstadt, retranscription de l'entretien avec Lila Zeller du 29.10.2019 (annexe 4)

²²³ *Ibid.*

²²⁴ *Ibid.*

²²⁵ Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Le Seuil, 1996, 2010, p.7.

²²⁶ Nicolas Offenstadt, retranscription de l'entretien avec Lila Zeller du 29.10.2019 (annexe 4)

²²⁷ *Ibid.*

à la Sorbonne reste thématique²²⁸. Il souligne d'ailleurs la proximité pédagogique entre *Les Douze leçons sur l'histoire* et *L'historiographie*, qui, l'un comme l'autre, ont vocation à donner un enseignement qui équivaut à un cours dispensé dans l'enseignement supérieur²²⁹.

Ce souci d'enseigner l'histoire de l'historiographie en suivant une progression thématique répond également à un « pré-supposé pédagogique »²³⁰ dont transparaît une conception pragmatique de l'historiographie : « ça ne sert à rien d'apprendre aux étudiants des noms, et des kilos de courants du temps passé, qu'ils ne croiseront jamais dans leurs lectures, qui n'apportent pas grand-chose sur l'écriture de l'histoire contemporaine, et, si vous voulez, qu'il y ai une forme de charge de connaissances, mais qui est pas directement efficace pour des étudiants qui vont lire un "Que sais-je ?" »²³¹. Tel que Nicolas Offenstadt conçoit son enseignement de l'histoire de l'historiographie, l'étudiant en histoire n'a pas d'intérêt direct à étudier cette histoire sur le temps long. « Aujourd'hui on peut plus raconter [...] tous les historiens du XVI^e siècle que plus personne ne connaît, que je n'ai pas lus, que je ne lirai jamais, et qui sont dans tous les livres d'historiographie d'autrefois. Non pas que c'est inintéressant, mais aujourd'hui, c'est trop spécialisé par rapport au temps qui vous est donné, et par rapport aux étudiants et à leurs besoins »²³². L'enseignement de l'historiographie doit avoir une application pratique dans la formation des étudiants, notamment en termes de réflexion sur l'histoire. C'est-à-dire que ce n'est pas tant la connaissance du passé de *Clio* qui permettrait à l'étudiant de développer sa propre réflexion sur l'histoire, son écriture et sa pratique, mais que ce sont les « problèmes » de l'historiographie et les « questions » qu'elle soulève qui présentent un réel intérêt pédagogique²³³. *L'historiographie* n'est d'ailleurs pas l'unique ouvrage de Nicolas Offenstadt orienté à des fins pratiques. *Les Mots de l'historien* naissent du constat d'une difficulté de compréhension de l'historiographie²³⁴, notamment en raison d'une lacune en termes de vocabulaire²³⁵, et du souci d'y pallier. L'ouvrage, édité pour la première fois en 2004, correspond initialement à un polycopier destiné aux étudiants de la Sorbonne²³⁶.

La notion de modèles d'historiographies ne peut s'appliquer aux « Que sais-je ? » lorsque sont interrogées les perspectives d'études de l'un et l'autre. D'une part, car *L'historiographie* de Charles-Olivier Carbonell s'inscrit dans une approche socio-historique de l'historiographie, contrairement à

²²⁸ *Ibid.*

²²⁹ *Ibid.*

²³⁰ *Ibid.*

²³¹ *Ibid.*

²³² *Ibid.*

²³³ *Ibid.*

²³⁴ *Ibid.*

²³⁵ *Ibid.*

²³⁶ *Ibid.*

Bourdé-Martin, qui, dont l'ouvrage relève davantage d'une perspective internaliste de l'historiographie. D'autre part, car bien la perspective d'étude de Nicolas Offenstadt se distingue de celle de Charles-Olivier Carbonell en abordant l'histoire dans ses mécanismes de disciplinarisation, elle s'en rapproche lorsqu'il est question d'étudier l'historiographie dans ses liens avec son contexte d'élaboration.

Pourtant, si la notion de modèles d'historiographies ne peut s'appliquer lorsque l'on réfléchit en termes de perspectives d'études, elle le peut lorsque l'on pense en termes de perspectives didactiques. Car, si une dimension pédagogique est présente dans les deux ouvrages, elle se distingue chez l'un et l'autre. L'on peut ainsi soutenir que *L'historiographie* de Charles-Olivier Carbonell et *L'historiographie* de Nicolas Offenstadt s'inscrivent dans deux modèles pédagogiques d'histoire de l'historiographie.

III. Deux modèles antagonistes ?

Dans la pratique de l'histoire de l'historiographie, les approches mises en œuvre par Charles-Olivier Carbonell et Nicolas Offenstadt, bien que différentes, sont-elles pour autant antagonistes ?

Le modèle d'historiographie dans lequel s'inscrit Nicolas Offenstadt ne vient pas supplanter celui de Charles-Olivier Carbonell. Il soutient d'ailleurs que son « Que sais-je ? » ne remplace pas celui de Carbonell²³⁷ et ne le rend pas obsolète²³⁸. S'il se met à distance, il défend l'idée d'une complémentarité des deux modèles d'historiographies : « On peut mettre les deux [« Que sais-je ? »] dans une bibliographie »²³⁹. On retrouve la même idée dans l'analyse menée par Georg Iggers, qui soutient que, d'une certaine manière, les deux ouvrages sont destinés à être lus ensemble²⁴⁰. Pour Georg Iggers, la complémentarité des deux ouvrages tient en partie au fait que le second vient d'une certaine manière continuer le premier²⁴¹. Alors que Charles-Olivier Carbonell traite de l'histoire de l'histoire jusqu'aux troisième et quatrième générations des *Annales*, Nicolas Offenstadt poursuit sa chronologie d'étude au-delà, traitant ainsi d'aspects historiographiques ultérieurs. Cependant, si Nicolas Offenstadt poursuit sa chronologie d'étude jusqu'à certains renouvellements historiographiques alors récents – Nouvelle histoire mondiale, nouvelle histoire de la guerre et de la paix, histoire des femmes, histoire du genre, histoire post-coloniale –, une large partie de son exposé recoupe la période abordée par Charles-Olivier Carbonell, notamment l'histoire romantique, l'histoire

²³⁷ *Ibid.*

²³⁸ *Ibid.*

²³⁹ *Ibid.*

²⁴⁰ Georg Iggers, « Two contrasting french approaches to historiography », *Op. Cit.*, p.106.

²⁴¹ *Ibid.*, p. 108.

méthodique et l'histoire des *Annales*. En cela, il n'est pas possible de parler d'une continuité chronologique entre les deux « Que sais-je ? ».

L'absence de continuité ne signifie pas absence de complémentarité. Pourtant, comme l'a également souligné Georg Iggers, Nicolas Offenstadt présente son ouvrage non pas comme venant compléter le travail entrepris par Charles-Olivier Carbonell, mais comme celui qui vient lui succéder. Dès les premières lignes de l'introduction, dans une référence à *L'historiographie* de Charles-Olivier Carbonell, il fait de son livre celui qui « prend la relève »²⁴². C'est qu'il conçoit son ouvrage comme « plus conforme à ce qui peut être utile aujourd'hui »²⁴³. On retrouve ici la conception pragmatique de l'histoire de l'historiographie, pensée comme un outil de réflexion pour l'apprenti historien.

La complémentarité deux ouvrages tient davantage dans le fait que les deux approches ne soient pas antagonistes. En abordant l'histoire de l'historiographie chronologiquement ou thématiquement, on offre un éclairage différent de la question historiographique. D'ailleurs, ces deux approches, affiliées à deux modèles d'historiographies, peuvent se rassembler dans une même publication pour proposer un double éclairage. C'est notamment le cas de l'ouvrage de François Cadiou, Clarisse Coulomb, Anne Lemonde et Yves Santamaria, paru en 2011 aux éditions de La Découverte sous le titre *Comment se fait l'histoire*. Construit en quatre parties, l'ouvrage traite dans une première de l'« histoire de l'histoire » de l'Antiquité à nos jours, avant d'aborder en deuxième, troisième et quatrième parties l'historiographie sous plusieurs angles thématiques : « demandes d'histoire » ; « Le métier d'historien » et « échelles et points de vue ».

Puisqu'elle est une pratique historiographique, l'histoire de l'historiographie répond à des choix d'écriture. En cela, nous nous accorderons avec Yvan Jablonka, qui, dans *L'histoire est une littérature contemporaine*, affirme que « l'écriture de l'histoire n'est pas simplement une technique (annonce du plan, citations, notes de bas de page), mais un choix »²⁴⁴.

De l'étude de la pratique de l'histoire de l'historiographie, dont il résulte un récit, nous pouvons cependant affirmer que l'écriture historique, pensée comme choix, n'est pas uniquement le fait du libre arbitre de l'historien. Car les choix d'élaboration du récit historique sont également déterminés par les contextes qui les entourent. C'est à la croisée des contextes historiques, historiographiques et personnels des auteurs que se situe l'écriture historique. C'est ainsi que *L'historiographie* de Charles-Olivier Carbonell, au même titre que *L'historiographie* de Nicolas Offenstadt, relève de

²⁴² Nicolas Offenstadt, *L'historiographie*, Op. Cit., p.3.

²⁴³ Nicolas Offenstadt, retranscription de l'entretien avec Lila Zeller du 29.10.2019 (annexe 4)

²⁴⁴ Yvan Jablonka, *L'histoire est une littérature contemporaine*, Paris, Le Seuil, 2017, p.7.

l'historiographie-problème. L'abandon de l'histoire-récit est à situer en amont de la parution de l'ouvrage de Charles-Olivier Carbonell. L'histoire de l'historiographie, en tant que domaine de la recherche historique, n'y échappe pas.

Mais la mise à distance opérée par Nicolas Offenstadt vis-à-vis de Charles-Olivier Carbonell, si elle n'est pas en tout point justifiée, n'est pour autant pas totalement infondée. Par les choix de construction qui organisent les écrits de l'un et l'autre émergent des modèles de constructions historiographiques, car c'est finalement dans leurs manières d'aborder les questions et problèmes de l'historiographie que des différences existent. Par la proximité des choix de construction qui caractérisent les ouvrages de Charles-Olivier Carbonell et de Nicolas Offenstadt avec ceux des auteurs des *Écoles historiques* d'une part et des *Douze Leçons sur l'histoire* d'autre part, l'on peut affirmer qu'il existe des modèles historiographiques propres à l'histoire de l'historiographie. L'apparition de ces modèles peut être située dans le temps, mais pas leur fin. Ainsi, l'apparition du modèle de construction dont la paternité revient à Antoine Prost ne vient pas évincer celui de Charles-Olivier Carbonell. Enfin, il est nécessaire de souligner que le modèle ne fait pas tout, car l'on retrouve dans les « Que sais-je ? » les traces de préoccupations propres aux auteurs, rappelant, tels qu'eux l'avaient fait, les liens entre histoire et historien.

La notion de modèles d'historiographies ne peut cependant pas être utilisée pour distinguer les angles d'étude adoptés par Charles-Olivier Carbonell et Nicolas Offenstadt. Ils s'inscrivent tous deux dans une approche socio-historique de l'histoire ; à laquelle s'ajoute, chez Nicolas Offenstadt, l'étude des procédures de disciplinarisation de l'histoire. Mais il est possible d'appliquer la notion de modèles d'historiographies lorsque l'on aborde la question des perspectives didactiques adoptées. Ont en commun les deux auteurs la mise en œuvre d'une approche pédagogique de l'histoire de l'historiographie, dictée à la fois par l'esprit de la collection « Que sais-je » et par leurs préoccupations personnelles ; mais leurs approches se distinguent dans la mesure où elles correspondent à deux approches différentes de la didactique de l'historiographie.

Marquée par des différences notables, la pratique de l'histoire de l'historiographie des deux auteurs ne permet cependant pas de parler de rupture. Les éléments qui les distinguent renvoient à des tendances et à des modèles d'écriture, et non à des ruptures historiographiques. Les choix d'écriture qui caractérisent leurs pratiques offrent des éclairages différents de la question historiographique, les faisant apparaître comme deux approches complémentaires de l'histoire de l'histoire.

PARTIE III

L'historiographie, l'histoire
et l'histoire de
l'historiographie

Après avoir abordé, au travers de *L'historiographie* de Charles-Olivier Carbonell et de Nicolas Offenstadt, l'histoire de l'historiographie sous ses aspects théoriques et pratiques, il sera désormais question de traiter l'histoire de l'historiographie dans une dimension plus large qui est celle de sa place au sein de la discipline historique. Sur la base des éléments présents dans les « Que sais-je ? », il nous est possible de reconstituer une chronologie des différents temps qui scandent l'histoire des rapports entre histoire et histoire de l'historiographie et d'en interroger la nature.

Ces rapports seront tout d'abord étudiés en dehors du cadre initial de notre étude. *L'historiographie* de Charles-Olivier Carbonell porte les traces du contexte qui précède sa parution, permettant de reconstituer la situation de l'histoire de l'historiographie avant 1981. Loin d'être une simple transgression, ce détour chronologique permet de voir dans quelle mesure le tournant des années 1980 constitue en soi un temps de rupture dans l'histoire des rapports entre discipline historique et histoire de l'historiographie ; rupture dont on ne peut faire l'économie, car nécessaire à l'appréhension de la période qui s'ouvre alors. Il sera ensuite question d'étudier ces rapports à compter de 1981, lorsque paraît pour la première fois aux Presses Universitaires de France *L'historiographie*, jusqu'à nos jours, période contemporaine à la seconde édition de *L'historiographie* de Nicolas Offenstadt. Au cours des quarante dernières années s'opèrent de profonds bouleversements de la place occupée par la recherche et la réflexion historiographique au sein de la discipline historique, nous amenant à nous questionner quant à l'existence de rupture de paradigme touchant l'ensemble de la discipline.

CHAPITRE I

L'histoire et l'histoire de l'historiographie avant *L'historiographie*

Quelle place occupe l'histoire de l'historiographie au sein de la discipline historique avant 1981 ? Sur la base des éléments qui figurent dans les différentes éditions de *L'historiographie* de Charles-Olivier Carbonell, croisés avec d'autres écrits, l'on peut soutenir qu'en 1981, l'histoire de l'historiographie est un domaine de recherche dont le développement n'est alors que relativement récent.

I. 1950-1960 : l'édification de l'approche historiographique

« Marginalisée quand elle n'était pas ignorée »²⁴⁵, sujette à « l'indifférence »²⁴⁶, l'histoire de l'historiographie fut pourtant défendue en France avant que ne paraisse *L'historiographie*. C'est au cours des années 1950 et 1960 que les historiens français commencent à s'approprier les questions relatives à l'écriture de l'histoire.

Henri-Irénée Marrou est tenu par Charles-Olivier Carbonell pour être l'un des historiens ayant continué à impulser une prise de conscience de la nécessité de mener une réflexion historique sur les méthodes et les pratiques historiennes²⁴⁷. Avec *De la connaissance historique*, Henri-Irénée Marrou propose en 1954 une introduction à l'étude de l'histoire en tant que connaissance. Pour Philippe Joutard, cet écrit d'Henri-Irénée Marrou en fait l'un des fondateurs de « l'approche historiographique »²⁴⁸. Il réitère cette approche historique de l'histoire dans *L'Histoire et ses méthodes* en 1961²⁴⁹. La question « Qu'est-ce que l'histoire ? » trouve alors sa réponse dans l'histoire même de l'histoire. « L'histoire ne peut être comprise de manière pleinement satisfaisante si on n'en récapitule pas la genèse : seule l'histoire même de l'histoire peut nous faire prendre conscience de

²⁴⁵ Charles-Olivier Carbonell, « L'apport de l'histoire de l'historiographie », *Op. Cit.*, p. 205

²⁴⁶ Charles-Olivier Carbonell, *L'historiographie*, *Op. Cit.*, p.3.

²⁴⁷ *Ibid.*

²⁴⁸ Philippe Joutard, « Histoire et mémoire », dans Yann Potin et Jean-François Sirinelli (dir.) *Généralisations historiennes*, Paris, CNRS éditions, 2019, pp.719-737, p.721.

²⁴⁹ Henri-Irénée Marrou, « Qu'est ce que l'histoire ? », dans l'*Encyclopédie de la Pléiade. L'histoire et ses méthodes*, Charles Samaran (dir.), Paris, Gallimard, 1961, p.1-33

l'existence et de l'originalité de cette tradition d'atelier, de cet ensemble de procédés techniques éprouvés qui constituent la méthode historique »²⁵⁰. Le mot histoire et la pratique de l'histoire sont des héritages de la Grèce Antique, d'où la nécessité pour Henri-Irénée Marrou de faire commencer l'histoire de l'histoire dans la seconde moitié du V^e siècle avant J.-C. avec les « créateurs de l'histoire »²⁵¹ : Hérodote d'Halicarnasse, Hellanicos de Mytilène et Thucydide. Contexte, écriture et pratique de l'histoire sont présentés et analysés historiquement de sa naissance à son affirmation en tant que science, dans un ouvrage d'ensemble qui se présente comme un « panorama comparatif de l'activité dans le domaine des sciences humaines depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours » dont une pareille approche « est ici tenté[e] pour la première fois »²⁵².

Cet ouvrage, et plus spécifiquement la contribution d'Henri-Irénée Marrou, renforce l'idée qu'au début des années 1960, en France, l'histoire de l'histoire est largement négligée. Dans la bibliographie de « Qu'est-ce que l'histoire ? », il cite dans la catégorie « Pour mesurer l'intérêt de cette histoire de l'histoire »²⁵³ les ouvrages d'Herbert Butterfield *Man on his Past, the Study of the History of historical Scholarship* (1955), de Lucien Febvre *Combats pour l'histoire* (1953) – unique ouvrage français –, de Pieter Geyl *Debates with Historians* (1955) et d'Arnaldo Momigliano *Contributo alla storia della degli studi classici* (1955), en insistant sur le fait que l'histoire de l'historiographie est « trop négligée en France »²⁵⁴.

Plus qu'une histoire de l'histoire, la contribution d'Henri-Irénée Marrou constitue un appel à la réflexion sur l'histoire en tant que discipline. Pour faire de l'histoire, l'historien doit être doté d'« un minimum de profondeur philosophique »²⁵⁵. Il doit avoir « le sens des vrais problèmes à résoudre, des questions vraiment intéressantes à poser », ce qui suppose d'avoir « une certaine richesse intérieure, [...] une culture largement humaine, capable de comprendre, de sentir et de retrouver toute la richesse et la vie d'un passé qui a été le présent des hommes qui l'ont vécu et qui se dissimule derrière les traces et les vestiges que conservent nos documents »²⁵⁶.

Aux côtés d'Henri-Irénée Marrou, d'autres historiens participent à ériger l'écriture de l'histoire en objet d'histoire. La démarche historiographique mise en œuvre par Jean Glénisson, Alice Gérard et Pierre Nora notamment, nous dit Christian Amalvi, « révèle surtout d'un profond changement de regard méthodologique, voire épistémologique sur les projets et les pratiques de l'histoire »²⁵⁷. C'est

²⁵⁰ *Ibid.* pp. 4-5

²⁵¹ *Ibid.*, p. 7

²⁵² Charles Samaran, « Préface », dans *l'Encyclopédie de la Pléiade. L'histoire et ses méthodes*, *Op. Cit.*, p.XI.

²⁵³ Henri-Irénée Marrou, « Qu'est-ce que l'histoire ? », *Op. Cit.*, p.33.

²⁵⁴ *Ibid.*

²⁵⁵ *Ibid.*, p. 27

²⁵⁶ *Ibid.*

²⁵⁷ Christian Amalvi (dir.), *Une passion de l'Histoire. Histoire(s), Mémoire(s) et Europe. Hommage au professeur Charles-Olivier Carbonell*, *Op. Cit.*, p.33.

ainsi qu'il identifie une première rupture de paradigme en histoire de l'historiographie entre la fin des années 1950 et le début des années 1960²⁵⁸. Elle se caractérise par l'étude des écrits issus de l'ensemble de la communauté historienne, et non plus uniquement ceux des historiens les plus renommés ; par l'intérêt porté à l'étude des représentations collectives ; par le fait de replacer le discours historique dans le contexte politique, culturel et religieux dans lequel il a été tenu ; et par le fait de mesurer son impact sur la communauté scientifique et la société.

II. 1970 : L'historiographie, objet de la Nouvelle histoire

Il faut attendre les années 1970 pour pouvoir parler d'une intégration de l'histoire de l'historiographie aux champs de la discipline historique. Jusqu'alors marginalisée et ignorée de la majorité des historiens français, l'histoire de l'historiographie se développe. Entre le début de la décennie 1970 et le début de la décennie 1980, le paysage historiographique français est modifié. Les bouleversements qui touchent la discipline historique sont d'ordre à la fois interne et externe. Interne d'une part, avec une conception nouvelle de l'histoire portée par la troisième génération des *Annales* ; externe d'autre part, avec une place nouvelle occupée par l'histoire dans le monde médiatique et politique. Ils amènent les historiens à accorder une place nouvelle aux réflexions sur l'écriture historique.

Les années 1970 apparaissent comme une période de rupture entre histoire et histoire de l'historiographie. Dans sa contribution à *Certitudes et incertitudes de l'histoire* – contemporaine à la 2^e édition de *L'historiographie* – Charles-Olivier Carbonell voit dans cette décennie la naissance de l'intérêt des historiens français pour l'histoire de leur discipline. Il opère une distinction entre la période qui précède 1970 et celle qui s'ouvre alors. « Des mises en perspectives historiques de l'activité historique ont existé avant les années 1970, mais elles étaient rares, rapides, limitées et fort peu historiques [...] Or, depuis peu, il y a un regain de cette curiosité. Regain ? Le mot est trop optimiste. Naissance plutôt. Ceci depuis une dizaine d'années »²⁵⁹.

Alors qu'entre le début du XX^e siècle et la fin des années 1960 paraissent en moyenne 6 ouvrages contenant dans leurs titres la notion d'historiographie, on en recense 41 entre 1970 et 1979²⁶⁰. Le constat est d'autant plus marqué lorsque l'on s'intéresse aux thèses publiées en France. N'est recensée qu'une seule thèse comprenant dans son titre la notion d'historiographie datant d'avant

²⁵⁸ *Ibid.*

²⁵⁹ Charles-Olivier Carbonell, « L'apport de l'histoire de l'historiographie », *Op. Cit.*, p.205-206.

²⁶⁰ Annexe 1.

1970²⁶¹. Il s'agit des *Études sur l'historiographie espagnole : les histoires générales d'Espagne entre Alphonse X et Philippe II, 1284-1556* de Georges Cirot datant de 1904²⁶². Il faut attendre 1970 pour que soient à nouveau publiées des thèses en historiographie. Au cours de la décennie paraissent alors 8 thèses dans le titre desquelles figure le terme « historiographie ». Deux d'entre-elles sont de Charles-Olivier Carbonell. La première, *Jacques-Joseph Champollion-Figeac, 1778-1767, sa vie, son œuvre : contribution à l'histoire de l'historiographie, de la presse et de l'enseignement en France dans la première moitié du XIX^e siècle*, dont la version de soutenance paraît en 1970 ; la seconde, *Histoire et historiens en France (1865-1885). Définition et application d'une méthode à l'étude de l'historiographie française d'il y a cent ans*, dont la première version paraît en 1974. Sont par ailleurs référencées les thèses de Lal Bahadur Varma *Les historiens de l'Inde et leur passé : les préjugés de l'historiographie depuis 1947* (1971) ; de Charles Quintard *L'historiographie soviétique du problème national et colonial* (1974) ; de Claude Bersot *Robespierre et les Jacobins dans l'historiographie Romantique Française 1815-1830. (L'école "fataliste" Thiers et Mignet)* (1975) ; de Béatrice Faucher *Étude des mouvements paysans en Chine dans l'historiographie soviétique* (1977) ; de Bernard Groperrin *La représentation de l'histoire de France dans l'historiographie des Lumières* (1978) et de Monique Sevin *Recherches sur l'historiographie de l'art : les publications périodiques 1600-1900* (1978)²⁶³. Les thèses qui paraissent au cours de la décennie illustrent le développement de l'histoire de l'historiographie en tant que champ de recherche. Conjuguant cela à l'augmentation du nombre d'ouvrages sur l'historiographie, l'on peut soutenir que les années 1970 marquent l'entrée de l'histoire de l'historiographie dans une ère nouvelle. Pour qualifier l'intérêt nouveau qu'elle suscite alors, Philippe Joutard va jusqu'à parler de « décennie historiographique »²⁶⁴.

Le développement de l'histoire de l'historiographie au cours de la décennie 1970 va de pair avec celui de la Nouvelle histoire. Le premier ouvrage collectif des historiens de la Nouvelle histoire, *Faire de l'histoire*, lorsqu'il paraît en 1974, se présente comme « un acte engagé dans réflexion et la recherche des historiens »²⁶⁵. D'emblée, réflexions épistémologiques et historiographiques s'imposent comme fondements de la Nouvelle histoire. Est alors érigée au premier rang des « Nouveaux problèmes » la question de « l'opération historique »²⁶⁶.

L'influence de la Nouvelle histoire dans le développement de l'histoire de l'historiographie transparaît de *L'historiographie* de Charles-Olivier Carbonell. Dans ses références bibliographiques,

²⁶¹ *Ibid.*

²⁶² Annexe 2.

²⁶³ *Ibid.*

²⁶⁴ Philippe Joutard, « Histoire et mémoire », *Op. Cit.*, p.734.

²⁶⁵ *Faire de l'histoire*, *Op. Cit.*, tome I, p. IX.

²⁶⁶ Michel de Certeau, « L'opération historique », *Op. Cit.*

il utilise 20 ouvrages d'historiens français parus après 1970 sur un total de 50 références. C'est-à-dire que plus du tiers des écrits sur lesquels il s'appuie sont non seulement français, mais semblent également être issus de la dynamique de la Nouvelle histoire. L'on retrouve notamment dans la bibliographie des premières éditions les deux ouvrages phares de la Nouvelle histoire : *Faire de l'histoire* (1974), et *La Nouvelle histoire* (1978). Les contributions à ces ouvrages des historiens Pierre Vilar – « Histoire, marxiste, histoire en construction », *Faire de l'histoire* – et Guy Bois – « Marxisme et histoire nouvelle, *La Nouvelle histoire* – sont plus spécifiquement utilisées comme références au chapitre X « L'historiographie marxiste ».

Parmi les historiens de la troisième génération des *Annales*, Pierre Chaunu est tenu par Charles-Olivier Carbonell pour avoir joué un rôle décisif dans le développement des réflexions relatives à l'historiographie.

Il est pour lui, aux côtés d'Henri-Irénée Marrou, l'un des historiens ayant « contribué à vaincre l'indifférence parfois méprisante affichée par les historiens français à l'égard de leur propre discipline »²⁶⁷. En 1974 Pierre Chaunu propose dans son ouvrage *Histoire, science sociale. La durée, l'espace, l'homme à l'époque moderne* un bilan historiographique des conquêtes réalisées par la science historique depuis alors une trentaine d'années, notamment dans le domaine de l'histoire sérielle, dont il est l'un des chefs de file. À l'heure où la mise en perspective historique de l'activité historique est encore à ses débuts, son ouvrage se présente « à la fois comme un bilan et un plaidoyer »²⁶⁸.

Par ailleurs, en ouvrant l'histoire sérielle au domaine des mentalités – « sériel de troisième niveau »²⁶⁹ – Pierre Chaunu a ouvert l'analyse quantitative « à des domaines traditionnellement réservés à l'analyse non-quantitative comme la culture écrite, l'alphabétisation ou les attitudes devant la mort »²⁷⁰. Cela a une influence directe sur les travaux de Charles-Olivier Carbonell, qui, dans sa thèse *Histoire et historiens*, applique les principes de l'histoire quantitative à l'étude de l'historiographie française de 1865 à 1885. C'est ainsi que Pierre Chaunu sera amené à juger de l'application des méthodes de l'histoire quantitative à l'étude de l'historiographie en étant, aux côtés d'Henri-Irénée Marrou, l'un des membres du jury de thèse de Charles-Olivier Carbonell en 1974.

Dans *L'historiographie*, quatre ouvrages de Pierre Chaunu figurent parmi les références bibliographiques sur lesquelles s'appuie Charles-Olivier Carbonell : *Histoire, science sociale*

²⁶⁷ Charles-Olivier Carbonell, *L'historiographie, Op. Cit.*, p.3.

²⁶⁸ Antoine Michel, « Pierre Chaunu. Histoire, science sociale. La durée, l'espace et l'homme à l'époque moderne. Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur, 1974. In-4°, 437 pages. », dans la *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1976, tome 134, livraison 1. pp. 165-167.

²⁶⁹ Pierre Chaunu, cité par Maria-Novella Borghetti, « Histoire quantitative, histoire sérielle », dans *Historiographies, concepts et débats, Op. Cit.*, tome I, p.415.

²⁷⁰ *Ibid.*

(1974²⁷¹), *La mémoire et le sacré* (1978), *Le sursis* (1978) et *Histoire quantitative, histoire sérielle* (1978). Le premier ouvrage est utilisé comme un écrit de référence entrant dans la catégorie des « généralités » qui correspondent à des « mises en perspectives rapides, mais suggestives »²⁷². Le second est utilisé par Charles-Olivier Carbonell pour définir les caractéristiques de la mémoire, en opposition avec l'histoire, au chapitre I. Le troisième ouvrage permet à Charles-Olivier Carbonell de détailler la situation de l'histoire au XVII^e siècle dans le chapitre XIII. Le dernier est utilisé dans le chapitre X consacré à la Nouvelle histoire pour ce qui relève de l'histoire sérielle. Mentionnés à dix reprises et cités cinq fois, les travaux de Pierre Chaunu sont ceux auxquels Charles-Olivier Carbonell se réfère le plus. Cela traduit d'une part le rôle de Pierre Chaunu dans la mise en œuvre de travaux en historiographie ; d'autre part, le rôle que lui accorde Charles-Olivier Carbonell, qui n'est pas étranger à son propre passé.

Avec la Nouvelle histoire, l'historiographie devient un objet historique à part entière, et l'histoire de l'historiographie un champ de l'histoire. Mais cette situation, alors nouvelle, laisse des territoires historiographiques inexplorés. Parmi eux, les études relatives à l'histoire de l'histoire de l'Antiquité à nos jours.

III. Avant *L'historiographie*, l'histoire de l'histoire de l'Antiquité à nos jours : une lacune de l'historiographie française ?

Avant 1981, il n'y a pas en France d'ouvrage d'histoire consacré à l'historiographie depuis sa naissance. Alors que paraît la première édition de son « Que sais-je ? », Charles-Olivier Carbonell dresse le constat suivant : « il n'existe pas en France d'ouvrage consacré à l'histoire de l'histoire d'Hérodote à nos jours »²⁷³.

Il existe cependant des travaux antérieurs dédiés à l'histoire de l'histoire sur le temps long. Figure d'ailleurs dans la bibliographie sommaire des premières éditions *La Naissance de l'historiographie moderne*²⁷⁴ de Georges Lefebvre qui porte sur l'histoire de l'histoire de l'Antiquité grecque au XX^e siècle. Charles-Olivier Carbonell cite lui-même Georges Lefebvre dans sa contribution à *Certitudes et incertitudes de l'histoire*, « L'apport de l'histoire de l'historiographie » lorsqu'il dresse la liste des travaux historiques sur l'histoire de l'histoire parus entre la fin du XIX^e

²⁷¹ *Histoire, science sociale* est publié en 1974 à Paris par la Société d'édition de l'enseignement supérieur, et non en 1964, comme cela figure dans la bibliographie de la première édition de *L'historiographie*. Cela est une erreur éditoriale.

²⁷² Charles-Olivier Carbonell, *L'historiographie*, *Op. Cit.*, 1981, p.126.

²⁷³ *Ibid*, p.3.

²⁷⁴ Georges Lefebvre, *La Naissance de l'historiographie moderne*, Paris, Flammarion, 1971 (édition posthume).

siècle et les années 1970²⁷⁵. Cette liste, très courte, fait mention de dix écrits consacrés à la mise en perspective historique de l'activité historique. Parmi les textes cités, seuls trois se consacrent à l'historiographie sur le temps long. Il s'agit de *L'Histoire* de Guy Palmade et Jean Ehrard parue en 1964 dont le récit débute avec l'historiographie médiévale ; de la contribution de 1961 d'Henri-Irénée Marrou à *L'Encyclopédie de la Pléiade* « Qu'est-ce que l'histoire ? » qui débute dans l'Antiquité grecque et des *Notions d'historiographie moderne* de Georges Lefebvre de 1946 qui débute à la même période. S'ils traitent de l'histoire de l'histoire sur le temps long, il n'est cependant pas possible de dire de ces travaux qu'ils sont des ouvrages consacrés à l'histoire de l'histoire d'Hérodote à nos jours. *L'Histoire* ne traite pas d'historiographie antique. Les *Notions d'historiographie moderne* ne sont pas un ouvrage à proprement parler. Il s'agit d'un cours donné par Georges Lefebvre à la Sorbonne au cours de l'année 1945-1946 dont une version photocopie est parue sous le titre de *Notions d'historiographie moderne* et dont *La Naissance de l'historiographie moderne* est une reproduction. « Qu'est-ce que l'histoire » d'Henri-Irénée Marrou n'est pas non plus un ouvrage, mais une contribution d'une trentaine de pages à *L'Encyclopédie de la Pléiade*. Ainsi, bien qu'il existe en France des travaux généraux sur l'histoire de l'historiographie, ils sont peu nombreux. Il y a une réelle lacune en termes d'ouvrages consacrés à l'historiographie de l'Antiquité à l'époque contemporaine.

Cette lacune peut-elle s'expliquer par un désintérêt pour l'histoire de la discipline historique ? C'est en tout cas ce que laisse entendre Charles-Olivier Carbonell lorsqu'il parle de « l'indifférence parfois méprisante affichée par les historiens français à l'égard de leur propre discipline »²⁷⁶. C'est l'observation que faisait déjà Guy Palmade dix ans plus tôt, qui écrivait alors au sujet de l'histoire de l'historiographie : « Nos étudiants d'histoire ne sont guère préparés ni sensibilisés à des curiosités de cet ordre. Nos historiens eux-mêmes ne semblent pas, pour la plupart, les ressentir fortement »²⁷⁷. Ainsi, la lacune historique française en termes d'ouvrages consacrés à l'histoire de l'histoire sur le temps long s'explique lorsqu'elle est envisagée dans un contexte historiographique plus large, caractérisé par l'absence de recherche en historiographie qui a longtemps prévalu.

En parlant d'une lacune française en termes d'intérêt et de recherche en historiographie, Charles-Olivier Carbonell crée une distinction entre historiens français et historiens étrangers.

L'histoire de l'histoire s'est développée en Allemagne, aux États-Unis et en Italie avant de se développer en France. La bibliographie qui figure dans les premières éditions de *L'historiographie* le traduit. Plus d'un tiers des références sur lesquelles s'appuie Charles-Olivier Carbonell sont des

²⁷⁵ Charles-Olivier Carbonell, « L'apport de l'histoire de l'historiographie », *Op. Cit.*, pp. 205-210.

²⁷⁶ Charles-Olivier Carbonell, *L'historiographie*, *Op. Cit.*, p.3.

²⁷⁷ Guy Palmade, « Préface » à *La Naissance de l'historiographie moderne*, Georges Lefebvre, Paris, Flammarion, 1971 (édition posthume).

références étrangères. Neuf sont américaines, sept italiennes, une allemande et une belge. Elles sont pour la majorité d'entre-elles – 12 sur 18 – antérieure à 1970. Parmi elles, *Geschichte des neuern Historiographie* d'Edouard Fuertter (1911), *Teoria e storia della storiografia* de Benedetto Croce (1912), *A History of Historical Writting* d'Harry Elmer Barnes (1938), l'ouvrage en deux volumes paru sous le même titre de James Westfall Thompson et Bernard J. Holm (1942) et *Contributi alla storia degli studi classici* d'Arnaldo Momigliano (1955), sont les ouvrages qui font de leurs auteurs « les grands noms de l'histoire générale de l'historiographie »²⁷⁸. Cependant, si Charles-Olivier Carbonell reconnaît leur poids de l'histoire de la recherche en historiographie, il souhaite, en 1981, proposer une approche nouvelle.

Il distingue ainsi trois approches de l'historiographie mise en œuvre à l'étranger : une approche littéraire, une approche philosophique, et une approche historique. Pour lui, toutes trois possèdent cependant leurs limites : « Malgré leur nombre et leur qualité, les travaux étrangers sont, en ce domaine, souvent peu satisfaisants. Écrits d'un point de vue littéraire, ils sont pétris d'esthétisme ; écrits d'un point de vue philosophique, ils théorisent sur des théories ; écrits, cela arrive, d'un point de vue historique, ils sont optimistement élitistes et, pour la plupart, se consacrent au progrès de la connaissance historique, au développement de la science du passé, à son essor »²⁷⁹. Les références étrangères possédant leurs limites, et Charles-Olivier Carbonell souhaitant proposer une approche socio-historique de l'historiographie, il reconnaît à son étude une dimension prématurée²⁸⁰.

La parution de *L'historiographie* en 1981 marque une rupture dans l'histoire de la recherche en historiographie. En France, l'ouvrage de Charles-Olivier Carbonell est alors le premier à porter sur l'histoire de l'histoire d'Hérodote à nos jours. À l'échelle internationale, il s'agit de la première étude socio-historique de l'histoire sur le temps long. S'ouvre alors une période nouvelle dans l'histoire des rapports entre histoire et histoire de l'historiographie.

²⁷⁸ Charles-Olivier Carbonell, « L'apport de l'histoire de l'historiographie », *Op. Cit.*, p.206.

²⁷⁹ Charles-Olivier Carbonell, *L'historiographie*, *Op. Cit.*, p. 3

²⁸⁰ *Ibid.*

CHAPITRE II

L'histoire et l'histoire de l'historiographie depuis *L'historiographie* (1981-2021)

« *There certainly was a turn in historiography between 1981, when Carbonell's book appeared in the Que Sais-je? series, and 2011, when Offenstadt's book was published—as a matter of fact, more than one turn.* »²⁸¹. Tel que l'a souligné Georg Iggers, l'histoire de l'historiographie a connu de profonds changements depuis 1981. Lorsque l'on envisage l'histoire de l'historiographie depuis, l'histoire de ses rapports avec la discipline historique prend une direction nouvelle.

Depuis 1981, la situation de l'histoire de l'historiographie a évolué. Mais ce qui distingue sa situation présente de sa situation passée ne relève pas d'une rupture radiale. Pour comprendre ce qui distingue la situation de l'histoire de l'historiographie contemporaine à *L'historiographie* de Nicolas Offenstadt de celle contemporaine à *L'historiographie* de Charles-Olivier Carbonell, plusieurs options s'offrent à nous. Il nous est possible, comme l'ont fait d'autres avant nous, de nous focaliser sur l'étude comparée de la situation de l'histoire de l'historiographie au début des années 1980 et au début des années 2010 en nous concentrant sur les premières éditions de Charles-Olivier Carbonell et de Nicolas Offenstadt. Cette dernière possède cependant ses limites. Nous nous proposerons donc, après l'avoir empruntée, pour en montrer les intérêts et biais, d'en suivre une nouvelle. Car peut-être est-ce en la complétant avec l'option qui privilégie l'étude de l'ensemble des éditions et rééditions qu'il est réellement possible de déterminer dans quelle mesure la situation de l'histoire de l'historiographie a pu évoluer, en contraste avec sa situation passée.

Pourtant, les critiques et articles sur *L'historiographie* de Nicolas Offenstadt situent le nouveau « Que sais-je ? » vis-à-vis de la première édition de Charles-Olivier Carbonell. En 2012, Jean Dean, dans la « Revue des livres » de la *Revue d'histoire et de philosophie religieuses*, écrit au sujet de l'ouvrage de Nicolas Offenstadt qu'un « intervalle de trente ans sépare ce volume d'un précédent ouvrage du même titre, dans la même collection, dû à Charles-Olivier Carbonell »²⁸². Georg Iggers, dans l'article qu'il consacre à l'étude comparée des approches de Charles-Olivier Carbonell et de

²⁸¹ Georg Iggers, « Two contrasting french approaches to historiography », *Op. Cit.*, p.118.

²⁸² Jean Dean, « Nicolas Offenstadt, I, (Que sais-je ?, 3933), Paris, Presses universitaires de France, 2011 », dans la *Revue d'histoire et de philosophie religieuses*, 92^e année, n°4, Octobre-Décembre 2012, p. 619.

Nicolas Offenstadt, base son analyse uniquement sur les premières éditions de l'un et l'autre. L'ensemble de son interprétation repose ainsi sur la frontière temporelle qui sépare l'édition de 1981 de celle de 2011. L'étude comparée des « Que sais-je ? » ne peut se réduire à l'étude de ces deux éditions. Car, si cela permet d'étudier les différences contextuelles et historiographiques qui séparent les premières versions de l'une et l'autre, cela place la distance temporelle au cœur de l'interprétation. Seulement, l'évolution des rapports entre histoire et histoire de l'historiographie nécessite une étude dans laquelle l'ensemble des éditions sont comptabilisées afin de cerner quand et comment ces rapports évoluent, et non pas uniquement en quoi ils évoluent. Toutes éditions comprises, ce ne sont finalement que huit années qui séparent réellement *L'historiographie* de Charles-Olivier Carbonell de *L'historiographie* de Nicolas Offenstadt, la dernière édition de Charles-Olivier Carbonell datant de 2003.

La parution de *L'historiographie* de Charles-Olivier Carbonell en 1981 se situe-t-elle à l'aube d'une ère nouvelle dans la discipline historique ? Cette première édition, étudiée au regard du contexte historiographique qui l'entoure, témoigne d'un besoin dans le milieu historien de prise de recul vis-à-vis de la pratique l'histoire. De besoin, la mise en perspective de l'activité historique devient fondement. Parallèlement aux rééditions de *L'historiographie*, les rapports entre histoire et histoire de l'historiographie sont modifiés. Au cours des années 1990, la connaissance de l'histoire par l'histoire acquiert un statut nouveau, nous amenant à formuler la thèse d'une rupture épistémologique au sein de la discipline historique caractérisée par la naissance d'un paradigme historiographique. Cette rupture détermine la nature des rapports entre histoire et histoire de l'historiographie depuis le début du siècle. Désormais, l'histoire ne peut plus être pensée sans l'historiographie.

I. 1980 : un besoin de mise en perspective historique de l'activité historique

L'intégration de l'historiographie au catalogue de la collection « Que sais-je ? » au début des années 1980 marque en soi une rupture. L'histoire de l'histoire apparaît désormais comme un sujet à part entière, choisi pour venir enrichir le catalogue de la collection encyclopédique. En éditant un premier « Que sais-je ? » sur l'historiographie, les Presses Universitaires de France répondent à un besoin d'historiographie. Ce besoin est mis en exergue par le succès de la première édition.

La première édition de *L'historiographie* témoigne d'un besoin d'historiographie dans le monde de la recherche historique. Sur un total de 344 exemplaires des éditions successives détenus par les

bibliothèques membres de l'*Online Computer Library Center (OLCL)*²⁸³, 139 d'entre eux sont issus de la première édition²⁸⁴. C'est-à-dire que plus du tiers de l'ensemble des exemplaires conservés dans les bibliothèques à travers le monde correspond à l'édition de 1981.

Le besoin d'historiographie dont rend compte ce succès témoigne concerne en premier lieu la France. 51 des 139 exemplaires sont conservés dans des bibliothèques françaises, soit 37% d'entre eux²⁸⁵. On les retrouve dans les bibliothèques de 24 villes françaises, dont celles de Paris, Strasbourg, Nantes, Bordeaux, Tours, Lyon, ou encore Nouméa²⁸⁶. Il se manifeste principalement dans le monde de la recherche. Si l'appartenance de *L'historiographie* au catalogue de la collection « Que sais-je ? » lui confère en théorie un lectorat grand public en plus d'un lectorat *estudiantin*, la question de l'historiographie semble demeurer une question historique et intellectuelle. 46 des 51 exemplaires conservés en France sont détenus par des bibliothèques universitaires et centres de recherche²⁸⁷, témoignant d'un intérêt pour l'histoire de l'historiographie limité au monde de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Critiquant les approches étrangères, Charles-Olivier Carbonell défend dans le même temps l'idée de renouveler les approches de l'histoire de l'historiographie. La sienne, intégrant les approches sociologiques à l'étude historique de l'écriture de l'histoire, connaît un retentissement international.

L'historiographie de 1981 se diffuse dans les bibliothèques du monde entier. On retrouve 88 exemplaires conservés dans les bibliothèques de 17 pays différents. L'Australie, la Grèce, l'Italie, le Maroc, la Pologne, la Roumanie et la Suède en détiennent chacun un exemplaire ; la Belgique, le Danemark et la Hongrie 2 ; on en retrouve 7 au Royaume-Uni, 8 au Canada, 9 en Espagne, 10 aux Pays-Bas et en Suisse, 13 aux États-Unis et 18 en Allemagne²⁸⁸.

Près d'un quart des exemplaires sont conservés dans des pays où la francophonie est présente. On retrouve ainsi 1 exemplaire au Maroc, 2 en Belgique, 8 au Canada et 10 en Suisse²⁸⁹. Au Canada, 4 exemplaires se trouvent dans des bibliothèques québécoises, et 4 sont conservés à Ottawa et à la Pointe-de-l'Église, à proximité du Québec. En Suisse, l'ensemble des exemplaires appartient aux

²⁸³ L'*Online Computer Library Center (OLCL)* est une coopérative de bibliothèques. Fondée en 1967, elle regroupe aujourd'hui 15 637 bibliothèques de 107 pays différents. Au travers du catalogue en ligne Worldcat, plus grand catalogue de bibliothèques au monde, sont référencées les ressources détenues par les bibliothèques membres. L'ensemble des données relatives à la diffusion des ouvrages dans les bibliothèques de l'OLCL ont été référencées en annexe 3.

²⁸⁴ Annexe 3.

²⁸⁵ *Ibid.*

²⁸⁶ Recherche sur *L'historiographie* de Charles-Olivier Carbonell dans le catalogue Worldcat (Worldcat.org)

²⁸⁷ *Ibid.*

²⁸⁸ Annexe 3.

²⁸⁹ *Ibid.*

collections de bibliothèques situées en Suisse francophone²⁹⁰. La sphère de diffusion de *L'historiographie* dépasse cependant le cadre de la francophonie.

L'historiographie a un retentissement particulier dans le monde hispanophone. En 1986, parallèlement à la parution de la deuxième édition de l'ouvrage, paraît à Mexico *La historiografía*, traduction par Aurelio Garzon del Camino de *L'historiographie* en langue espagnole. L'ouvrage se diffuse ainsi plus largement dans les pays hispanophones : 1 exemplaire est conservé en Colombie ; 8 en Espagne, et 11 au Mexique. La traduction est un succès. *La historiografía* est rééditée en 1993 à Madrid aux éditions du Fondo de Cultura Economica de España²⁹¹.

On peut supposer un lien entre le caractère international de la diffusion de l'édition de 1981 et les activités de Charles-Olivier Carbonell à la Commission internationale d'historiographie. Président de cette Commission, alors récemment créée, puisqu'elle est née en 1980 à Bucarest à l'occasion du XV^e Congrès International des Sciences Historiques, Charles-Olivier Carbonell est à la tête d'un bureau qui rassemble des historiens de l'international. Sont ainsi représentés la France au travers de Charles-Olivier Carbonell ; les États-Unis, avec Georg Iggers ; la Roumanie, au travers de Lucian Boia ; l'Italie avec Bianca Valota Cavalotti ; la Pologne avec Andrzej Grasbski ; la République Fédérale d'Allemagne dans la personne de Karl-Georg Faber, et la République Démocratique d'Allemagne avec Hans Schleier²⁹². On retrouve des exemplaires de *L'historiographie* dans l'ensemble des pays d'où sont originaires les historiens qui composent le premier bureau de la Commission. Cette dernière étant vouée à promouvoir et développer la recherche en historiographie à l'international, l'on peut émettre l'hypothèse selon laquelle elle a été un réseau de diffusion de l'ouvrage de Charles-Olivier Carbonell.

La parution de *L'historiographie* en 1981 se situe à l'aube d'une période nouvelle dans l'histoire de l'histoire de l'historiographie. Si elle s'était développée au cours de la décennie 1970, l'histoire de l'historiographie connaît un véritable essor au cours des années 1980. Paraissent en France 80 ouvrages dont le titre comprend la notion d'historiographie, soit le double de la décennie précédente. D'un point de vue de la recherche, le nombre de thèses consacrées à l'historiographie est quant à lui multiplié par trois, avec 22 thèses en historiographie publiées entre 1980 et 1989²⁹³. C'est ainsi que Sylvain Venayre écrit en 2012 qu'« après trente ans de recherches historiographiques, il semble désormais possible de dresser un premier bilan de leurs apports et de leurs méthodes – de

²⁹⁰ Recherche sur *L'historiographie* de Charles-Olivier Carbonell dans le catalogue *Worldcat* (Worldcat.org)

²⁹¹ Annexe 3.

²⁹² International Commission for the History and Theory of Historiography, « History of the ICHTH », disponible en ligne, (<http://ewa.home.amu.edu.pl/ICHTH/ourwork.html>) [consulté le 12/12/2020]

²⁹³ Annexe 1.

commencer à faire, pour ainsi dire, l'histoire de l'historiographie contemporaine »²⁹⁴. Employant ici historiographie au sens de domaine de recherche, et entendant par histoire de l'historiographie l'histoire de la recherche en historiographie, Sylvain Venayre situe les débuts de l'histoire de l'historiographie au début des années 1980.

II. 1990 : la naissance d'un paradigme historiographique ?

Une rupture majeure dans les rapports entre histoire et histoire de l'historiographie s'opère au cours des années 1990. La réflexion historiographique acquiert une place nouvelle, qui, dans les questionnements de nature épistémologique, devient incontournable. La connaissance de l'histoire de l'histoire apparaît comme nécessaire à l'histoire et son enseignement.

Un premier élément de rupture tient dans les rapports entre historien et historiographie. Jadis largement ignorée, elle devient une question historique communément acceptée. En 1998, lorsque Charles-Olivier Carbonell publie la sixième édition²⁹⁵ de *L'historiographie*, c'est sur un nouveau constat que s'ouvre l'ouvrage :

Depuis la 1^{re} édition de cet ouvrage, dix-sept années se sont écoulées qui rendent heureusement caduques quelques lignes de la préface de 1981. Le mot historiographie était alors si neuf et la bibliographie d'accompagnement si pauvre qu'il fallait confesser qu'il y avait une certaine audace à aller contre « l'indifférence parfois méprisante affichée par les historiens français à l'égard de l'histoire de leur propre discipline ». Les choses ont bien changé ; le succès de ce petit livre en témoigne, qui n'est peut-être pas totalement étranger à une telle évolution.

Cette évolution ne s'est pas limitée au seul statut de l'historiographie ; elle a affecté la science historique elle-même, bouleversant les courants qui la dominaient dans les années 60. D'où, *in fine*, des retouches, qui prouvent l'impérieuse nécessité de replacer l'histoire – celle qu'écrivent les hommes – dans l'histoire – celles qu'ils vivent, qu'ils font ou qu'ils croient faire. ²⁹⁶

Les deux premiers paragraphes de la nouvelle préface viennent supplanter ceux qui ouvraient les premières éditions. Le premier, qui faisait état d'une lacune en matière d'histoire de l'historiographie en France, est alors consacré à l'évolution de la place occupée par l'histoire de l'historiographie depuis le début des années 1980. Le second, qui critiquait les approches mises en œuvre par les historiens étrangers, est évincé par un paragraphe sur l'évolution de la science historique dans son ensemble et des répercussions de cette évolution sur les travaux en historiographie.

²⁹⁴ Sylvain Venayre, *Disparu !*, Paris, Les Belles Lettres, 2012, p.105.

²⁹⁵ Bien que la nouvelle préface s'intitule « Préface de la 5^e édition », il s'agit en réalité de la préface de la sixième édition. Il s'agit là d'une erreur éditoriale.

²⁹⁶ Charles-Olivier Carbonell, *L'historiographie*, *Op. Cit.*, 1998, p.3.

Par un effet de contraste entre la première et la sixième édition, ils font état d'un intérêt nouveau pour l'histoire de l'historiographie. Le rappel d'une lacune en matière de travaux en historiographie et du faible intérêt des historiens à son égard qui prévalait alors est relégué au rang du passé par l'usage de l'imparfait²⁹⁷. Ce caractère révolu est accentué lorsqu'il est affirmé : « Les choses ont bien changé »²⁹⁸. Cela sous-entend d'une part que la notion d'historiographie s'est imposée dans le milieu historien, d'autre part que le nombre d'ouvrages consacrés à l'historiographie a augmenté, et qu'enfin, l'histoire de la discipline suscite davantage l'intérêt des historiens français. Cela se vérifie. Sont recensés 158 ouvrages publiés en France entre la première et la sixième édition de *L'historiographie* dont le titre contient le terme historiographie²⁹⁹. Cela représente 30% d'ouvrages en plus que sur la période 1716-1980, qui en comptabilise 115³⁰⁰. C'est-à-dire que sur une période de 17 ans on recense au minimum 1,38 fois plus d'ouvrages qui ont pour sujet l'écriture de l'histoire que sur une période de 2 siècles et demi. Cette augmentation du nombre d'ouvrages consacrés à l'historiographie traduit l'intérêt nouveau porté par les historiens à son égard.

Un deuxième élément de rupture tient dans la dialectique qui s'opère entre histoire de l'historiographie et discipline historique. La nouvelle préface fait état d'une dialectique entre évolution de la discipline historique et évolution de l'histoire de l'historiographie. « Cette évolution ne s'est pas limitée au seul statut de l'historiographie ; elle a affecté la science historique elle-même »³⁰¹, c'est-à-dire que les travaux et réflexions sur l'écriture et les pratiques de l'histoire ont amené les historiens à repenser l'histoire, contribuant ainsi à un renouvellement de l'histoire elle-même. Dans le monde de la recherche, cela se traduit notamment par l'arrêté du 23 novembre 1988 relatif à l'habilitation à diriger des recherches. Dès lors, le candidat doit soumettre un dossier de candidature prenant la forme d'un essai d'égo-histoire dans lequel il explique sa méthodologie de recherche et synthétise sa propre activité scientifique³⁰². En attendant d'un directeur de recherche la capacité à prendre du recul vis-à-vis de ses propres recherches et à réfléchir sur l'historicité de ses travaux, la réflexion historiographique devient un élément qui fait dès lors partie intégrante de la recherche en histoire. Par ailleurs, le nombre de thèses portant sur l'historiographie a augmenté. Alors qu'au cours de la décennie 1970, un intérêt nouveau pour l'historiographie se dessinait, dans les

²⁹⁷ *Ibid.*

²⁹⁸ *Ibid.*

²⁹⁹ Annexe 1.

³⁰⁰ Recherche sur le terme « historiographie » dans le catalogue SUDOC (sudoc.abes.fr)

³⁰¹ Charles-Olivier Carbonell, *L'historiographie, Op. Cit.*, 1998, p.3.

³⁰² « Arrêté du 23 novembre 1988 relatif à l'habilitation à diriger des recherches », *Journal Officiel de la République Française* n°278, 29/11/1988.

années 1990, les thèses relatives à l'historiographie sont au nombre de 29, faisant apparaître l'histoire de l'historiographie comme un domaine de recherche actif³⁰³.

Dans un contexte où les historiens sont amenés à jouer un rôle toujours plus important dans la société, et où la pratique de l'histoire tend vers l'interdisciplinarité, l'histoire, tiraillée entre les attentes que l'on a d'elle et la recherche d'elle-même, ne trouve d'autre moyen que la connaissance de sa propre histoire pour chercher à répondre à la crise qu'elle traverse. Sylvain Venayre rappelle que « l'avènement de l'historiographie au sein de la discipline historique s'est accompagné de l'expression d'un doute sur la possibilité même de la synthèse des connaissances »³⁰⁴. L'idée d'émiettement de l'histoire formulée par François Dosse en 1987 et le tournant critique des *Annales* en 1988 constituent les éléments sur la base desquels est théorisée la crise de l'histoire. L'histoire de l'historiographie trouve un écho favorable dans le milieu historien, en ce qu'elle permet une meilleure connaissance de l'histoire et favorise la réflexion épistémologique.

Un troisième élément de rupture relève des rapports entre historiographie et enseignement de l'histoire. Est instaurée par l'arrêté du 3 août 1993 l'épreuve dite « sur dossier » à l'oral du CAPES d'histoire-géographie. Elle est créée sur la base de l'épreuve dénommée « professionnelle » instituée deux ans auparavant.

Cette dernière constituait déjà une première intégration des questions historiographiques à l'enseignement de l'histoire. Elle se divisait en deux options. Une première, composée de comptes rendus et observations de situation d'enseignement proposés par le candidat. Une seconde, portant sur un dossier documentaire fourni par le jury. Cette épreuve avait alors vocation à vérifier « le niveau de réflexion des candidats sur les problèmes de l'enseignement de l'histoire et de la géographie et l'aptitude à faire la preuve d'un réel tempérament d'enseignant. Elle suppose des connaissances : programmes, horaires, grandes orientations des Instructions officielles, notions (plus approfondies pour l'option 2) de l'histoire et de l'épistémologie de l'histoire et de la géographie »³⁰⁵. Si l'épreuve professionnelle instaurée par l'arrêté du 30 avril 1991 accorde une place aux réflexions historiographiques et épistémologiques, elle se voit remplacée en 1993 par une épreuve qui leur accorde davantage d'importance. Cette réorganisation de l'épreuve trouve deux principales raisons. La première est liée à l'option 1. Elle laisse le choix aux candidats du terrain sur lequel ils sont évalués, et ces derniers décrivent bien souvent des situations artificielles d'enseignement. La seconde raison

³⁰³ Annexe 1.

³⁰⁴ Sylvain Venayre, *Disparu !, Op. Cit.*, p.110.

³⁰⁵ Dominique Borne, « CAPES externe d'Histoire et de Géographie. Rapport 1993 », dans *Historiens et Géographes*, n°341, octobre 1993, pp. 307-330, p.329.

est politique. Lorsque François Fillon est nommé au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en 1993, il se prononce en défaveur du maintien de l'épreuve professionnelle³⁰⁶.

L'épreuve instaurée en 1993 est créée sur la base de l'option 2 de l'épreuve professionnelle³⁰⁷. Est alors attendu du candidat la capacité à démontrer :

- Qu'il connaît les contenus d'enseignement et les programmes de la discipline au collège et au lycée.
- Qu'il a réfléchi aux finalités et à l'évolution de la discipline ainsi que sur les relations de celle-ci aux autres disciplines³⁰⁸

La mise en place d'une épreuve unique, où il est attendu d'un futur enseignant la capacité de prise de recul vis-à-vis de la discipline qu'il enseigne, marque l'entrée de l'historiographie dans l'enseignement de l'histoire. Lorsqu'est instituée cette épreuve, Charles-Olivier Carbonell, en spécialiste d'histoire de l'historiographie, est, en même temps qu'il est responsable d'études à l'IUFM de Montpellier, responsable de la préparation à l'épreuve sur dossier du CAPES ; épreuve que Christian Amalvi désigne « épreuve d'historiographie-épistémologie »³⁰⁹.

Avec l'instauration de l'épreuve sur dossier, on voit la synthèse de Charles-Olivier Carbonell entrer progressivement dans les bibliothèques des établissements de formations aux métiers de l'enseignement. Sur un total de 10 exemplaires détenus par ces bibliothèques, 7 sont des éditions post-1993³¹⁰. Par ailleurs, les cinq rééditions de *L'historiographie* qui surviennent entre 1993 et 2003 témoignent également de la demande nouvelle en historiographie qui semble naître de ce que Évelyne Héry qualifie d'« effet concours »³¹¹. *L'historiographie* devenant ainsi une référence pour le futur enseignant d'histoire-géographie, désormais sensibilisé à la question de l'écriture de l'histoire et de son caractère profondément historique.

La naissance d'un paradigme historiographique semble caractériser la rupture des rapports entre histoire et histoire de l'historiographie au cours des années 1990. Le besoin d'historiographie qui s'est exprimé dans les années 1980 et les réponses données par l'histoire de l'historiographie ont été suivis d'une rupture des rapports entre histoire et histoire de l'historiographie. Les historiens ont fait

³⁰⁶ Etienne Bourdon, Dominique Chevalier, Laurence De Cock, Christian Delacroix, Patrick Garcia, Jean Leduc, « Le CAPES d'histoire et de géographie. La professionnalisation en question », dans *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°126, 2015, pp.163-176, p.165.

³⁰⁷ Dominique Borne, « CAPES externe et CAFEP d'histoire et géographie. Rapport 1994 », dans *Historiens et Géographes*, n°345, octobre 1994, pp.217-242, p.240.

³⁰⁸ « Arrêté du 3 août 1993 modifiant l'arrêté du 30 avril 1991 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré », *Journal Officiel de la République Française*, n°194, 22/08/1993.

³⁰⁹ Christian Amalvi (dir.), *Une passion de l'Histoire. Histoire(s), Mémoire(s) et Europe. Hommage au professeur Charles-Olivier Carbonell*, Op. Cit., p.12.

³¹⁰ Recherche sur *L'historiographie* de Charles-Olivier Carbonell dans le catalogue *Worldcat* (Worldcat.org)

³¹¹ Evelyne Héry, « La bataille de l'historiographie est-elle gagnée ? », Op. Cit., p.17.

leur les questions relatives à l'écriture de l'histoire ; les questionnements de l'histoire sur elle-même, à la fois nés des mises en perspectives historiographiques et alimentant les interrogations historiographiques, font état d'une dialectique nouvelle s'opérant entre histoire et histoire de l'historiographie ; la didactique de l'histoire intègre les réflexions épistémologiques et historiographiques. L'ensemble de ces éléments permettent d'appuyer la thèse de la naissance d'un paradigme historiographique, où la réflexion historiographique devient constitutive de la discipline historique.

III. Au XXI^e siècle : quel bilan pour l'histoire de l'historiographie ?

1. À l'échelle internationale : un éphémère succès ?

Contrairement à *L'historiographie* de Charles-Olivier Carbonell, dont la première édition s'était diffusée à l'international en nombre important – 88 exemplaires conservés dans les bibliothèques de 17 pays –, la diffusion de *L'historiographie* de Nicolas Offenstadt est moindre. L'ouvrage de ce dernier est principalement conservé dans les bibliothèques de pays francophones. 12 exemplaires sont ainsi conservés en Suisse et 10 exemplaires au Canada, auxquels l'on peut ajouter 1 exemplaire conservé au Maroc à la Fondation du Roi Abdul-Aziz d'études islamiques et de sciences humaines. Du reste, l'on retrouve *L'historiographie* de 2011 dans les bibliothèques d'Allemagne – 2 exemplaires –, du Danemark – 1 exemplaire –, des États-Unis – 1 exemplaire –, d'Espagne – 5 exemplaires – et d'Italie – 2 exemplaires³¹². Conservé dans 8 pays au nombre de 34 exemplaires, *L'historiographie* de Nicolas Offenstadt ne connaît pas le succès international qu'avait connu l'ouvrage de Charles-Olivier Carbonell en 1981.

Les pays où sont conservés des exemplaires de *L'historiographie* de 2011 sont communs à certains de ceux où sont conservés des exemplaires de *L'historiographie* de 1981³¹³. L'on peut ainsi soutenir que les synthèses en histoire de l'historiographie françaises n'ont pas suscité l'intérêt de nouveaux pays étrangers, et qu'au contraire, cet intérêt a diminué. C'est que, si l'histoire de l'histoire s'est développée en France, elle s'est aussi développée ailleurs. Comme le souligne Georg Iggers dans la propre étude comparée qu'il a menée, l'histoire de l'historiographie fait aujourd'hui l'objet de nombreuses recherches à l'étranger, notamment en Espagne, en Amérique latine et en Asie de l'Est ; cet intérêt se traduit par la création de journaux, tels *Historiografía Revisita de historia y teoría* en Espagne, et par le nombre croissant de recherches en historiographie, dont on peut mentionner *Las huellas del futuro: Historiografía y cultura histórica en el siglo XX* de Fernando Sánchez Marcos

³¹² Annexe 3.

³¹³ *Ibid.*

publié par l'Université de Barcelone en 2013, *Postmodernism and Historiography: A Chinese and Western Comparison* de Ku Wei-ying, publié au Shandong University Press en 2003 ou encore *History of Chronologies in World Historiography* de Sato Masayuki, paru à Tokyo en 2010³¹⁴. À ces exemples, que l'on reprend de l'étude de Georg Iggers, s'ajoute également l'intégration croissante d'historiens est-asiatiques et latino-américains à la Commission pour l'histoire et la théorie de l'historiographie – anciennement Commission internationale d'historiographie³¹⁵. Le développement de l'histoire de l'historiographie à l'étranger peut être un élément permettant d'expliquer la diffusion limitée de *L'historiographie* de Nicolas Offenstadt à l'échelle mondiale. L'histoire de l'historiographie française suscite possiblement moins d'intérêt chez les historiens étrangers, qui se concentrent désormais sur l'histoire de leur propre historiographie, ou, comme le développe également Georg Iggers, s'attachent désormais davantage à aborder l'histoire de l'histoire dans une perspective globale³¹⁶.

Lorsque l'on envisage la diffusion de l'ensemble des éditions du « Que sais-je ? » à l'échelle mondiale, l'on constate que ce phénomène débute avant que ne paraisse l'ouvrage de Nicolas Offenstadt. La première édition de Charles-Olivier Carbonell, qui avait constitué un succès aussi bien en France qu'à l'étranger, reste le seul exemple d'un réel engouement international. Après le succès de la première édition, la diffusion de *L'historiographie* est moindre. Les éditions successives de Charles-Olivier Carbonell se diffusent principalement aux États-Unis, au Canada et en Suisse, où l'on retrouve respectivement, 27, 21 et 26 exemplaires des différentes éditions. L'on comptabilise en tout 143 exemplaires de *L'historiographie* conservés dans les bibliothèques du monde entier, que l'on peut porter à 167 lorsque l'on inclut la traduction espagnole *La historiografía*. La diffusion des rééditions de *L'historiographie* de Charles-Olivier Carbonell est marquée par une baisse aussi bien en termes de nombres d'exemplaires détenus à l'étranger qu'en termes de nombres de pays étrangers détenteurs de l'ouvrage. À compter de l'édition de 1986, ce sont en moyenne 4 pays qui détiennent les exemplaires d'une édition ; exemplaires par éditions dont le nombre conservé à l'étranger oscille entre 2 et 21, pour une moyenne de 8 exemplaires. Un léger regain d'intérêt semble s'opérer lorsque l'on compare ces chiffres avec ceux de l'ouvrage de Nicolas Offenstadt, sans qu'il ne soit pour autant possible de parler d'un succès. Les deux éditions sont en moyenne conservées à 22 exemplaires – 34 pour la première, 10 pour la deuxième – pour un nombre de pays détenteurs dont le nombre moyen s'élève à 7, et dont les principaux détenteurs sont la Suisse et le Canada. Ainsi, si l'on envisage l'ensemble des éditions et rééditions de *L'historiographie* de l'un et l'autre auteur, on assiste après le pic de 1981 à un ralentissement de la diffusion des ouvrages à l'étranger. Des variations légères

³¹⁴ Georg Iggers, « Two contrasting french approaches to historiography », *Op. Cit.*, p. 114.

³¹⁵ *Ibid.*, p. 116.

³¹⁶ *Ibid.*, p.117.

s'observent : la première, en 2002, avec un total de 21 exemplaires de la septième édition de *L'historiographie* de Charles-Olivier Carbonell ; la seconde, en 2011, avec la parution de *L'historiographie* de Nicolas Offenstadt, diffusé à l'étranger au nombre de 34 exemplaires³¹⁷. Mais ces fluctuations ne vont pas dans le sens d'une tendance nouvelle, car leur succèdent des taux de diffusion n'allant pas dans le sens d'une augmentation. Comme nous l'avions déjà évoqué, le développement de l'histoire de l'historiographie à l'étranger ainsi que celui de l'approche globale de l'historiographie n'y sont très certainement pas étrangers.

Enfin, seule *L'historiographie* de Charles-Olivier Carbonell a fait l'objet d'une traduction en langue étrangère. Traduit par Aurelio Garzon del Camino, et paru pour la première fois en 1986, *La historiografía* témoigne du réel engouement que pouvait alors susciter l'approche historique mise en œuvre par Charles-Olivier Carbonell, et ce, au-delà du cadre national. L'ouvrage de Nicolas Offenstadt n'a à ce jour pas fait l'objet d'une traduction, au désespoir pour Georg Iggers, qui conclut son article en affirmant qu'il s'agit d'un ouvrage unique méritant d'être traduit en anglais³¹⁸.

2. En France : l'histoire de l'historiographie comme composante de la discipline historique

Lorsque paraît, en 2003, la huitième et dernière édition de *L'historiographie* de Charles-Olivier Carbonell, l'histoire de l'historiographie s'est alors imposée au sein de la discipline historique. Réédité sur une période qui court sur près de vingt ans, l'ouvrage traduit la place durable acquise par l'histoire de l'historiographie. Ce sont en tout 201 exemplaires, toutes éditions confondues, qui sont conservés en France. Après le succès de la première édition, le nombre d'exemplaires issu des autres éditions oscille entre 10 et 51. L'on référence ainsi 22 exemplaires pour la deuxième – 1986 –, 10 pour la troisième – 1991 –, 20 pour la quatrième – 1993 –, 12 pour la cinquième – 1995 –, 21 pour la sixième – 1998 –, 51 pour la septième – 2002 –, et 14 pour la huitième – 2003³¹⁹. Bien que le nombre d'exemplaires conservés par édition soit fluctuant, il permet de soutenir que l'historiographie s'est instituée comme une question historique à part entière.

De l'étude de la conservation en bibliothèque des ouvrages ressort le contraste entre la situation de l'histoire de l'historiographie au début des années 1980 et le XXI^e siècle. Alors que la première édition de Charles-Olivier Carbonell avait alors connu un véritable succès, avec 51 exemplaires conservés dans les bibliothèques françaises, celle de Nicolas Offenstadt en rencontre un bien plus

³¹⁷ Annexe 3.

³¹⁸ Georg Iggers, « Two contrasting french approaches to historiography », *Op. Cit.*, p.118.

³¹⁹ Annexe 3.

grand. Elle est conservée en 94 exemplaires dans 46 bibliothèques différentes. *L'historiographie* de Charles-Olivier Carbonell est en moyenne conservée à 25 exemplaires par édition, contre 68 pour celles de Nicolas Offenstadt³²⁰. C'est-à-dire que si la conservation de *L'historiographie* de Charles-Olivier Carbonell traduit un intérêt pour l'histoire de l'histoire entre 1981 et 2003, celle de *L'historiographie* de Nicolas Offenstadt témoigne d'une part d'une demande en matière d'histoire de l'historiographie plus forte que ce qu'elle était trente ans auparavant, d'autre part, témoigne d'un intérêt pour l'historiographie suivant un chemin ascendant.

La diffusion de *L'historiographie* de Nicolas Offenstadt est rapide. Au total, ce sont 135 exemplaires qui ont été acquis depuis 2011 par les bibliothèques françaises. En deux éditions, l'ouvrage est détenu à ce qui équivaut aux deux tiers du nombre d'exemplaires de celui de Charles-Olivier Carbonell en huit éditions. Si l'on compare les deux ouvrages à compter de leur seconde édition, c'est-à-dire que l'on comptabilise le nombre d'exemplaires des éditions de 1981 et 1986 pour Charles-Olivier Carbonell, et 2011 et 2017 pour Nicolas Offenstadt, le constat d'une accélération de la diffusion reste le même. Les premières et secondes éditions de Charles-Olivier Carbonell sont au nombre de 73 exemplaires acquis entre 1981 et 1991 – à la veille de la parution de la troisième édition – et celles de Nicolas Offenstadt au nombre de 135 exemplaires entre 2011 et 2021³²¹.

La forte demande actuelle en matière d'histoire de l'historiographie trouve également son illustration dans les demandes de réédition adressées par les Presses Universitaires de France à Nicolas Offenstadt. Fin 2019 – soit deux ans après la seconde édition – il nous confiait la nécessité de proposer une nouvelle version de *L'historiographie* pour répondre aux demandes éditoriales³²². Le fait qu'il soit sollicité pour une réédition traduit d'une part le souci de la collection d'honorer son ambition : proposer des synthèses qui soient les plus à jour possible ; d'autre part, le succès de l'ouvrage, la demande de réédition soulignant que les exemplaires tirés soient fortement prisés, car à renouveler.

L'on peut ainsi soutenir qu'entre 1981 et 2021, en France, la situation de l'histoire de l'historiographie est contrastée. Dès 1981, *L'historiographie* de Charles-Olivier Carbonell traduit un intérêt nouveau pour l'histoire de l'historiographie. Mais, la diffusion de l'ensemble des éditions de Charles-Olivier Carbonell et de Nicolas Offenstadt montre que cet intérêt s'est accru et c'est accéléré au cours des quarante dernières années. Cette situation contrastée n'est cependant pas le fait d'une rupture radicale.

³²⁰ *Ibid.*

³²¹ Annexe 3.

³²² Nicolas Offenstadt, retranscription de l'entretien avec Lila Zeller du 29.10.2019 (annexe 4)

Ainsi, si la recherche en historiographie s'est imposée au sein de la discipline, cela n'est pas à situer dans les dix dernières années. Si, comme nous l'avons évoqué plus haut, le nombre d'ouvrages et thèses portant sur l'historiographie a fortement augmenté entre 1970 et 1990, il semblerait qu'il ait depuis atteint un plateau³²³. Sont référencés pour la décennie 1990 un total de 116 ouvrages et 29 thèses ; pour la période 2000-2009, 145 ouvrages et 20 thèses, et pour la décennie 2010, 98 ouvrages et 35 thèses³²⁴. C'est-à-dire qu'en moyenne ont été publiés 120 ouvrages et 28 thèses portant sur l'historiographie par décennie depuis 1990. Si les dix dernières années ont vu le nombre d'ouvrages publiés diminuer, il n'est pour autant pas possible de parler d'une baisse d'intérêt aux vues du nombre de thèses publiées, qui est quant à lui le plus élevé enregistré. Sur ce point, la modification dans les rapports entre histoire et histoire de l'histoire est à situer en amont de la parution de l'ouvrage de Nicolas Offenstadt, au cours de la décennie 1990.

Si, au regard de la diffusion des ouvrages, l'on peut observer un plus fort intérêt depuis 2011, celui-ci ne marque pour autant pas un nouveau temps dans l'histoire de la recherche en historiographie. C'est donc dans la continuité de l'institutionnalisation de l'histoire de l'historiographie au cours des années 1990 qu'il faut situer la situation actuelle de l'histoire de l'historiographie.

Cependant, il nous faut pour terminer signaler que cette situation possède ses limites. Tout d'abord, car la place des questions historiographiques et épistémologiques à l'oral du CAPES est depuis 2013 réduite. Par l'arrêté du 19 avril 2013, le concours est réorienté à des fins de professionnalisation. Dès lors, succède à l'épreuve sur dossier une épreuve d'analyse de situation professionnelle dans laquelle la dimension didactique se voit accorder une place centrale, au détriment de la réflexion disciplinaire et scientifique sur la discipline historique. Si celle-ci ne disparaît pas, son nouvel état ravive le dualisme entre disciplinaire et pédagogique qui avait jadis animé les débats ayant débouché sur l'instauration de l'épreuve sur dossier³²⁵.

Par ailleurs, si l'historiographie est désormais une question historique à part entière, notamment dans l'enseignement supérieur, cette dernière ne fait pas toujours sens. L'exemple que constitue le

³²³ Nous insistons ici sur l'idée qu'il semblerait que ce nombre ait atteint un plateau. Nous nous appuyons ici sur des chiffres élaborés sur la base des ouvrages et thèses référencés dans le catalogue SUDOC dont le titre contient le terme « historiographie », et non sur ceux dont l'historiographie est le sujet. Ce choix, qui pourrait être contesté, répond à un souci de véracité. Au cours de la phase de cette recherche qui a consisté à recueillir des données, nous avons dans un premier temps envisagé de nous baser sur les chiffres relatifs aux ouvrages dont l'historiographie est le sujet. Cependant, nous avons alors remarqué un certain nombre d'irrégularités dans les ouvrages ainsi référencés. Pour ne pas baser notre étude sur des chiffres biaisés, nous avons choisi de les écarter. Par ailleurs, sont exclus l'ensemble des ouvrages en histoire de l'historiographie dont le titre ne contient pas le terme d' « historiographie ». Faire l'inventaire de l'ensemble de ces ouvrages, aux titres divers et variés, aurait été impossible. Cela constitue également une lacune qu'il est nécessaire de souligner.

³²⁴ Annexe 1.

³²⁵ Etienne Bourdon, Dominique Chevalier, Laurence De Cock, Christian Delacroix, Patrick Garcia, Jean Leduc, « Le CAPES d'histoire et de géographie. La professionnalisation en question », *Op. Cit.*, p.168.

témoignage de Nicolas Offenstadt sur sa propre expérience de l'enseignement de l'histoire de l'historiographie en est une illustration. Il constate dès ses débuts dans l'enseignement supérieur une réelle difficulté de compréhension de la matière³²⁶. C'est en réponse à ce constat que sont publiés et orientés les ouvrages *Les Mots de l'historien* et *L'historiographie*. Au sein de son auditoire *estudiantin*, il distingue ses auditeurs en trois catégories : une première, qui correspond à la part d'étudiants conscients des enjeux et intérêts de l'historiographie³²⁷ ; une seconde, qui regroupe ceux qui n'en voient pas l'intérêt³²⁸ ; et une troisième catégorie « correct, sans plus »³²⁹ qualifiée de « marais »³³⁰. Dans ce découpage, la première catégorie correspond à « une belle minorité »³³¹, c'est-à-dire qu'elle n'est pas négligeable, mais reste peu importante. La question de la mise en perspective historique de l'activité historique reste donc, au XXI^e siècle, une question bien souvent mal assimilée par celles et ceux qui ont vocation à devenir les journalistes, chercheurs ou encore les enseignants de demain.

Alors que d'un point de vue théorique et pratique, l'histoire de l'histoire ne connaît pas de rupture majeure depuis le début des années 1980, dans ses rapports avec l'histoire, les choses en vont autrement. Si la connaissance de l'histoire par l'histoire a longtemps, en France, fait office de domaine marginalisé et ignoré, elle s'est, depuis le milieu du XX^e siècle, progressivement instituée, jusqu'à devenir l'une des composantes de la discipline historique. Dans la continuité de l'édification de l'approche historiographique, un intérêt nouveau pour l'historiographie s'est manifesté au cours des années 1970, parallèlement à l'essor de la Nouvelle histoire. C'est dans ce contexte que Charles-Olivier Carbonell a entrepris la rédaction de ses deux thèses, *Histoire et historiens* et *L'Autre Champollion*, et dans cette continuité, que s'inscrivent ses travaux en historiographie. Son « Que sais-je ? » apparaît comme la trace de la dynamique insufflée à la recherche en historiographie par la troisième génération des *Annales*. Premier ouvrage consacré à l'histoire de l'histoire de l'Antiquité à nos jours paru en France, *L'historiographie* constitue un point de bascule dans l'histoire de la recherche en historiographie. Le succès que connaît la première édition apparaît comme l'expression d'un besoin de distanciation de l'histoire vis-à-vis d'elle-même. Au fil des rééditions, de besoin, l'historiographie devient fondement. Au cours de la décennie 1990, une rupture majeure entre histoire

³²⁶ Nicolas Offenstadt, retranscription de l'entretien avec Lila Zeller du 29.10.2019 (annexe 4)

³²⁷ *Ibid.*

³²⁸ *Ibid.*

³²⁹ *Ibid.*

³³⁰ *Ibid.*

³³¹ *Ibid.*

et histoire de l'historiographie s'opère. Le rapport nouveau qu'ont les historiens avec l'histoire de leur propre discipline ; la dialectique qui s'instaure entre histoire et histoire de l'historiographie ; ainsi que la place nouvelle de la réflexion historiographique dans l'enseignement de l'histoire apparaissent comme les traces de cette situation nouvelle. Naît alors un paradigme historiographique, où la connaissance de l'histoire par l'histoire ainsi que la réflexion sur les pratiques de l'histoire deviennent constitutives de la discipline historique. C'est dans la continuité de cette rupture qu'il faut appréhender l'histoire de la recherche en historiographie depuis le début du XXI^e siècle. Les dernières éditions de *L'historiographie* de Charles-Olivier Carbonell, et les deux éditions de *L'historiographie* de Nicolas Offenstadt, ainsi que leur contexte historiographique de parution, font de la situation actuelle de l'histoire de l'historiographie en France l'héritière de la rupture épistémologique de la fin du XX^e siècle.

CONCLUSION

L'histoire de l'historiographie de 1981 à nos jours : rupture de paradigme ou non ? Au terme de cette étude, la conclusion qui sera apportée ne saurait qu'être nuancée. Car s'il est possible de soutenir la thèse d'une rupture de paradigme, celle-ci ne concerne pas à proprement parler l'histoire de l'historiographie, mais l'histoire elle-même.

Pensée dans ses dimensions théoriques et pratiques, l'histoire de l'historiographie ne connaît pas de réorientations majeures depuis le début des années 1980.

D'un point de vue théorique, elle demeure marquée par une complexité conceptuelle. Histoire de l'histoire, histoire de l'historiographie et historiographie sont autant de formulations qui permettent de désigner le champ de recherche qui étudie l'histoire de la discipline historique. La troisième formulation, qui apparaît comme étant particulièrement ambiguë, désigne aussi bien le champ de la recherche historique qui étudie l'histoire de l'histoire que son objet, l'histoire elle-même. Elle permet notamment de désigner le travail de l'historien, un ensemble d'écrits historiques relatifs à un thème ou à une période, ainsi que l'aspect narratif du travail de l'historien. La complexité sémantique de la notion est présente aussi bien dans *L'historiographie* de Charles-Olivier Carbonell que dans *L'historiographie* de Nicolas Offenstadt, qui usent de celle-ci dans ses différentes acceptions. Le titre de leurs ouvrages, *L'historiographie*, qui pourrait ainsi faire référence à l'historiographie-recherche autant qu'à l'historiographie-écriture, illustre cette complexité conceptuelle.

À cette complexité s'est ensuite ajoutée la question de la définition de l'histoire de l'historiographie et d'une redéfinition de celle-ci depuis 1981. Par une lecture partielle et distanciée des définitions données par Charles-Olivier Carbonell, Guy Bourdé et Hervé Martin, Nicolas Offenstadt laissait entendre qu'un nouveau paradigme avait émergé depuis le début des années 1980. Cela laissait alors entendre que l'histoire de l'historiographie avait connu une mutation dans ses aspects théoriques, caractérisée par une réorientation des principes qui la définissent. Il n'est cependant pas possible de parler d'une rupture conceptuelle en histoire de l'historiographie. Il ressort finalement de cette étude une continuité dans la manière de la définir et de la conceptualiser. En tant que domaine de recherche, l'histoire de l'historiographie prend pour objet tout ce qui se rattache à l'histoire. Elle étudie les discours, représentations, pratiques, méthodes, outils, sources, places et

usages de l'histoire à travers le temps. Ces éléments, intrinsèquement liés aux sociétés et périodes dont ils sont issus, sont replacés dans les contextes dans lesquels ils ont été élaborés lorsqu'ils sont étudiés. En cela, l'histoire de l'histoire est conçue aussi bien par Charles-Olivier Carbonell que par Nicolas Offenstadt comme relevant de la sociologie de la connaissance et devant être appréhendée dans une démarche socio-historique. Ce qui distingue finalement les façons qu'ils ont de définir la recherche en historiographie tient principalement dans la précision des éléments donnés, qui sont présents chez l'un et l'autre à des degrés divers.

D'un point de vue pratique, l'histoire de l'historiographie, en tant que pratique historique, relève d'un procédé d'écriture. L'écriture de l'histoire ne saurait pour autant se réduire à un simple récit. Défendant l'idée d'une rupture dans le domaine de l'histoire de l'histoire, Nicolas Offenstadt laissait entendre qu'une rupture s'était opérée entre 1981 et 2011, marquée par le passage d'une historiographie-récit à une historiographie-problème. Il s'avère que *L'historiographie* de Charles-Olivier Carbonell, au même titre que *L'historiographie* de Nicolas Offenstadt, relève de l'historiographie problème. Le passage d'une histoire-récit à une histoire-problème est antérieur à 1981. L'histoire de l'historiographie, en tant que domaine de la recherche historique, n'y échappe pas.

Passant de la théorie à la pratique, il a par ailleurs été démontré que les deux auteurs proposent une approche socio-historique de l'histoire. Étudiant l'historiographie dans ses liens avec la société dont elle est issue, ils s'inscrivent dans une approche externaliste de l'écriture historique. Cependant, il apparaît qu'ils se distinguent dans la manière dont ils écrivent cette histoire. Les choix de constructions que l'on retrouve dans des travaux de Charles-Olivier Carbonell et de Nicolas Offenstadt les placent dans deux modèles d'historiographies. Le premier propose un panorama de l'histoire de l'histoire sur le temps long. Il débute son étude avec la naissance de l'histoire et la termine avec la Nouvelle histoire. Les 24 siècles qui séparent ces deux temps de l'histoire de l'histoire sont scindés en périodes historiographiques dont l'étude s'organise de manière chronologique. À l'inverse, le second se focalise sur l'histoire de l'histoire depuis les débuts de sa professionnalisation. Le panorama qu'il en propose s'organise selon une logique thématique, structurant ainsi son ouvrage autour de questions et de problèmes historiographiques auxquels se rattachent des chronologies propres. Offrant deux éclairages différents, ils s'inscrivent dans le même temps dans deux modèles de constructions historiographiques différents. En cela, *L'historiographie* de Charles-Olivier Carbonell et *L'historiographie* de Nicolas Offenstadt constituent deux manières de pratiquer l'écriture de l'histoire de l'historiographie et correspondent également à deux modèles pédagogiques de l'histoire de l'historiographie.

Cependant, ces différences, qui traduisent le fait qu'il existe plusieurs manières d'aborder l'histoire de l'histoire, ne permettent pas de soutenir l'idée d'une rupture dans la pratique de celle-ci.

Premièrement, car les choix d'écriture qui caractérisent les pratiques de Charles-Olivier Carbonell et Nicolas Offenstadt ne constituent pas deux types d'approches qui se succéderaient dans le temps. Deuxièmement, car elles offrent des éclairages différents de la question historiographique qui apparaissent comme complémentaires et non antagonistes.

C'est lorsque l'on aborde l'histoire de l'historiographie dans une dimension plus large, qui est celle de sa place et de ses rapports avec la discipline historique elle-même, que de réelles transformations apparaissent.

L'historiographie de Charles-Olivier Carbonell permettant de reconstituer la situation de l'histoire de l'historiographie avant 1981, il a été mis en lumière que le début de notre période d'étude constitue en soi une rupture. En 1981, la publication de *L'historiographie* de Charles-Olivier Carbonell, premier ouvrage de l'historiographie française consacré à l'histoire de l'histoire d'Hérodote à nos jours, marque un tournant dans l'histoire de la recherche en historiographie. Il correspond à la première étude socio-historique de l'histoire sur le temps long. Cette approche, qui lie écriture de l'histoire et histoire – au sens de déroulé des événements à travers le temps et les sociétés – a été problématisée par Charles-Olivier Carbonell, qui fait du fil directeur de son ouvrage l'idée selon laquelle « L'histoire de Clio, c'est la nôtre ». En cela, *L'historiographie* de 1981 doit également être resituée dans une dimension qui dépasse le domaine de l'historiographie, qui correspond à la rupture touchant l'ensemble des Sciences humaines au tournant des années 1980, où la question de l'historicité se substitue à celle de la structure.

Ce dont l'ouvrage de Charles-Olivier Carbonell rend également compte, c'est d'un besoin de mise en perspective historique de l'activité historique qui se manifeste au cours des années 1980. De besoin, l'historiographie devient fondement. Au cours de la décennie 1990, dans la recherche historique autant que dans l'enseignement de l'histoire, l'historiographie s'institutionnalise. Les travaux en historiographie se multiplient, une dialectique entre histoire et histoire de l'historiographie s'instaure, et les réflexions de nature historiographique entrent dans l'enseignement de l'histoire. La réflexion historiographique devenant constitutive de la pratique de l'histoire, l'histoire de l'histoire se fait *historia magistra vitae*. Les travaux et réflexions sur l'écriture et la pratique de l'histoire amènent les historiens à repenser l'histoire, contribuant au renouvellement de l'histoire elle-même. La connaissance de l'histoire de l'histoire démontre ses vertus épistémologiques et sa dimension heuristique lors de la « crise de l'histoire ». L'historiographie passée permet de penser et repenser l'historiographie présente et à venir. La rupture qui touche alors l'ensemble de la discipline historique correspond à l'émergence d'un nouveau paradigme, qualifié de paradigme historiographique, où l'histoire ne peut désormais plus se penser sans la connaissance de sa propre histoire.

Au XXI^e siècle, lorsque paraît *L'historiographie* de Nicolas Offenstadt, la recherche en historiographie est dans une situation tout autre que lorsque paraissait *L'historiographie* de Charles-Olivier Carbonell pour la première fois. Les questions soulevées par l'étude de l'histoire de l'histoire sont désormais constitutives de la pratique de l'histoire. Mais cette situation semble fragile. Car si dans le monde de la recherche, il ne semble plus aujourd'hui possible d'écarter la connaissance et la réflexion historiographique, dans le domaine de l'enseignement, la connaissance disciplinaire ne semble pas toujours être tenue pour fondamentale. Non qu'elle ne le soit pas, mais que les réformes des concours de l'enseignement survenues au cours de la dernière décennie placent la question de la professionnalisation au-devant de celle de la réflexivité. S'accroissent ainsi les attentes en matière de connaissance didactique, tandis que celles en matière de connaissance et de réflexion historiographiques diminuent. Si elles restent à ce jour présentes, la tendance laisse à penser qu'elles pourraient à l'avenir davantage se resserrer, soulevant ainsi la question : comment enseigner une discipline dont on ne connaît ni la nature ni les biais ?

Si la question d'une rupture de paradigme a été celle au prisme de laquelle a été bâtie la présente recherche, elle ne fut finalement pas la seule. Car étudiant successivement l'histoire de l'historiographie dans ses aspects théoriques, pratiques, et dans ses liens avec l'histoire elle-même, les approches comparative et historiographique mises en œuvre ont participé à reconstituer l'histoire de la recherche en historiographie de ces quarante dernières années. Cette étude a permis de compléter les travaux qui avaient été initiés par d'autres, se présentant ainsi comme étant à ce jour la plus détaillée sur le sujet. Certes, cette histoire mérite encore d'être travaillée. Car si les ouvrages que sont *L'historiographie* de Charles-Olivier Carbonell et de Nicolas Offenstadt se sont avérés être particulièrement propices à l'étude de cette histoire, et qu'ils ont permis de mettre en lumière des réalités historiques qui dépassent ces deux ouvrages, une étude plus large permettrait d'en retracer plus en détail les contours. Si elle est à ce jour l'étude la plus détaillée, elle n'a pas vocation à le rester.

La discipline historique a tout intérêt à creuser plus en détail l'histoire des questionnements relatifs à sa propre histoire. Car si la connaissance de l'histoire de l'histoire a démontré ses vertus épistémologiques et heuristiques, ce n'est pas encore le cas de la connaissance de l'histoire des réflexions menées sur ce passé historiographique. Ces dernières apparaissent pourtant comme un moyen d'appréhension du regard porté par l'historien sur le passé de sa propre discipline, et en somme, une manière de penser l'historien comme un être en quête de compréhension des mécanismes de la pensée historique.

ANNEXES

TABLE DES ANNEXES

Annexe 1 : Tableau de recensement du nombre d'ouvrages et de thèses dont le titre comprend la notion d'historiographie, parus en France et en langue française (1900-2019)	143
Annexe 2 : Tableau de recensement des thèses dont le titre comprend la notion d' « historiographie », parues en France et en langue française (1900-2019).....	144
Annexe 3 : Tableau de diffusion de <i>L'historiographie</i> de Charles-Olivier Carbonell et de Nicolas Offenstadt dans les bibliothèques membres de l' <i>Online Computer Library Center</i> (OCLC)	150
Annexe 4 : Retranscription de l'entretien semi-directif de Nicolas Offenstadt, réalisé par Lila Zeller le 29 octobre 2019 à la bibliothèque du Centre de Recherches sur les Société de l'Océan Indien, Saint-Denis, La Réunion.....	151

Annexe 1 : Tableau de recensement du nombre d'ouvrages et de thèses dont le titre comprend la notion d'historiographie, parus en France et en langue française (1900-2019)

Établi sur la base des données du catalogue SUDOC

Date de publication	1900-1909	1910-1919	1920-1929	1930-1939	1940-1949	1950-1959	1960-1969	1970-1979	1980-1989	1990-1999	2000-2009	2010-2019
Nombre d'ouvrages dont le titre comprend la notion d'historiographie, parus en France et en langue française	5	7	0	4	7	3	15	41	80	116	145	98
Nombre de thèses dont le titre comprend la notion d'historiographie, parues en France et en langue française (version de soutenance)	1	0	0	0	0	0	0	8	22	29	20	35

Annexe 2 : Tableau de recensement des thèses dont le titre comprend la notion d' « historiographie », parues en France et en langue française (1900-2019)

Établi sur la base des données du catalogue SUDOC

Année	Titre, Auteur	Décennie	Nombre de thèses
1904	<i>Études sur l'historiographie espagnole : les histoires générales d'Espagne entre Alphonse X et Philippe II, 1284-1556</i> , Cirot, Georges	1900-1909	1
1970	<i>Jacques-Joseph Champollion-Figeac, 1778-1767, sa vie, son œuvre : contribution à l'histoire de l'historiographie, de la presse et de l'enseignement en France dans la première moitié du XIX^{ème} siècle</i> , Carbonell, Charles-Olivier	1970-1979	8
1971	<i>Les historiens de l'Inde et leur passé : les préjugés de l'historiographie depuis 1947</i> , Varma, Lal Bahadur		
1974	<i>Histoire et historiens en France (1865-1885). Définition et application d'une méthode à l'étude de l'historiographie française d'il y a cent ans</i> , Carbonell, Charles-Olivier		
1974	<i>L'historiographie soviétique du problème national et colonial</i> , Quintard, J.Charles		
1975	<i>Robespierre et les Jacobins dans l'historiographie Romantique Française 1815-1830. (L'école "fataliste" Thiers et Mignet)</i> , Bersot, Claude		
1977	<i>Étude des mouvements paysans en Chine dans l'historiographie soviétique</i> , Faucher, Béatrice		
1978	<i>La représentation de l'histoire de France dans l'historiographie des Lumières</i> , Groperrin, Bernard		
1978	<i>Recherches sur l'historiographie de l'art : les publications périodiques 1600-1900</i> , Sevin, Monique		
1981	<i>Jean Calvin historien de l'Eglise. Source et aspects de la pensée historique et de l'historiographie du réformateur</i> , Fischer, Daniele	1980-1989	22
1981	<i>L'Historiographie de l'empereur Gaius, Caligula, dans ses représentations théâtrales et figurées</i> , Faur, Jean-Claude		
1982	<i>Historiographie de l'Affaire de Suez : l'Affaire de Suez à travers les livres et les revues français de 1956 à nos jours</i> , Riche, Marielle		
1982	<i>Historiographie et politique : le "cycle zarate" de la rebellion pizarriste</i> , Roche, Paul		
1982	<i>L'image d'Etienne Marcel en France, dans l'historiographie, la littérature et les beaux-arts : mythes et interprétations 1789-1982</i> , Amalvi, Christian		
1983	<i>Historiographie et histoire des mentalités : étude du commentaire littéral et des dissertations de Dom Augustin Calmet (1672-1757)</i> , Marsauche, Patrick		
1983	<i>Historiographie métisse du Mexique à la fin du XVI^e siècle : fondement d'une identité nationale ? : un cas particulier : Fernando de Alva Ixtlilxochitl</i> , Fernandez, Irène		
1984	<i>Historiographie du nationalisme tunisien depuis 1956</i> , Ajili, Hamadi		
1984	<i>Les concepts de classe et de luttes de classes au Moyen Age dans l'historiographie récente de langue française et de langue anglaise</i> , Hanaoui, Mohamed		
1984	<i>Les concepts de féodalité et de féodalisme dans l'historiographie de langue française depuis Marc Bloch</i> , Ngadi, Youssef		
1984	<i>L'historiographie costaricienne depuis 1881 jusqu'à 1941</i> , Quesada Camacho, Juan Rafael		
1985	<i>Clémence Isaure : étude mythographique et historiographique</i> , Couadau, Marie-Louise		

1985	<i>L'Image de Nat Turner dans l'historiographie américaine : les données et l'évolution</i> , Price-Kreitz, Rachel		
1986	<i>Histoire romaine et critique historique dans l'Europe des lumières : la naissance de l'hypercritique dans l'historiographie de la Roma antique</i> , Raskolnikoff, Mouza		
1986	<i>La représentation des Imazighen (berberes) antiques dans l'historiographie contemporaine</i> , Chahboune, Driss		
1987	<i>Bartolomé de Las Casas dans l'historiographie guatémaltèque coloniale : Fray Antonio de Remesal, Francisco Antonio de Fuentes y Guzman, Fray Francisco Vasquez, Fray Francisco Ximenez : conflits de tendances et mentalités</i> , Feldman, Teresa		
1987	<i>La représentation du merveilleux dans l'historiographie romaine de l'époque impériale</i> , Mattiussi, Laurent		
1987	<i>Pouvoir et paranoïa : éléments d'une historiographie du cinéma américain des années quarante</i> , Polan, Dana		
1988	<i>Historiographie de l'architecture moderne</i> , Tournikiotis, Panayotis		
1988	<i>La réception des historiens anciens dans l'historiographie française, fin du dix-septième siècle-début du dix-huitième</i> , Morineau, Dominique		
1988	<i>L'ancienne historiographie d'Etat au Viet Nam (XIX^e s.). Raisons d'être, conditions d'élaboration et caractères au XIX^e siècle</i> , Langlet, Philippe		
1989	<i>Le philosophe et l'historien. Recherches sur le statut de l'historiographie classique (Herodote, Thucydide) dans les dialogues de Platon</i> , Desclos, Marie-Laurence		
1990	<i>Historiographie et littérature au XVI^e siècle en Provence : l'œuvre de Jean de Nostredame</i> , Casanova, Joan-Ives	1990-1999	29
1990	<i>La figure de David dans le Livre des Chroniques : contribution à l'étude de l'historiographie juive à l'époque postexilique</i> , Abadie, Philippe		
1990	<i>Portrait et images de la dame méridionale au Moyen âge : approche linguistique d'une historiographie XVII^{ème}-XX^{ème} siècles</i> , Labrosse-Rondeau, Yvonne		
1992	<i>Analyse critique de l'historiographie basque du XVI^e au XIX^e siècle</i> , Goyhenetche, Jean		
1992	<i>La violence chez Tite-Live : mythographie et historiographie</i> , Buffet, Anita		
1992	<i>Recherches sur l'historiographie de la peinture primitive française</i> , Landelle, Fabienne		
1993	<i>Le Maroc antique dans l'historiographie contemporaine (1912-1985) : Analyse bibliographique</i> , Arraichi, Hamid		
1993	<i>Le personnage d'Atahualpa à travers l'historiographie en langue espagnole (XVI^{ème} - XVII^{ème} siècles)</i> , Boriello, Bernard		
1994	<i>Archéologie de l'habitat protohistorique : quelques points méthodologiques (historiographie et épistémologie) examinés à partir de la fouille d'une agglomération de la périphérie massaliète</i> , Boissinot, Philippe		
1994	<i>Historiographie des Texas Rangers</i> , Delille, Manuel		
1994	<i>Recherches sur l'historiographie française à la fin du Moyen Âge : le "Compendium de origine et gestis francorum" de Robert Gaguin</i> , Collard, Franck		
1995	<i>Christophe Colomb et l'historiographie latino-européenne de 1492 jusqu'à 1992</i> , Yaqouti, Hamid		
1995	<i>La société féodale en France au Moyen Age (X-XII^e siècles) d'après l'historiographie contemporaine de langue arabe : une étude critique et comparée</i> , Bel Mehdi, Tahar		

1995	<i>Les représentations du moyen âge au XIX^e siècle dans les anciens Pays-Bas français et leurs confins picards : essai d'historiographie comparée</i> , Parsis-Barubé, Odile		
1996	<i>Attribuer/Classer : sur l'historiographie moderne des vases attiques, XVIII^e-XX^e siècles</i> , Rouet, Philippe		
1996	<i>Fautes, dieux et histoire dans l'historiographie latine du Haut-Empire et de l'Antiquité tardive</i> , Vaillant, Jean-Marc		
1996	<i>Linguistique et anthropologie en France au dix-neuvième et au vingtième siècles : historiographie de la question indo-européenne</i> , Haoui, Karim		
1997	<i>Eléments pour une éthique de la rencontre. La commémoration du cinquantième centenaire de l'Amérique latine (1492-1992) : historiographie, dialogue inter-culturel et évangélisation</i> , Muller, Marc		
1997	<i>Historiographie acolhua du premier siècle de la colonisation genèse d'une culture métisse</i> , Lesbre, Patrick		
1997	<i>Historiographie et politique en RDA : l'exemple de Thomas Muntzer</i> , Vigneulle, Cecile		
1997	<i>La place réservée aux femmes dans les écrits et l'historiographie marocains relatifs au Moyen-Age (de la fin du X^e à la fin du XIV^e siècle)</i> , El-Bouhsini, Latifa		
1998	<i>Assimilation judéo-allemande et historiographie chez Hannah Arendt</i> , Grund, Susanne		
1998	<i>Du poème à l'histoire : la geste cidienne dans l'historiographie alphonsine et néo-alphonsine : (XIII^{ème} - XIV^{ème} siècles)</i> , Rochwert-Zuili, Patricia		
1998	<i>Génétiq ue des populations et histoire du peuplement de l'Afrique : essai d'historiographie et d'épistémologie</i> , Lainé, Agnès		
1998	<i>Histoire(s) et mémoire(s) noires : L'historiographie universitaire africaine francophone de 1955 à 1992</i> , Hoarau, Pierre		
1999	<i>L'historiographie des huguenots en Prusse au temps des Lumières. Entre mémoire, histoire et légende : J.P. Erman et P. C. F. Reclam, mémoires pour servir à l'histoire des refugies françois dans les Etats du roi (1782-1799)</i> , Rosen-Prest, Viviane		
1999	<i>Miracles et religiosité dans l'historiographie du Pérou à l'époque baroque</i> , Talbot, Eliane		
1999	<i>Ordonner les temps : étude de l'historiographie de langue syriaque et de ses rapports avec l'historiographie grecque du V^e au IX^e siècle</i> , Debié, Muriel		
1999	<i>Père et fils au pouvoir dans l'historiographie impériale d'Auguste à Vespasien</i> , Molinier-Arbo, Agnès		
2000	<i>Vérité et histoire : émergence et premiers développements de l'historiographie musulmane jusqu'au II^e/VIII^e siècle</i> , Cheddadi, Abdesselam	2000-2009	30
2001	<i>« Ultima Italiae ora » : l'image de la Grande Grèce dans l'historiographie augustéenne à partir de la première décade de Tite-Live</i> , Simon, Mathilde		
2001	<i>La Bataille chez Hérodote et Thucydide, entre tragédie et politique : Logos et Ergon, délibération et récit de bataille : essai sur la représentation de la bataille dans l'historiographie grecque classique</i> , Monteil, Bruno		
2001	<i>Les images du forum romain et l'historiographie moderne : analyse d'un corpus documentaire</i> , Jeusset, Erwan		
2001	<i>L'historiographie almohade et ayyoubide : une étude comparative</i> , Ellis, Robert W.		
2001	<i>Voir l'histoire : expérience et représentation dans l'historiographie à l'époque hellénistique et romaine</i> , Zangara, Adriana		
2002	<i>La "solution finale de la question juive" : historiographie, technique de mise à mort et chronologie</i> , Brayard, Florent		

2002	<i>La candidature officielle en France de la Restauration aux débuts de la Troisième République : retour sur l'historiographie d'une pratique d'Etat</i> , Voilliot, Christophe	
2002	<i>La ville d'Alger et ses représentations dans la littérature et l'historiographie espagnoles du siècle d'or</i> , Rondet-Monange, Catherine	
2003	<i>Les relations diplomatiques sino-françaises (1964-1994) : l'historiographie chinoise à la lumière de l'historiographie française</i> , Zhang Dubus, Juxian	
2003	<i>L'historiographie du théâtre au XVIII^e siècle : la venue du théâtre à l'histoire</i> , Jaëcklé-Plunian, Claude	
2004	<i>Figures de califes entre histoire et fiction ; al-Walid b. Yazid et al-Amin dans la représentation de l'historiographie arabe de l'époque abbaside</i> , Vogt, Matthias	
2004	<i>Les tombeaux royaux de Judée : historiographie, symbolisme et architecture</i> , Caillou, Jean-Sylvain	
2004	<i>L'historiographie du DVD</i> , Derlon, Valérie	
2004	<i>Patrimoine, histoire et historiographie, des faubourgs de Paris à la Méditerranée : L'histoire de l'architecture et ses méthodes, face aux villes et à leurs périphéries au XX^e siècle</i> , Minnaert, Jean-Baptist	
2005	<i>Indianisation et formation de l'État en Asie du Sud-Est : retour sur trente ans d'historiographie : matériaux pour l'étude du Cambodge ancien</i> , Bourdonneau, Éric	
2005	<i>Poétique de l'horreur dans l'épopée et l'historiographie latines, de l'époque cicéronienne à l'époque flavienne : imaginaire, esthétique, réception</i> , Estèves, Aline	
2006	<i>Le mythe de Venise dans l'historiographie française au dix-neuvième siècle : de l'Histoire de la République de Venise de Pierre Daru (1819) à Venise une république patricienne de Charles Diehl (1915)</i> , Barraillé, Pascal	
2006	<i>Les origines du royaume d'Aragon dans l'historiographie de l'Est péninsulaire (1369-1499)</i> , Hirel-Wouts, Sophie	
2006	<i>L'historiographie contemporaine sur les origines de la liturgie eucharistique (Ier et IIe siècles) : entre histoire et théologie</i> , Chelcea, Rodica	
2007	<i>L'usure depuis la fin des années 1980 des conceptions fondatrices de l'État d'Israël comme État-nation au miroir de l'historiographie, de la sociologie et du droit israéliens contemporains</i> , Bénichou, Médad	
2007	<i>L'image des Juifs sépharades dans l'historiographie juive aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles</i> , Toledano-Attias, Ruth	
2007	<i>Lo statuto del racconto nella storiografia contemporanea = Le statut du récit dans l'historiographie contemporaine</i> , Cavazzini, Andrea	
2008	<i>L'avant-garde russe face à la "terreur de l'histoire" : historiosophie et historiographie dans les Doski sud'by de Velimir Xlebnikov et dans l'art analytique de Pavel Filonov</i> , Cloutier, Geneviève	
2009	<i>Contribution à l'étude de l'enseignement du passé national dans les écoles de la république : l'exemple malgache de 1960 à nos jours, historiographie, histoire nationale, histoire scolaire</i> , Ranaivo Rabetokotany, Nelly C.	
2009	<i>Histoire et historiographie d'un noble normand et d'un groupe nobiliaire (avant, pendant et après la Révolution française) : le fonds Blondel de Nouainville</i> , Michel, Didier	
2009	<i>Historiographie d'une communauté d'experts en management de projets : le Club de Montréal</i> , Dutrait Poulingue, Geneviève	
2009	<i>Le chevalier et la mort dans l'historiographie anglo-normande : XI^e siècle début du XIII^e siècle</i> , Storelli, Xavier	
2009	<i>L'historiographie des textes sur l'émergence du royaume d'Israël, les récits de ses traditions ancestrales et leurs remaniements judéens : analyse des genres et répartition diachronique de leurs couches rédactionnelles</i> , Bin-Nun, Yigal	

2009	<i>Réinvention du modernisme architectural : l'œuvre de Peter Collins =reinvenzione del modernismo architettonico : historiographie, critique des idées et théorie du jugement =l'opera di Peter Collins : storiografia, critica delle idee, teoria del giudizio</i> , Poli, Elisa		
2010	<i>"Polonais, hongrois, deux frères" : la représentation des plus anciennes relations polono-hongroises dans l'historiographie du Moyen-Age à nos jours et la question des origines médiévales du mythe de l'amitié polono-hongroise</i> , Quéret-Podesta, Adrien	2010-2019	35
2010	<i>Fin de partie, nouvelle donne : l'historiographie de l'art abstrait en France et aux États-Unis, 1977-1990</i> , Trespeuch, Hélène		
2010	<i>Historiographie de Paul Tannery et réceptions de son œuvre : sur l'invention du métier d'historien des sciences</i> , Pineau, François		
2010	<i>Le cycle du déluge et ses différentes interprétations dans la littérature ancienne : le déluge dans la genèse de l'historiographie et de la théologie de l'histoire chrétienne</i> , Leblanc, Christophe		
2010	<i>Représentations et historiographie de l'expédition Lewis et Clark</i> , Peirano, Pierre-François		
2011	<i>L'élaboration d'une historiographie native à Taiwan à l'ère contemporaine</i> , Morier-Genoud, Damien		
2011	<i>La « Nouvelle histoire de l'Ouest » : historiographie et représentations</i> , Massip, Nathalie		
2011	<i>La Chronique de Dalimil et les débuts de l'historiographie nationale tchèque en langue vulgaire</i> , Adde, Éloïse		
2012	<i>Les fragiles frontières de l'historiographie : une réflexion à partir de Michel de Certeau</i> , Napoli, Diana		
2012	<i>Les tribuns de la plèbe au début de la République romaine (494-287 avant J.-C.) : histoire et historiographie</i> , Lanfranchi, Thibaud		
2013	<i>Historiographie et dynamiques de transculturation : missionnaires protestants et populations de la côte de l'Ouest du Cameroun à travers le fonds Jean-René Brutsch, 1884-1960</i> , Ngo Nlend, Nadeige Laure,		
2013	<i>Historiographie et enjeux de mémoires au Burundi</i> , Laroque, Aude		
2013	<i>L'historiographie musicale des Indiens Moxos : une écriture de l'oralité</i> , Antezana-Pereira, Liz		
2014	<i>L'historiographie à l'époque mamelouke à travers l'exemple de l'ouvrage Badā'i' al-zuhūr d'Ibn Iyās : analyse de la méthode et du contenu</i> , Al Amer, Ahmad		
2014	<i>Régime d'historicité et historiographie en France et au Québec, 1956-1975 : Michel de Certeau, Fernand Dumont et François Furet</i> , Poitras, Daniel		
2014	<i>Transferts culturels et historiographie de l'art : le cas de Nikolaus Pevsner (1902-1983)</i> , Oléron-Evans, Émilie		
2015	<i>Composer avec le passé : Historiographie monastique, conscience identitaire et réseaux en Aquitaine, des temps carolingiens au XII^e siècle</i> , Bellarbre, Julien		
2015	<i>L'historiographie comparée des femmes et du genre en Chine et en France : de 1980 à aujourd'hui : une étude comparée des enjeux d'un champ nouveau en évolution</i> , Yuan, Lili		
2016	<i>Entre légende et historiographie : La Fontaine devant ses biographes (1695-1853)</i> , Fortin, Damien		
2016	<i>Historiographie ecclésiastique au dix-neuvième siècle en Angleterre : Henry Hart Milman (1791-1868) et John Henry Newman (1801-1890)</i> , Bedeau, Camille		
2016	<i>L'art moderne à l'épreuve du nazisme : historiographie critique de sa réception (1945-2015)</i> , Portevin, Jeanne-Marie		
2016	<i>L'Égypte remodelée par les Grecs : l'historiographie française et britannique sur l'Égypte lagide face aux paradigmes coloniaux</i> , Reynold de Sérésin, Loïc		

2016	<i>Lire et écrire les signes divins : recherches sur la divination romaine à travers l'historiographie impériale</i> , Loriol, Romain		
2017	<i>Histoire du surréalisme au temps du surréalisme : essai d'historiographie (1921-1941)</i> , Morel, Maxime		
2017	<i>La circulation des tablettes cunéiformes mathématiques et la constitution des collections de la fin du XIX^e siècle à la première moitié du XX^e siècle : une contribution à l'historiographie des mathématiques mésopotamiennes</i> , Dessagnes, Magali		
2018	<i>Au-delà du Sonderweg. L'historiographie de la République fédérale d'Allemagne entre l'historisme et les sciences sociales (1949-1989)</i> , Pinhas, Benjamin		
2018	<i>Figures de Massinissa : constructions et réceptions de l'image du roi numide dans les sources anciennes et l'historiographie coloniale</i> , Cazeaux, Mathilde		
2018	<i>L'arc dans les constructions haut-médiévales des régions nord occidentales du pourtour méditerranéen : étude d'historiographie et d'histoire de l'architecture</i> , Tevesz, Maria		
2018	<i>Le discours romanescque de Clara Mundt alias Luise Mühlbach (1814-1873) face à l'histoire : représentation de l'ère napoléonienne, historiographie popularisée et modernité scientifique en Allemagne autour de 1850</i> , Braun, Stefanie		
2018	<i>Le fossile, précepteur de l'épistémologie de la paléontologie : pour une historiographie du vivant</i> , Lena, Alex		
2018	<i>Pierre Bayle et le Dictionnaire historique et critique : scepticisme moderne et historiographie polémique</i> , Rothenberger, Eva		
2019	<i>La paramétrisation du geste dans les formes musicales scéniques : L'exemple du théâtre musical contemporain : état de l'art, historiographie, analyse</i> , Délécraz, Cyril		
2019	<i>Médecine et médecins dans l'historiographie chinoise. Biographies de médecins et anecdotes médicales dans les vingt-six histoires (Ershiliu shi 二十六史)</i> , Philippon, Valentin		
2019	<i>Pour une nouvelle historiographie foraine : constitution, analyse et édition d'un répertoire (1717-1727)</i> , Prou, Fanny		
2019	<i>Pouvoir et historiographie : les Histoires de Corse (XV^e-XVI^e siècles) entre France, Italie et Espagne</i> , Arrighi, Lucie		

Annexe 3 : Tableau de diffusion de *L'historiographie* de Charles-Olivier Carbonell et de Nicolas Offenstadt dans les bibliothèques membres de l'*Online Computer Library Center* (OCLC)
Établi sur la base des données du catalogue Worldcat

Auteur	Titre	Maison d'édition	Edition	Pays de diffusion																Total par édition						
				Allemagne	Autriche	Belgique	Canada	Cotrib. belge	Danemark	Etats-Unis	Espagne	France	Grèce	Hongrie	Italie	Liban	Maroc	Mexique	Pays-Bas		Pologne	Royaume-Uni	Roumanie	Suède	Suisse	
Charles-Olivier Carbonell	<i>L'historiographie</i>	Presses Universitaires de France	1981	18	1	2	8	2	13	9	51	1	2	1	1	1	10	1	7	1	1	10	139			
			1986	2			1		2	2	22							1	1				1	32		
			1991	1							10			2									3	16		
			1993				1		1		20													22		
			1995				2		2		12													2	18	
			1998	1			1		3		21													1	27	
			2002				7		5		51									1				8	72	
			2003				1		1		14					1								1	18	
			Total des éditions par pays de diffusion				22	1	2	21	2	27	11	201	1	2	3	1	1	11	2	8	1	1	26	344
				<i>La Historiografía</i> , traducción en lenguaje español por Aurelio Guzmán del Camino	Fondo de cultura Económica Brevarios del Fondo de Cultura Económica España	1986					1	2	8							11			1			23
			1993							1													1			
Total des éditions par pays de diffusion								1	2	9							11			1			24			
Total des éditions de Charles-Olivier Carbonell par pays de diffusion				22	1	2	21	2	29	20	201	1	2	3	1	1	11	2	8	2	1	26	368			
Nicolas Offenstadt	<i>L'historiographie</i>	Presses Universitaires de France	2011	2			10	1	1	5	94			2								12	128			
			2017	1			3		1		41											4	51			
			Total des éditions de Nicolas Offenstadt par pays de diffusion				3			13	1	2	135			2								16	179	
Total toutes éditions confondues				25	1	2	34	3	31	25	336	1	2	5	1	3	11	2	8	2	1	42	547			

Annexe 4 : Retranscription de l'entretien semi-directif de Nicolas Offenstadt, réalisé par Lila Zeller le 29 octobre 2019 à la bibliothèque du Centre de Recherches sur les Société de l'Océan Indien, Saint-Denis, La Réunion.

Lila Zeller : Ma première question est assez générale. J'aimerais que vous reveniez sur votre parcours universitaire... et, dans ce *cursus* universitaire, j'aimerais que vous me parliez de votre rencontre avec l'historiographie, tout simplement. Comment se passe cette rencontre ? Quand est-ce qu'elle intervient ?

Nicolas Offenstadt : En fait moi j'ai eu... je ne vais pas tout vous dire mais j'ai eu... disons qu'en fait, ce qui est structurant, c'est que moi j'ai eu d'emblée un double parcours, parce que j'ai fait Science Po à Paris - l'Institut d'Études Politiques - et la fac d'histoire, en même temps. Donc ça, ça a été structurant. Parce qu'évidemment, à Science Po, on faisait beaucoup plus de sciences sociales qu'en histoire. Donc moi j'ai fait beaucoup de sciences politiques, de sociologie... d'économie, d'anthropologie. Donc j'avais déjà, si vous voulez, très jeune, une certaine culture pluridisciplinaire. Ça, c'est un élément qui est important. C'est que... par rapport aux étudiants de fac d'histoire qui, parfois, faisaient aussi un peu de sciences sociales, mais quand même moins. Moi j'ai donc eu tout de suite une double formation. Donc... j'ai très vite eu envie de devenir historien. Parce que à Science Po j'hésitais. Il y avait deux options qui m'intéressaient. – Je n'ai jamais voulu travailler dans l'entreprise, j'ai toujours détesté ça. Mais j'hésitais entre le service public, passer les concours administratifs, en gros, ou le concours d'historien. Donc j'hésitais jusqu'au dernier moment, puis j'ai choisi la voie historique. Donc j'ai fini mon diplôme de Science Po. J'ai fait un... ce qu'on appelait à l'époque un D.E.A. à Science Po, c'est l'équivalent du master 2. Et à l'époque, pour passer l'agrégation, il fallait une maîtrise. Il fallait en fait, en gros – pour vous traduire en terme contemporain – un master 1 de l'Université même si vous aviez le master 2 de Science Po. Ça pouvait paraître paradoxal. Il fallait de toute façon l'équivalent de ce que l'on appelait une maîtrise à l'époque, en 89-90 – ça nous ramène à la chute du mur. Et... donc moi j'avais donc l'équivalent d'un D.E.A. – Diplôme d'Études Approfondies – qui était en fait un master 2 de Science Po, mais la fac ne le validait pas pour passer l'agrégation. Donc j'ai refait une maîtrise, qui est l'équivalent d'un master 1, mais c'était beaucoup plus important qu'aujourd'hui et c'est une recherche entière. Et donc, du coup, je suis arrivé à l'agrégation. J'avais quand même déjà pas mal travaillé, puisque j'étais diplômé de Sciences Po, j'avais un D.E.A., et j'avais fait une maîtrise. Donc, du point de vue de la recherche j'avais beaucoup travaillé sur le pacifisme en histoire contemporaine, et en lisant beaucoup pour l'agreg, j'avais une

insatisfaction avec l'histoire contemporaine à l'époque. Vous ne pouvez pas vous en rendre compte, mais dans les années 80-90, elle était moins dynamique, l'histoire contemporaine. Il n'y avait pas tous les thèmes d'aujourd'hui. C'était plus un peu l'histoire politique, assez classique. Donc ça m'ennuyait un peu en fait, l'histoire contemporaine. Je trouvais que les professeurs étaient assez... traditionnels. Intéressant parfois ! Très bons spécialistes. Mais je trouvais que ce n'était pas... ça manquait un peu de *fun*. Ils manquaient un peu de *peps*. Et du coup... ce qui me paraissait beaucoup plus dynamique c'était l'histoire médiévale, et notamment ce que faisait toute l'école qu'on appelle l'anthropologie historique, qui me séduisait beaucoup plus parce que je trouvais que c'était très existant pour l'esprit, parce que ça utilisait beaucoup les sciences sociales, parce que ça essayait vraiment d'entrer dans les formes de compréhensions des sociétés. Et je ne trouvais pas du tout d'équivalent en histoire contemporaine. Je trouvais qu'il n'y avait pas du tout d'anthropologie historique, qu'il y avait très peu de rapports avec les sciences sociales. Donc ça m'ennuyait beaucoup de continuer en histoire contemporaine, donc j'ai décidé de faire ma thèse en histoire médiévale. J'aimais beaucoup le Moyen Âge, bien sûr, mais c'est autant pour les approches que pour la période, vous voyez. Donc du coup, ce sont quand même beaucoup les sciences sociales, le rapport entre histoire et sciences sociales, qui m'a motivé. Et du coup... pour ma thèse, j'ai lu beaucoup d'anthropologie, de sociologie. Une thèse donc sur la fin du Moyen Âge... je vous passe le détail. Après cette thèse d'histoire du Moyen Âge, j'ai été élu comme Maître de Conférences à la Sorbonne, donc du coup l'avenir était évidemment assuré de ce côté-là... Mais je n'ai finalement pas eu envie d'abandonner non plus l'histoire contemporaine, parce que j'en avais déjà fait beaucoup, avec ce master 2 et cette maîtrise à Paris I. Et donc du coup j'ai continué et... le seul moyen de continuer – je ne pouvais pas faire deux thèses en même temps, ça n'a aucun sens évidemment – donc la manière que j'ai trouvé de continuer, c'est de faire des livres ou de faire des articles de recherche. Donc j'ai travaillé et voilà. Et donc du coup le premier élément marquant, pour vous répondre – c'est un peu long c'est la première question – c'est qu'en fait, ce qui m'a aussi beaucoup amené à l'historiographie c'est l'intérêt pour les sciences sociales, la pluridisciplinarité, l'interdisciplinarité, l'utilisation des outils des autres sciences sociales... pour la recherche. Et, en fait, dès étudiant, j'adorais les débats en histoire. Parce que je trouvais que c'était toujours intéressant qu'il y ait des controverses. Chaque fois qu'il y avait une controverse, je sentais un intérêt monter pour le sujet par rapport à des choses plus plates. Et donc, au début, ce qui paraît controverse, finalement, vous vous rendez compte que ce sont évidemment des enjeux historiographiques, ce ne sont pas juste des débats entre deux auteurs ou entre deux points de vue. Et du coup, progressivement, ce goût pour... ça m'a conduit à être très intéressé par l'historiographie. Ce n'est pas à l'Université que je l'ai découvert comme étudiant, parce que comme j'étais à Sciences Po, je ne pouvais pas suivre le cours d'historiographie. – Je ne sais pas qui le faisait à l'époque, peut-être

Antoine Prost ? – Et donc, du coup, l'historiographie comme... vraiment comme discipline, c'est d'abord vraiment passé par l'échange histoire-sciences sociales. Et notamment j'ai participé... j'étais dans le comité de rédaction d'une revue qui s'appelait *Genèses histoire sciences sociales* où il y avait beaucoup de réflexions, là aussi, sur la pratique de la discipline. Donc ça m'a aussi porté vers l'historiographie. Et si je réfléchis à tous les éléments qui convergent pour m'y intéresser avant que je ne vous donne les éléments institutionnels... c'est que... comment dire ? Le fait aussi de travailler en histoire contemporaine et en histoire médiévale, ça m'a amené aussi à réfléchir, évidemment, par exemple sur le rôle des médiévistes en histoire contemporaine. Donc j'avais fait un article, qui d'ailleurs n'a jamais été publié, parce qu'il a été refusé par une revue - c'était trop critique - sur le rôle des médiévistes, par exemple, dans la mémoire de la guerre de 14-18. Donc cela m'intéressait si vous voulez. Le fait aussi d'être sur deux périodes ça oblige encore plus à réfléchir aux questions d'écriture de l'histoire. Parce que moi, les médiévistes, je les avais aussi parfois croisés dans mes recherches d'histoire contemporaine comme acteurs, et plus comme historiens. Donc ça a joué un rôle pour m'intéresser à l'historiographie. Et évidemment, le point de départ... aussi central... donc ça c'était l'aspect intellectuel... c'est que tout ça converge pour m'y intéresser. C'est qu'ensuite, j'ai commencé à faire à la fac – c'était le hasard – des TD d'historio. Parce que nous avons un cours très... très classique d'historiographie. Donc j'ai fait des TD, ça m'a beaucoup plu. Et puis à un moment... Antoine Prost, qui était évidemment le grand maître, a pris sa retraite. Il a laissé le cours d'historiographie. Il y a eu une transition, il a été fait pas un collègue chilien... qui avait un peu de problèmes avec les étudiants parce qu'il n'avait peut-être pas une diction parfaite, alors en amphi c'est difficile... puis lui-même du coup sentait qu'il avait du mal en amphi. Et du coup... je ne sais pas quand c'est, peut-être 2002-2003 ? Faudrait rechercher la date, c'est facile à trouver. J'étais donc... c'est moi qui ai hérité du cours d'amphi d'historiographie de Paris I. Et donc là, évidemment, quand vous êtes responsable de l'enseignement en même temps, ça oblige à... à penser aussi votre pratique. Donc jusque-là, j'avais fait de l'historiographie, mais sur des thèmes particuliers ; j'avais réfléchi sur l'historiographie médiévale, sur l'historiographie contemporaine... À partir de ces années, je dirais entre 2002 et 2004 – même si j'avais déjà publié des choses d'historiographie – le fait d'avoir le cours d'amphi et d'être responsable de l'enseignement m'a obligé encore à plonger, énormément. Et... et le premier travail qu'on a fait, c'est qu'on s'est rendu compte que c'était très difficile pour les his.. les étudiants, l'historiographie, qu'il y avait vraiment un problème de compréhension de la matière, et, du coup on a décidé de faire le petit bouquin *Les Mots de l'historien*. Au départ c'était un polycopié qu'on a fait pour les étudiants de la Sorbonne parce qu'on se rendait compte qu'ils en avaient besoin. C'est d'ailleurs le collègue chilien qui avait eu l'idée, en soulignant qu'ils ont vraiment du mal avec le vocabulaire, et c'est vrai ! Je pense la première édition doit être de 2005, peut-être ?

L.Z. : 2004.

N.O. : 2004, voilà vous savez mieux les choses que moi. Et du coup ce livre a été un immense succès – relatif. Cela a aussi été un élément pour s'interroger sur pourquoi il y avait ce besoin d'historiographie. Du coup, ça a aussi contribué à fortifier mon intérêt le fait qu'il y ait une demande des étudiants, et des apprentis collègues. Voilà pour quelques éléments de départ.

L.Z. : D'accord. Donc, en fin de compte, votre approche avec l'historiographie, elle est quand même de base passé - si je résume - par des interrogations personnelles. Par exemple, vous n'alliez pas prendre un livre en vous disant que vous voulez savoir ce que c'est l'historiographie. Ma question serait plutôt : est-ce que c'est passé par la lecture d'abord, ou par le questionnement d'abord ?

N.O. : Non, c'est ce que je vous disais tout à l'heure. Ce qui m'a intéressé, c'est que je trouvais qu'en histoire, même étudiant – c'était informel... je vous le dis après, rétrospectivement – ce que je trouvais toujours intéressant en histoire, c'est quand les choses étaient incertaines et débattues. Au départ, c'était le point qui était central intellectuellement. Dès qu'il y avait un débat, je trouvais ça intéressant, je trouvais que ça posait de meilleures questions, et c'est lié en même temps à cette interrogation du rapport histoire-sciences sociales, parce que quand il y a débat, il faut réfléchir aux méthodes. Qui parle d'où ? Qui pense quoi ? Qui utilise quoi ? Et donc, au départ, je me rappelle, même comme étudiant, par exemple, un des débats qui m'avait intéressé, et qui était vraiment un gros débat historiographique, c'était : y a-t-il eu un fascisme français ? C'était un débat de la fin des années 80, début des années 90. Il y avait des dizaines d'articles là-dessus, de livres... Et du coup, je trouvais ça très passionnant. La question même de débattre, vous voyez, d'avoir des positions historiques, comme historien, comme jeune apprenti, c'est ça qui me motivait le plus au départ. Ce côté intuitif que vous évoquez, c'est ça.

L.Z. : D'accord. Je vais passer à ma deuxième question dans ce cas-là, merci. En 2010, il y a eu la publication de *Historiographies, concepts et débats*, dont on parlait tout à l'heure, dirigée avec Christian Delacroix, François Dosse et Patrick Garcia. Cela m'a l'air d'être quand même un très gros projet. Du coup, j'aurais aimé que vous me racontiez comment il s'est mis en place, et comment il s'est déroulé. Comment s'est-il construit, en fin de compte ?

N.O. : ... En fait, il faudrait que je reprenne les archives, parce que, c'était déjà il y a finalement plus de 10 ans, donc je n'ai plus tout en tête. Je pense que.. en fait, il y avait un groupe préconstitué, dont je n'étais pas, qui était les trois zozos en question, et qui avait déjà à l'époque, je pense, publié *Les courants historiques*, qui datait peut-être de 99, première édition, un truc comme ça. Donc eux, c'étaient déjà des spécialistes patentés d'historiographie, et surtout, ils étaient les spécialistes les plus à jour. Parce qu'il y avait eu déjà des trucs, mais tout était vieux, sauf eux en fait, en quelques sortes. À l'époque, tout était des vieux trucs. Et eux avaient vraiment renouvelé l'historiographie en reposant des questions... très différemment tous les trois, mais en intégrant beaucoup de choses, en intégrant les débats philosophiques, en intégrant les méthodes de sciences sociales... Il y avait eux, Dumoulin, et quelques autres. Et donc eux étaient un groupe préconstitué en fait, si vous voulez. Donc moi j'arrivais comme un... – pas comme un cheveu sur la soupe, c'est un peu une mauvaise expression, parce qu'il n'y a pas eu du tout de conflits. Mais j'étais extérieur à eux. Et en fait, ils ont été frappés aussi, autant que je me souviens, par le succès, l'utilité des *Mots de l'historien*. Donc on s'est un peu croisé là-dessus. Et.. du coup on s'est dit qu'il faudrait généraliser un peu ce principe-là. L'éditeur chez Gallimard était enthousiaste - qui est Éric Vin. Il a joué un rôle très important pour soutenir le projet. Ça, ça joue toujours, quand il y a un projet aussi important, il faut un éditeur qui y croit, parce que c'est trop de boulot. Et ensuite... donc du coup, ça a été un vrai travail collectif. Mais avec... une grosse différence qui est toujours restée entre eux et moi, parce qu'on n'a pas les mêmes orientations exactement. Eux, d'une certaine manière, sont moins offensifs en historiographie, c'est-à-dire qu'eux ils font un tableau... de l'ensemble de l'historiographie, ils prennent en considération des choses que moi je ne trouve pas forcément très performantes intellectuellement. Mais eux, ils les analysent comme historiographes, avec distance. Donc du coup, ils sont, je trouve... j'ai toujours trouvé... qu'ils sont par exemple... comment dire ? Beaucoup plus attentifs à laisser de la place à l'histoire dominante, aux courants les plus *mainstream*, les plus... qui ont pignon sur rue, que moi je ne trouvais pas forcément très bons. Mais eux leur donnaient. Ils respectaient plus peut-être les hiérarchies établies et les autorités que moi. Donc moi, je voulais plutôt insérer des plus jeunes, des gens plus critiques. Par exemple, sur la vieille histoire politique traditionnelle, ou des gens qui étaient peut-être aussi plus offensifs politiquement sur les usages de l'histoire, et donc – pour vous répondre, quand même sans trop être long – il y a toujours eu un peu eux trois et moi dans le projet, avec une chose qui est très importante, c'est que tous les trois ont un hyper respect de la culture du dialogue et de l'échange. C'est-à-dire qu'il n'y a jamais eu de conflits. Il y a eu des débats, très vifs, où l'on n'était pas d'accord sur les auteurs par exemple, ou sur les entrées, mais on n'a jamais eu de conflits au sens de blocages... Et notamment, ce que j'ai beaucoup aimé – c'est pour ça que je me suis toujours bien entendu avec les trois – c'est qu'on était, encore une fois, très souvent pas d'accord sur les auteurs.

Moi je voulais souvent des gens plus critiques, moins *mainstream*, plus marginaux. Eux ils aimaient bien que sur tel thème, il y ait le grand nom. Moi je dis le grand nom il n'est peut-être pas si génial que ça, il y a peut-être un plus jeune, qui est un peu moins connu, plus marrant. Donc il y avait souvent ce type de débat. Eux aimaient bien quand même que les choses soient très cadrées par rapport à ce qui existe, moi j'aimais mieux qu'on ouvre un peu les pistes par rapport à des trucs peut-être moins connus, mais que je trouvais plus performants. Ça ne veut pas dire qu'ils le sont ! Et du coup... on a beaucoup débattu. Mais si je regarde le résultat, je vois que vraiment il y a des transactions. C'est-à-dire que finalement, quand l'argument était bon, si je leur disais qu'on ne prend pas le pont, mais on prend tel élément parce que c'est intéressant, ils acceptaient. Donc il y a vraiment eu un énorme échange... donc du coup ça... ça a été vraiment un travail collectif pour définir qui seraient les auteurs, qui seraient les notices. Donc ce n'était pas du tout une boîte aux lettres où chacun envoyait ses mails. On s'est réunis de nombreuses fois, on dînait ensemble le soir, c'était vraiment un travail d'équipe, et on discutait sans fin. Ce qui est le plus important était d'attribuer la bonne notice au bon auteur, le découpage du livre, bien sûr. Ensuite, on se relisait réciproquement et on s'écoutait beaucoup. Voilà un peu le processus. Donc c'est vraiment une réussite pour moi. Pas à 100% ! Il y a des notices qui sont nulles, il y en a qui... seraient à refaire – pas beaucoup – mais je dirais qu'à 90% c'est un livre qui est une réussite, parce que ça a été un vrai dialogue, chacun apportant ses compétences, et surtout, chacun écoutant les arguments de l'autre, s'aidant quand il valait mieux avancer que de rester bloquer, parce que ce n'était pas très grave, finalement, si c'était X ou Y qui prenait la notice ; tenant bon quand, au contraire, on pensait que c'était grave, par rapport à un élément. C'était vraiment dans cette culture du dialogue entre nous, avec toujours cette idée qu'eux était quand même plus... attaché à ce que les grands noms représentent le courant dont ils étaient porteurs.

L.Z. D'accord. Du coup, ce projet il a pris combien de temps à aboutir à la publication ?

N.O. : Alors ça, c'est des années, c'est très long... c'est forcément 3-4 ans, au moins. Et d'ailleurs on devrait... il a été plusieurs fois épuisé, ça a été un gros succès. Pour vous dire, de librairie, on est, je crois, à 14000 exemplaires vendus par tome, ce qui – bon vous n'avez peut-être pas d'idées dans l'édition, mais c'est beaucoup. Normalement maintenant on devrait le refaire. Parce qu'en fait il y a des choses qui commencent à être dépassées. Voilà, et donc on a eu le projet, mais c'est tellement énorme en fait, que c'est compliqué. On a commencé. On a vu l'éditeur, on a pensé à de nouvelles notices, des choses qui manquaient, à en supprimer une ou deux qui ne sont pas bien – pas beaucoup, encore une fois – éventuellement à compléter celles qui méritent de l'être. Donc vous voyez, maintenant on serait au moment où il faudrait faire une nouvelle édition en fait. On s'est déjà assis

plusieurs fois autour d'une table pour y penser, on a défini des normes. Mais effectivement, c'est plusieurs années... on a dû commencer peut-être... en 2005-2006, jusqu'en 2010.

L.Z. : C'est une curiosité. Est-ce que vous avez un exemple à me donner d'une des entrées que vous jugez nécessaire de supprimer ?

N.O. : Oui. Par exemple... la notice sur l'économie antique n'est pas du tout historiographique. C'est un raté. Du coup, il faudrait qu'on la supprime ou qu'on demande à l'auteur de refaire de l'historiographie. Mais bon, c'est arrivé trop tard, on n'a pas eu le temps. Donc ça, c'est un peu celle que je regrette, vraiment. Il raconte l'économie antique, donc c'est très intéressant si vous voulez avoir les éléments, mais ce n'est pas du tout de l'historiographie... Celle sur la conquête coloniale des Amériques est très mal écrite, mal foutue. Intéressante intellectuellement ! Mais il faudrait la... la policer. Vous voyez, ces deux types de notices, ce n'est pas du tout le même problème. Celle sur la conquête coloniale elle est très intelligente, mais elle manque de références et elle a été traduite... Donc intellectuellement elle est bien, mais là aussi, elle, pour les étudiants, elle est illisible et inutilisable... et puis il y en a plein qui méritent d'être actualisée, et d'autres qui manquent.

L.Z. : Très bien. On va passer à la question des « Que sais-je ? » maintenant. Donc, quand vous avez publié votre « Que sais-je ? » sur l'historiographie, c'est en 2011 la première édition. Vous prenez la relève de Charles-Olivier Carbonell qui avait déjà réédité huit fois son ouvrage. C'est une question en deux temps. Tout d'abord, comment la collaboration avec les Presses Universitaires de France se met-elle en place ? Est-ce que vous êtes allé les voir ? Est-ce qu'ils vous ont sollicité ? Ou autrement ? Par ailleurs, il suffit de consulter la table des matières pour voir que vous et Monsieur Carbonell n'avez pas du tout traité la question de la même manière. Vous, vous êtes beaucoup plus thématique, alors que lui était beaucoup plus chronologique. Ça, c'est un premier constat. Et en fait, ma question serait : comment est-ce que vous expliquez ce choix ? Est-ce que vous vouliez plutôt vous démarquer de ce que Monsieur Carbonell avait fait, ou est-ce que vous vouliez plutôt compléter ce qu'il avait déjà dit ?

N.O. : En fait... il faudrait que je vérifie... je pense que ce sont les PUF qui m'ont demandé de le refaire. Je crois que c'est une demande. Les PUF, j'avais de bons contacts... c'était un milieu qui était proche de la Sorbonne donc, pour nous, il n'y avait pas de souci de contact. Donc je pense qu'ils m'ont demandé de le refaire un peu dans le siège des *Mots de l'historien*, qui avaient bien marché, et puis dans le fait qu'effectivement... En fait, si vous voulez, le constat ce n'est pas du tout contre Carbonell, qui d'ailleurs a fait des travaux d'historiographie... Peut-être je lui ai écrit à l'époque... je suis

quasiment sûr qu'à l'époque je lui ai écrit. Je crois qu'il n'y avait pas eu de souci... en fait le problème, si vous voulez, c'est qu'aujourd'hui, je pense que vous ne pouvez plus faire de l'historiographie comme on le faisait à l'époque de Carbonell – ça n'a rien à voir avec lui. Donc du coup, moi j'étais beaucoup plus sur le modèle d'historiographie des *Douze leçons* d'histoire d'Antoine Prost, c'est-à-dire qu'aujourd'hui – c'est aussi un présupposé pédagogique – c'est-à-dire que... ça ne sert à rien d'apprendre aux étudiants des noms, et des kilos de courants du temps passé, qu'ils ne croiseront jamais dans leurs lectures, qui n'apportent pas grand-chose sur l'écriture de l'histoire contemporaine, et, si vous voulez, qu'il y ai une forme de charge de connaissances, mais qui est pas directement efficace pour des étudiants qui vont lire un « Que sais-je ? ». C'est intéressant si vous faites un master sur l'écriture de l'histoire à l'époque de qui vous voulez, de Voltaire ou d'autres. Donc du coup c'était aussi...il y avait quand même dans le principe, si vous voulez, moi, comme j'avais déjà le cours d'amphi à ce moment-là, la dimension elle était pédagogique, elle n'était pas seulement intellectuelle, au sens où j'aurais une autre approche de l'historiographie que Carbonell. Il y avait quand même l'idée de se dire, aujourd'hui, finalement, l'historiographie c'est plus des questions que des courants. C'est plus des problèmes. Donc ça c'était le premier point. L'autre élément, qui était très important, et d'ailleurs, on est allé encore plus loin dans *Historiographies* que dans le « Que sais-je ? » presque, c'est de se dire que l'historiographie ce n'est pas seulement des historiens qui écrivent l'histoire, c'est beaucoup plus d'autres choses. C'est des lieux, c'est des institutions, c'est des rapports de forces, c'est des tas de choses. C'est-à-dire d'ancrer l'historiographie beaucoup plus comme une pratique. Pour moi, si vous faites une thèse sur les historiens amateurs, ou sur une revue d'histoire amateur, c'est de l'historiographie. Vous voyez, ce n'est pas seulement parce que le type est professeur à la Sorbonne... c'était l'idée d'intégrer aussi beaucoup plus de choses. Donc pour moi l'historiographie c'est comment les gens font des fêtes médiévales. Cela fait partie de l'historiographie. L'écriture de l'histoire n'est pas limitée aux historiens de métier, professeurs d'Université ou agrégés d'histoire. Donc du coup mon « Que sais-je ? » c'était aussi la volonté d'intégrer ces renouvellements des perspectives. Donc c'était à la fois pédagogique, aujourd'hui on peut plus raconter, vous voyez tous les historiens du XVI^e siècle que plus personne ne connaît, que je n'ai pas lus, que je ne lirai jamais, et qui sont dans tous les livres d'historiographie d'autrefois. Non pas que c'est inintéressant, mais aujourd'hui, c'est trop spécialisé par rapport au temps qui vous est donné, et par rapport aux étudiants et à leurs besoins. Et en plus, l'historiographie s'est développée. Donc, ce qui s'est fait depuis 30 ans, c'est colossal. Donc forcément, il faut qu'en termes de place... vous bousculiez des choses qui existaient avant. Et donc du coup, c'est ça, si vous voulez qui me paraît important : renouveler un peu la pédagogie de l'historiographie, et aussi le périmètre. C'était ça l'objectif... de beaucoup plus situer les historiens, non pas simplement par rapport à leurs textes, mais par rapport à ce qu'ils sont. Donc il y avait aussi

ma perspective, toujours sciences sociales, d'ancrer les historiens dans des milieux, dans des questions... donc il y a ce contact avec les PUF et puis, ensuite, cette volonté aussi, non pas d'être du tout un anti-Carbonell... Il y a des choses que je critique, je ne suis pas quelqu'un de spécialement... comment dire ? Consensuel. Donc ce n'est pas un problème de critiquer, mais... je ne me suis pas dit que j'allais faire un autre truc que Carbonell, que j'allais être meilleur que Carbonell. D'ailleurs on peut mettre les deux dans une bibliographie, d'une certaine manière. Vous voyez, il ne remplace pas Carbonell, c'est autre chose. Il me paraît plus conforme à ce qui peut être utile aujourd'hui, voilà. Mais Carbonell, moi, je peux l'utiliser encore pour d'autres choses.

L.Z. : Quand vous me dites que vous n'avez aucun problème pour le critiquer, hormis le fait que vous ne trouviez plus forcément nécessaire le fait de faire une grande chronologie des courants, il y a un autre point ?

N.O. : Oui. L'autre point, si vous voulez, c'est moins uniquement se concentrer sur les textes des historiens, ou sur leurs points de vue... mais plus dans la manière de présenter aussi sur le cadre général d'expression historiographique.

L.Z. : C'est quelque chose qui manquerait dans son « Que sais-je ? » ?

N.O. : Voilà. Qui manque aussi dans Bourdé-Martin, par exemple, ou dans des choses comme ça. Parce que c'était un autre type de questionnement. Si vous voulez, le cours d'historiographie aussi il a évolué. C'est-à-dire qu'avant, à la Sorbonne, le cours d'historiographie suivait ce que faisaient Carbonell ou Bourdé-Martin. C'est-à-dire qu'on commençait à l'Antiquité, on continuait au Moyen Âge, l'Époque moderne, etc. Aujourd'hui... on peut le faire, bien sûr. Il y a sans doute des Universités où on le fait. Mais nous, à la Sorbonne, on le fait plus parce que c'est trop lourd et c'est trop indigeste pour des étudiants qui parfois n'ont pas encore fait d'histoire antique ou médiévale, ou en ont fait très peu. Donc leur parler des historiens à l'époque médiévale... Je les intègre un petit peu, mais ce n'est plus du tout la même perspective. Et Antoine Prost, déjà, son cours avait changé... et en fait, pour tout vous dire, *Les Douze leçons sur l'histoire* d'Antoine Prost, c'est les douze cours d'amphi d'un semestre qu'il faisait à Paris I. Et moi, les douze chapitres du « Que sais-je ? » – je ne sais plus combien y en a... – ça correspond au départ, – à l'époque, maintenant j'ai changé évidemment – pour certaines choses, ça correspondait aussi aux douze leçons d'un cours d'amphi. Donc voyez, c'était pensé et chez Prost et chez moi, comme une pédagogie aussi destinée à suivre ce que des étudiants ont en douze heures, en quelques sortes, douze chapitres ou autres – je ne sais plus combien y en a

dans le « Que sais-je ? », il y en a peut-être j'ai fusionné... (*L'historiographie*, collection « Que sais-je ? », Presses Universitaires de France, 2011, sous les yeux) – voilà. Dans tous les cas, ça correspond globalement à la progression... Il y en a que j'ai fusionné c'est tout, ou supprimé. Et ça correspond à la progression des séances à peu près. Voilà, donc c'est très conçu aussi dans cet esprit-là – à l'époque du coup.

L.Z. : Du coup ça va rejoindre ma question suivante, que je vais devoir un petit peu modifier. Je voulais vous demander comment vous aviez composé cet ouvrage. En fin de compte, ça aurait été quoi votre méthode de travail ? Mais bon, en l'occurrence, c'est plutôt : comment vous avez composé ces cours, que vous avez ensuite remis à l'écrit ?

N.O. : Moi mon idée... Alors il y a plusieurs éléments. Le premier élément c'est que l'unité d'un chapitre – ou d'une heure de cours – c'est de faire tourner... l'historiographie autour de questionnements plus que de courants. D'où le fait que le cours comme le « Que sais-je ? », – c'est important de penser le cours en amont – sont pensés par rapport à l'idée de l'unité d'une heure de cours, donc un chapitre. Donc ça c'était quand même un élément important, et surtout, qu'une heure soit une question et pas un déroulé de noms d'historiens ou de courants ou de débats. Par exemple la question du temps, c'était vraiment un cours que je faisais. Maintenant, je ne le fais plus... pour X raisons. Mais c'était une question : c'est quoi le temps dans l'historiographie ? Comment ça se présente ?... Donc les différents chapitres sont pensés par rapport à l'unité d'un questionnaire. Et là, l'artifice est le suivant : c'est qu'en fait, chaque grosse question, du « Que sais-je ? », permet de développer en fait différents éléments d'historiographie et différents courants. Mais moins scolairement, moins alignés, que si vous faisiez évidemment, époque par époque, ou débat par débat. Vous voyez, c'est un artifice rhétorique aussi de prendre un thème, et de pouvoir faire développer l'historiographie. Il y a deux autres... un élément qui était pour moi très important à l'époque – et heureusement – c'était aussi d'être très à jour, c'est-à-dire de vouloir... – là évidemment c'est normal pour un « Que sais-je ? », mais en historiographie c'était particulièrement important. Je voulais absolument rendre compte des débats les plus récents. Donc du coup des débats plus anciens, qui pouvaient être très importants, je pouvais les laisser de côté parce que je voulais que les étudiants ou les lecteurs aient quand même les débats contemporains. Alors, si vous me le passez, par exemple... (*L'historiographie*, collection « Que sais-je ? », PUF, 2011, sous les yeux) voilà des trucs qui étaient très émergents à l'époque, comme les questions post-coloniales ou, ou les *Subaltern studies* qui excitaient énormément, notamment dans les Universités américaines. Ce sont des choses que... j'ai évoquées. Deuxième élément évidemment, qui était très important, c'est tous les débats qu'il y avait à cette époque-là – et

qu'il y a encore maintenant – sur le rôle de l'historien face à son travail. C'est ce qu'on appelle la réflexivité, qui est une question qui s'est beaucoup posée depuis vingt ans... qui se posait moins à l'époque de Carbonell. Donc pour moi c'était intégrer tout cela... la question du récit aussi, qui avait été énormément renouvelée depuis des années 80-90. Qu'est-ce que c'est le récit en histoire par rapport à la recherche ? Donc si on prend ces trois exemples – Le post-colonial, la question du récit, la place de l'historien – c'étaient des débats récents. Donc pour moi, c'était très important, quitte à être un peu parfois un peu rapide sans doute sur des courants du passé. L'idée était aussi – ça c'était un élément très important – de donner... d'être le plus à jour possible. Et là aussi j'ai honte, mais les PUF m'ont demandé déjà dix fois de le mettre à jour. Et... il faudrait le faire, puisque le réquisit du « Que sais-je ? » c'était d'être le plus à jour possible. Par exemple, il y a beaucoup de choses qui manquent qu'il faudrait intégrer. C'est un peu comme *Historiographies*... en fait... et ça, c'est un truc très important... : il y a une dimension d'orfèvre dans un « Que sais-je ? ». Vous devez dire beaucoup de choses en très peu de place. Donc du coup, chaque équilibre, ça ne paraît peut-être pas, mais c'est très pensé. C'est-à-dire si je parle de ça, c'est ça qui va passer à la trappe. Si je parle de ça à ce moment-là, est-ce que les gens vont comprendre s'ils n'ont pas encore lu ça ? Cette dimension d'orfèvre, pour tout intégrer... en fait quand vous vous rendez compte que c'est un peu comme un bijou qui est déjà ciselé, si on demande de le refaire pour le moderniser... c'est très difficile. Qu'est-ce que vous sectionnez ? Qu'est-ce que vous... vous voyez ce que je veux dire ? Donc ce travail de précision, du coup, quand je relie, je me dis bon là je changerai. Mais ça demanderait beaucoup de choses à réécrire. Et puis, peut-être aussi important, c'est que, aujourd'hui, si vous voulez, par rapport à ce qu'on attend d'une connaissance historique... – moi je pense toujours évidemment aux étudiants. Et du coup... il y a aussi des points de passages obligés. Donc ça évidemment... Je veux dire vous n'êtes pas dans la liberté de la modernité en disant je peux prendre les courants les plus dynamiques, etc. J'ai essayé aussi qu'évidemment il y ait la base, ça, c'est le troisième élément.

L.Z. : OK. Là encore vous anticipez un petit peu sur ma question suivante. Justement, je voulais arriver sur cette réédition qu'on vous demande de faire. Ma question aurait été : finalement ce sont quels points que vous seriez prêt à supprimer ou à réduire pour intégrer les nouvelles approches... et les nouveautés qui ont pu arriver depuis ? Sur quel point aimeriez-vous bien insister pour cette nouvelle édition ?

N.O. : Alors ça, j'y ai déjà réfléchi... le champ le plus simple – c'est là que vous voyez que les choses évoluent – c'est que je supprimerais le chapitre 7 sur la guerre. Parce qu'à l'époque, c'était plein de débats, de renouvellements... ça a été très acquis. Maintenant, c'est très banal. Et ça a été intégré dans

tous les manuels, les débats sur la guerre et la paix dont je parle. Du coup ça je le ferai sauter, et ça me permettrait évidemment de développer beaucoup de choses. Par exemple, il y a deux champs qui sont sous-estimés. Ce sont évidemment tous les débats sur l'histoire mondiale, l'histoire globale... ça je développerais beaucoup plus, donc je prendrais cet espace-là. Et aussi, parmi les éléments – bon il y a un certain nombre de débats, de détails sur lesquels je voudrais revenir – mais aussi tout ce qui est question d'histoire environnementale. Ça aussi c'est la grosse lacune, c'est peut-être ce qu'on nous a reproché aussi d'ailleurs pour... *Historiographies*, les deux volumes... Mais ça, ce sont peut-être deux champs pour lesquels je supprimerais l'histoire de la guerre aujourd'hui. Je ferais deux mots où je pourrais renvoyer facilement à des choses. Mais maintenant, tous ces débats-là ils sont hyper hyper-canonique, hyper rentrés. Donc... ça ce seraient des choses que je modifierai.

L.Z. : OK, parce que oui c'est vrai, c'est une contrainte. Il y a 128 pages dans un « Que sais-je ? »...

N.O. : ...Voilà... ce n'est pas facile.

L.Z. : Ce sont 128 petites pages. Sur un traitement de texte, j'imagine que ça doit faire facilement moitié moins.

N.O. : Exactement...

L.Z. : Rapidement, on revient sur votre cours que vous donnez à la Sorbonne. Vous le donnez en L2, c'est bien ça ?

N.O. : L2 S2 !

L.Z. : ... Ça a été à un moment les points que vous développez dans le « Que-sais-je ? », du coup vous me disiez que ça a évolué. Comment ?

N.O. : Alors je vais vous dire... le cours il est structuré de deux façons. Il y a une partie fixe qui est les grandes étapes de l'historiographie, de manière thématique, et il y avait une partie fluctuante, qui permettait de prendre un thème. Donc, la partie fixe, il y a des choses qui sont indispensables. Pour le XIX^e - XX^e siècle, par exemple, les positivistes, les méthodiques, les *Annales*... ça c'est dans tous mes cours. Je peux changer tout ce que je veux, il faut qu'il y ait la base. Donc il y a toujours des cours de bases... et il y a aussi un thème en suite, qui a été par exemple la mémoire, qui a été les

usages politiques du passé, qui a été l'histoire coloniale, qui a été l'histoire de la guerre, et qui permet l'élargir, et d'ouvrir les étudiants en montrant que l'historiographie ce n'est pas juste des grands noms, des grands trucs, mais que ça s'applique à n'importe quel sujet. C'est-à-dire qu'ils travaillent sur l'histoire coloniale, l'histoire de la guerre, l'histoire des femmes, l'histoire de ce que vous voulez, il faut faire de l'historiographie. Donc du coup on thématise. Voilà, donc ça c'est la structure du cours pendant très longtemps. On a fait un changement récent... pour renouveler le cours parce qu'à un moment... – là ça fait des années que je le fais... ça doit faire plus de dix ans que j'ai le cours. On a renouvelé depuis deux ans : on a fait des biographies d'historiens. C'est-à-dire que j'incarne chaque thème, par un historien. Donc ça ne sera plus le marxisme, mais Marx. Ça ne sera plus l'histoire au XIX^e et le récit, ça sera Michelet. Ça ne sera plus les sciences sociales, mais Noiriel. Et donc on a pris comme ça une dizaine de figures... et on fait tourner autour de la figure en amphi... et en TD c'est pareil. Donc ça, c'est le renouvellement. Et du coup, par contre, on thématise toujours. Sauf qu'au lieu de prendre la guerre, par exemple, ce sont les historiens de la guerre froide. Donc j'ai pris quelques figures d'historiens de la guerre froide des deux blocs. Donc ça, c'est le dernier renouvellement du cours – c'est pédagogique – : prendre une figure biographique, et de montrer le débat que ça a suscité, que ça suscite encore.

L.Z. : Et est-ce que vous voyez... les effets sur les étudiants ? Est-ce qu'ils comprennent ? Est-ce que vous arrivez à les guider là où vous voulez ou est-ce qu'il y a toujours une difficulté de leur part à comprendre vraiment les notions, les concepts qui sont illustrés dans ces cours ?

N.O. : En fait, l'historiographie c'est assez clivant j'ai l'impression. C'est toujours difficile de parler de... moi j'ai toutes les deuxièmes années, donc ce sont des centaines d'étudiants. C'est 400, parfois. Il y a toujours, quand même, et je le vois après coup, des gens qui ont été marqués, justement, par ce que je vous disais. C'est-à-dire l'historiographie comme vraie question intellectuelle, avec des débats, des problèmes. Il y a toujours une belle minorité de gens qui viennent me voir à la fin du cours, qui ont adoré, qui en reparlent ensuite. Même sur les réseaux sociaux, ça m'arrive de voir des gens qui parlent d'historiographie, ou des collègues, en suite qui sont devenu de jeunes collègues qui viennent me voir, en conférence, comme voilà, ici... Donc je pense que ça attire quand même. En plus moi j'essaye de rendre le cours vivant... donc il y a vraiment une belle minorité qui est toujours accrochée par l'historiographie, et il y a toujours une belle minorité aussi qui ne comprend pas l'intérêt par rapport à l'histoire. Entre les deux, c'est difficile de voir, parce que le marais par définition ne se prononce pas. Mais, on a toujours une petite minorité qui... ne comprend pas trop pourquoi on débat de l'histoire et qu'on n'en fait pas, en gros... Et une autre qui au contraire trouve ça beaucoup plus

passionnant de faire de l'histoire avec l'historiographie... et il y a des années où on a vraiment une grosse minorité qui est passionnée, qui vient me voir à la fin des cours, qui élargit le débat. Par exemple, comme ça m'arrive d'évoquer l'actualité, il y en a qui viennent me dire : « oui, mais Zemmour pourquoi il se dit historien ? Qu'est-ce que vous en pensez ? C'est quoi un historien ? » Et puis on débat de la politique, par exemple... donc du coup j'essaye aussi que les étudiants soient... comment dire ? J'essaye toujours de rendre ça vivant, c'est-à-dire je ne fige jamais mes cours, j'intègre aussi par exemple des questions. S'il y a un gros débat historiographique ou politique, je l'utilise. Donc voilà, il y a toujours ces deux minorités, et c'est assez frappant. Ça, ça perdure. Il y a toujours des gens qui restent étrangers à la question.

L.Z. : OK, et au niveau des résultats, même s'il y en a certains qui vont être intéressés, d'autre pas du tout, et qu'il y a un entre deux... je ne sais pas du tout si vous avez les moyennes en tête, ça va plutôt être aux alentours de dix ? Beaucoup plus ? Beaucoup moins ?

N.O. : De toute façon les moyennes c'est arbitraire... Ça se retrouve un petit peu dans les copies. Il y a un gros marais, qui est correct, sans plus et puis... voilà.

L.Z. : D'accord, très bien... C'est ma dernière question. Vous m'avez parlé d'une possible réédition du coup du « Que sais-je ? » et des tomes d'*Historiographies, concepts et débats*.

N.O. : Les deux sont théoriquement en cours en fait. C'est-à-dire que les éditeurs demandent en fait.

L.Z. : OK. Et... En fin de compte, ma question est : à part ces deux ouvrages, qui devraient être réédités, est-ce que vous avez d'autres projets qui sont vraiment axés sur la question historiographique ?

N.O. : Non. Le seul que je pourrais avoir ... – Mais ça ce sont déjà des boulots de fous, et même *les Mots de l'historien* il faudrait les rééditer. Mon autre projet, ce serait d'éditer mon mémoire personnel d'Habilitation à Diriger des Recherches. Vous savez, dans l'Habilitation à Diriger des Recherches, qui est le dernier grade universitaire, vous avez un mémoire personnel, où vous raconterez votre parcours. Et donc du coup ça je l'ai écrit, parce qu'il faut le rendre devant un jury. Et ça, ça pourrait faire un livre, ce qui me permettrait de synthétiser toute ma manière de penser. Voilà, ça c'est le livre qu'il faudrait que je fasse un jour, et qui serait évidemment beaucoup historiographique, et qui répondrait à un certain nombre de questions qu'on a croisées.

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

Remarque :

La nature de notre sujet nous amène à utiliser des textes historiques en tant que sources. Certains d'entre eux peuvent apparaître dans les deux entrées, car à la fois travaux de références pour l'étude de la recherche en historiographie et sources pour l'écriture de son histoire.

Références bibliographiques

Sur la notion d'historiographie

- DELACROIX, Christian, DOSSE, François, GARCIA, Patrick, *Les courants historiques en France XIX^e –XX^e siècles*, Paris, Armand Colin, 1999.
- GUENEE, Bernard, *Histoire et culture historique dans l'occident médiéval*, Paris, Aubier-Montaigne, 1980.
- NOËL, Patrick-Michel, « Réfléchir à l'histoire en historien : vers une connaissance de l'histoire par l'histoire », *Actes du 7^e colloque étudiant du Département d'histoire de l'Université Laval*, Julien MASSICOTTE, Maria NEAGY et Stéphane SAVARD (dir.), Artefact, 2008, pp.165-188.
- REY, Alain (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert, 2010

Sur les historiens de l'historiographie et l'histoire de l'historiographie

- AMALVI, Christian, « Naissance et affirmation de l'histoire de l'Histoire : jalons pour la connaissance de la Nouvelle Clio », *Une passion de l'Histoire. Histoire(s), Mémoire(s) et Europe. Hommage au professeur Charles-Olivier Carbonell*, Christian AMALVI (dir.) Toulouse, Privat, 2002, pp.33-40.
- AMALVI, Christian, IANCU, Carol, « Le professeur Charles-Olivier Carbonell », *Historien et Géographe* n°423, Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie (APHG), Juillet-août 2013.
- CARBONELL, Charles-Olivier, *Histoire et historiens, une mutation idéologique des historiens français 1865-1885*, Toulouse, Privat, 1976.
- CARBONELL, Charles-Olivier, « L'apport de l'histoire de l'historiographie », *Certitudes et incertitudes de l'histoire*, Gilbert GADOFFRE, Pierre CHAUNU (dir.), Paris, Presses Universitaires de France, 1987, pp.204-210.
- CARBONELL, Charles-Olivier, « Pour une histoire de l'historiographie », *Storia della storiografia* n°1, 1982.
- DEAN, Jean, « Nicolas Offenstadt, I, (Que sais-je ?, 3933), Paris, Presses universitaires de France, 2011 », *Revue d'histoire et de philosophie religieuses*, 92^e année, n°4, Octobre-Décembre 2012.

- HERY, Évelyne, « La bataille de l'historiographie est-elle gagnée ? », *Religion et mentalités au Moyen Âge : Mélanges en l'honneur d'Hervé Martin*, Sophie CASSAGNES-BROUQUET, Amaury CHALOU, Daniel PICHOT (dir.), Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003.
- IANCU, Carol, « Hommage au professeur Charles-Olivier Carbonell », 2013.
- IGGERS, Georg, « Two contrasting french approaches to historiography », *History and theory* n°53, Wesleyan University, 2014, pp. 105-118, I, pp. 105-113.
- JOUTARD, Philippe, « Histoire et mémoire », *Généralisations historiennes*, Yann POTIN et Jean-François SIRINELLI (dir.), Paris, CNRS éditions, 2019, pp.719-737.
- NOËL, Patrick-Michel, « Réfléchir à l'histoire en historien : vers une connaissance de l'histoire par l'histoire », *Actes du 7^e colloque étudiant du Département d'histoire de l'Université Laval*, Julien MASSICOTTE, Maria NEAGY et Stéphane SAVARD (dir.), Artefact, 2008, pp.165-188.
- POIRRIER, Philippe, « Historiographie », *Le Dictionnaire des sciences humaines*, Sylvie MESURE et Patrick SAVIDAN (dir.), Presses Universitaires de France, pp.573-575, 2006.
- VENAYRE, Sylvain, *Disparu !*, Paris, Les Belles Lettres, 2012.

Sur l'histoire

Travaux généraux sur la nature et l'histoire de l'histoire

- CARRARD, Philippe, *Le passé mis en texte*, Paris, Armand Colin, 2013.
- BLOCH, Marc, *Apologie pour l'histoire*, Paris, Armand Colin, 2011.
- DE CERTEAU, Michel, « L'opération historique », *Faire de l'histoire*, Jacques LE GOFF, Pierre NORA (dir.), III tomes, Paris, Gallimard, 1974, pp. 3-41
- DOSSE, François, *L'Empire du sens. L'humanisation des sciences humaines*, Paris, La Découverte, 1995, 1997.
- FURET, François, « Problèmes des sciences contemporaines », *Diogène* n°89, janvier-mars 1975.
- FURET, François, *L'Atelier de l'histoire*, Paris, Flammarion, 1982.
- JABLONKA, Yvan, *L'histoire est une littérature contemporaine*, Paris, Le Seuil, 2017.
- MARROU, Henri-Irénée, « Qu'est-ce que l'histoire ? », *Encyclopédie de la Pléiade. L'histoire et ses méthodes*, Charles SAMARAN (dir.), Paris, Gallimard, 1961, pp.1-33.
- NOIRIEL, Gérard, *Qu'est-ce que l'histoire contemporaine ?*, Paris, Hachette, 1998.

Travaux relatifs à des périodes et à des problématiques historiographiques particulières

- BORGHETTI, Maria-Novella, « Histoire quantitative, histoire sérielle », dans *Historiographies, concepts et débats*, Christian DELACROIX, François DOSSE, Patrick GARCIA et Nicolas OFFENSTADT (dir.), II tomes, éditions Gallimard, 2010, tome I, p.415.
- CARBONELL, Charles-Olivier, « L'histoire dite positiviste en France », *Romantisme* n°21-22, 1978, pp. 173-185.
- HARTOG, François, *Le Miroir d'Hérodote*, Paris, Gallimard, 1991.
- LE GOFF, Jacques, « Les mentalités : une histoire ambiguë », *Faire de l'histoire*, Jacques LE GOFF, Pierre NORA (dir.), *Faire de l'histoire*, III tomes, Paris, Gallimard, 1974, t. III, p.89.
- MICHEL, Antoine, « Pierre Chaunu. Histoire, science sociale. La durée, l'espace et l'homme à l'époque moderne. Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur, 1974. In-4°, 437 pages. », *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, 1976, tome 134, livraison 1. pp. 165-167.
- WHITE, Hayden, « Postmodernisme et histoire », *Historiographies, concepts et débats*, Christian DELACROIX, François DOSSE, Patrick GARCIA et Nicolas OFFENSTADT (dir.), Paris, Gallimard, 2010, , tome II, pp.839-844, p.839.

Sur les concours de l'enseignement

- BOURDON, Etienne, CHEVALIER, Dominique, DE COCK, Laurence, DELACROIX, Christian, GARCIA, Patrick, LEDUC, Jean, « Le CAPES d'histoire et de géographie. La professionnalisation en question », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°126, 2015, pp.163-176, p.165.

Sur la collection « Que sais-je ? » des Presses Universitaires de France

- FELLER, Jean, « "Que sais-je ?" : une collection qui a réponse à tout », *Communication et langages* n°28, 1975.

Sources

Sources écrites

Articles de revues

« Manifeste : Sciences sociales et histoire », *Genèses*, n°1, 1990, pp. 2-3.

BORNE, Dominique, « CAPES externe d'Histoire et de Géographie. Rapport 1993 », *Historiens et Géographes* n°341, Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie (APHG), octobre 1993, pp. 307-330.

BORNE, Dominique, « CAPES externe et CAFEP d'histoire et géographie. Rapport 1994 », *Historiens et Géographes* n°345, Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie (APHG), octobre 1994, pp.217-242.

MARROU, Henri-Irénée, « Qu'est-ce que l'histoire ? », *Encyclopédie de la Pléiade. L'histoire et ses méthodes*, Charles SAMARAN (dir.), Paris, Gallimard, 1961, pp.1-33.

Contribution à un ouvrage

BUTTERFIELD, Herbert, « Historiography », *Dictionary of the History of Ideas*, IV tomes, New York, Scribner, 1974, Tome II, pp. 464-499.

Ouvrages

ARON, Raymond, *Leçons sur l'histoire*, Paris, Le Fallois, 1989.

BIZIERE, Jean Maurice, VAYSSIERE, Pierre, *Histoire et historiens*, Paris, Hachette, 1995.

BOURDE, Guy, MARTIN, Hervé, *Les Écoles historiques*, Paris, Le Seuil, 1983, 1997.

CADIOU, François, COULOMB, Clarisse, LEMONDE, Anne, SANTAMARIA Yves, *Comment se fait l'histoire*, Paris, La Découverte, 2011.

CAIRE-JABINET, Marie-Paule, *Introduction à l'historiographie*, Paris, Nathan, 1994.

CARBONELL, Charles-Olivier, *L'historiographie*, Paris, Presses Universitaires de France, Collection « Que sais-je ? », 1981, 1986, 1991, 1993, 1995, 1998, 2002, 2003.

CHAUNU, Pierre, *Histoire, science sociale. La durée, l'espace, l'homme à l'époque moderne*, 1974.

- DE CERTEAU, Michel, *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1975.
- FOUCAULT, Michel, *L'Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969.
- HERODOTE, *Histoires*, Paris, Les Belles Lettres, 1970.
- LANGLOIS, Charles-Victor, SEIGNOBOS, Charles, *L'introduction aux études historiques*, Paris, Hachette, 1898, Lyon, ENS Editions, 2014.
- LE GOFF, Jacques, NORA, Pierre (dir.), *Faire de l'histoire*, III tomes, Paris, Gallimard, 1974.
- LE GOFF, Jacques (dir.), *La Nouvelle histoire*, Paris, Retz-C.E.L.P, 1978.
- LEFEBVRE, Georges, *La Naissance de l'historiographie moderne*, Paris, Flammarion, 1971 (édition posthume)
- MARROU, Henri-Irénée, *De la connaissance historique*, Paris, Le Seuil, 1954.
- OFFENSTADT, Nicolas, *L'historiographie*, Paris, Presses Universitaires de France, Collection « Que sais-je ? », 2011, 2017.
- PALMADE, Guy, EHRARD, Jean, *L'histoire*, Paris, Armand Colin, 1964.
- PROST, Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Le Seuil, 1996.
- SEIGNOBOS, Charles, « Introduction, méthode historique et sciences sociales », *La méthode historique appliquée aux sciences sociales*, Lyon, ENS éditions, 2014.
- VEYNE, Paul, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Le Seuil, 1971.
- Voir BIBLIOGRAPHIE DES AUTEURS ÉTUDIÉS, Charles-Olivier Carbonell (pp.23-28)
- Voir BIBLIOGRAPHIE DES AUTEURS ÉTUDIÉS, Nicolas Offenstadt (pp.29-33)

Textes officiels

- « Arrêté du 23 novembre 1988 relatif à l'habilitation à diriger des recherches », *Journal Officiel de la République Française* n°278, 29/11/1988.
- « Arrêté du 3 août 1993 modifiant l'arrêté du 30 avril 1991 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré », *Journal Officiel de la République Française*, n°194, 22/08/1993.
- « Listes de qualification aux fonctions de maître de conférences arrêtées en 2001 par les sections du Conseil national des universités », *Journal Officiel de la République Française* n°151, 01/07/2001.

Source orale

- OFFENSTADT, Nicolas, entretien avec Lila ZELLER du 29 octobre 2019.

Sources en lignes

Catalogue SUDOC (sudoc.abes.fr)

Catalogue Worldcat (Worldcat.org)

Comité de Vigilance face aux Usages Publics de l'Histoire, « Manifeste du Comité de Vigilance face aux usages publics de l'histoire du 17 juin 2005 » (cvuh.blogspot.com)

International Commission for the History and Theory of Historiography, « History of the ICHTH » (<http://ewa.home.amu.edu.pl/ICHTH/>)

Que sais-je ?, « Qui sommes-nous ? », (quesaisje.com)

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	5
INTRODUCTION.....	7
BIBLIOGRAPHIE DES AUTEURS ÉTUDIÉS	23
PARTIE I <i>L'historiographie</i> et l'histoire de l'historiographie : approche théorique	35
CHAPITRE I L'historiographie : champ de recherche ou objet d'étude ?	39
I. Historiographie : ambiguïté et synonymie	39
1. L'historiographie comme champ de recherche	39
2. L'historiographie comme objet d'étude	40
II. <i>L'historiographie</i> : un titre ambigu.....	42
III. Distinguer l'historiographie-recherche de l'historiographie-écriture	44
CHAPITRE II De 1981 à nos jours : une redéfinition de l'histoire de l'historiographie ?	47
I. L'histoire de l'historiographie entre histoire et sociologie	47
II. 1981-2011 : une rupture conceptuelle ?.....	53
PARTIE II <i>L'historiographie</i> et l'histoire de l'historiographie : approche pratique.....	61
CHAPITRE I De l'historiographie-récit à l'historiographie-problème ?	65
I. <i>L'historiographie</i> de Charles-Olivier Carbonell : une historiographie-récit ?	66
II. <i>L'historiographie</i> de Nicolas Offenstadt : une historiographie-problème ?.....	68
CHAPITRE II <i>L'historiographie</i> de Charles-Olivier Carbonell et <i>L'historiographie</i> de Nicolas Offenstadt : deux modèles d'historiographies ?	73
I. Deux modèles de constructions historiographiques ?.....	74
1. Deux chronologies	74
2. Deux ordonnancements du temps.....	85
3. Deux structures	89
II. Deux perspectives historiographiques ?.....	92
1. Deux angles d'études ?.....	92
2. Deux perspectives pédagogiques de l'histoire de l'historiographie ?.....	94
III. Deux modèles antagonistes ?.....	98

PARTIE III <i>L'historiographie</i> , l'histoire et l'histoire de l'historiographie	103
CHAPITRE I L'histoire et l'histoire de l'historiographie avant <i>L'historiographie</i>	107
I. 1950-1960 : l'édification de l'approche historiographique	107
II. 1970 : L'historiographie, objet de la Nouvelle histoire	109
III. Avant <i>L'historiographie</i> , l'histoire de l'histoire de l'Antiquité à nos jours : une lacune de l'historiographie française ?.....	112
CHAPITRE II L'histoire et l'histoire de l'historiographie depuis <i>L'historiographie</i> (1981-2021)	117
I. 1980 : un besoin de mise en perspective historique de l'activité historique.....	118
II. 1990 : la naissance d'un paradigme historiographique ?.....	121
III. Au XXI ^e siècle : quel bilan pour l'histoire de l'historiographie ?	125
1. À l'échelle internationale : un éphémère succès ?	125
2. En France : l'histoire de l'historiographie comme composante de la discipline historique	127
CONCLUSION	133
ANNEXES	139
BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES	167

L'HISTOIRE DE L'HISTORIOGRAPHIE DE 1981 A NOS JOURS

C'est dans le mouvement en spirale de la recherche historique qu'a décrit par Sylvain Venayre que la présente étude s'inscrit. « Après l'histoire vint l'historiographie, puis l'histoire de l'historiographie. La recherche historique semble aujourd'hui progresser de cette façon en spirale » (Sylvain Venayre, *Disparu !*, Paris, Les Belles Lettres, 2012.) L'histoire de la recherche en historiographie, tel est l'objet de notre étude. Au travers de deux ouvrages, *L'historiographie* de Charles-Olivier Carbonell et *L'historiographie* de Nicolas Offenstadt, elle interroge les évolutions du champ historique qu'est l'histoire de l'historiographie de 1981 à nos jours. Pour se faire, elle en étudie les aspects théoriques, les aspects pratiques et les liens avec la discipline historique et soulève dans le même temps la question de l'existence d'une rupture de paradigme en histoire de l'historiographie de 1981 à nos jours.

THE HISTORY OF HISTORIOGRAPHY FROM 1981 TO THE PRESENT DAY

*This research fits in the spiral movement of historical research described by Sylvain Venayre. "After history came historiography, then history of historiography. Historical research now seems to progress by following a spiral movement " (Sylvain Venayre, *Disparu !*, Paris, Les Belles Lettres, 2012.) The history of research in historiography is this study's subject. Through two books, *L'historiographie* by Charles-Olivier Carbonell and *L'historiographie* by Nicolas Offenstadt, this study examines developments in the historical field of the history of historiography from 1981 to the present day. Towards this aim, the theoretical aspects, the practical aspects and the link between history and history of historiography are analysed and the question of the existence of a paradigm break in history of historiography since 1981 is raised.*